



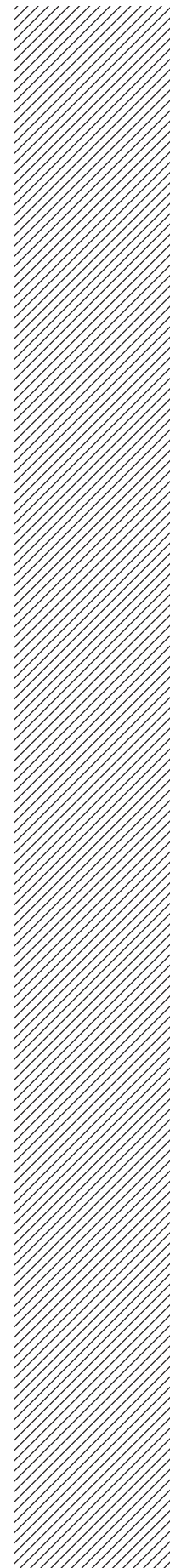
📖 ÉTUDE

CAHIER 2 : TENDANCES RÉCENTES DES QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

ÉVALUATION À MI-PAROURS DU CONTRAT DE VILLE
DE PARIS 2015-2020 – VOLET 1

AVRIL 2019





Directrice de la publication : **Dominique ALBA**

Étude réalisée par : **Bruno BOUVIER, Corentin ORTAIS, Marina RIBEIRO**

Sous la direction de : **Émilie MOREAU**

Cartographie et traitement statistique : **François NGUYEN, Laurent PLANCHOT, Anne SERVAIS**

Photos et illustrations : **Apur sauf mention contraire**

Mise en page : **Apur**

www.apur.org

19P060101

Sommaire

INTRODUCTION	4
1. Analyse des tendances récentes des quartiers prioritaires	8
Des écarts socio-démographiques marqués qui se réduisent légèrement	8
Des écarts qui se renforcent en matière d'emploi et d'insertion professionnelle	18
Un habitat social majoritaire qui se diversifie sur la période récente	22
Une réduction des écarts de réussite scolaire	31
Une légère amélioration de la vitalité commerciale des quartiers	36
Des évolutions du cadre de vie	40
Des situations et des évolutions différenciées selon les quartiers	49
2. Analyse des tendances récentes des quartiers de veille active	52
Une démographie qui se rapproche de celle de Paris	52
Une tendance positive en matière d'emploi et d'insertion professionnelle	58
Un recul du mal-logement marqué dans les quartiers de veille	60
De meilleurs résultats scolaires dans les établissements des quartiers de veille	62
Une structure commerciale qui se rapproche de la structure parisienne	63
Des situations et des évolutions différenciées selon les quartiers	64
CONCLUSION	66
ANNEXES	67

INTRODUCTION

Présentation de la géographie prioritaire parisienne

Paris est inscrit depuis plus de vingt ans dans les dispositifs nationaux de la politique de la ville. La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, promulguée le 21 février 2014, a redéfini en profondeur le cadre de l'action de cette politique de solidarité nationale.

Faisant suite au Contrat urbain de cohésion sociale 2007-2014 (CUCS), le Contrat de ville parisien 2015-2020 signé en mai 2015, redéfinit les contours des quartiers de la politique de la ville. La géographie prioritaire parisienne est aujourd'hui organisée autour de deux axes, les quartiers prioritaires déterminés au niveau national à partir du cri-

tère unique de la pauvreté et les quartiers du précédent Contrat urbain de cohésion sociale qui restent observés au titre de quartiers de veille active.

La géographie de la politique de la ville rassemble au total 367 000 habitants, soit 17 % de la population parisienne, sur un territoire de 1 276 hectares, soit 12 % de la superficie de Paris (bois inclus). Les vingt quartiers prioritaires sont répartis sur huit arrondissements, ils totalisent 172 300 habitants sur un territoire de 705 hectares. Les quartiers de veille active sont localisés dans les huit mêmes arrondissements, ils accueillent 195 000 habitants sur un territoire de près de 571 hectares.

20

Quartiers de la politique de la ville (QPV)

21

Quartiers de veille active (QVA)

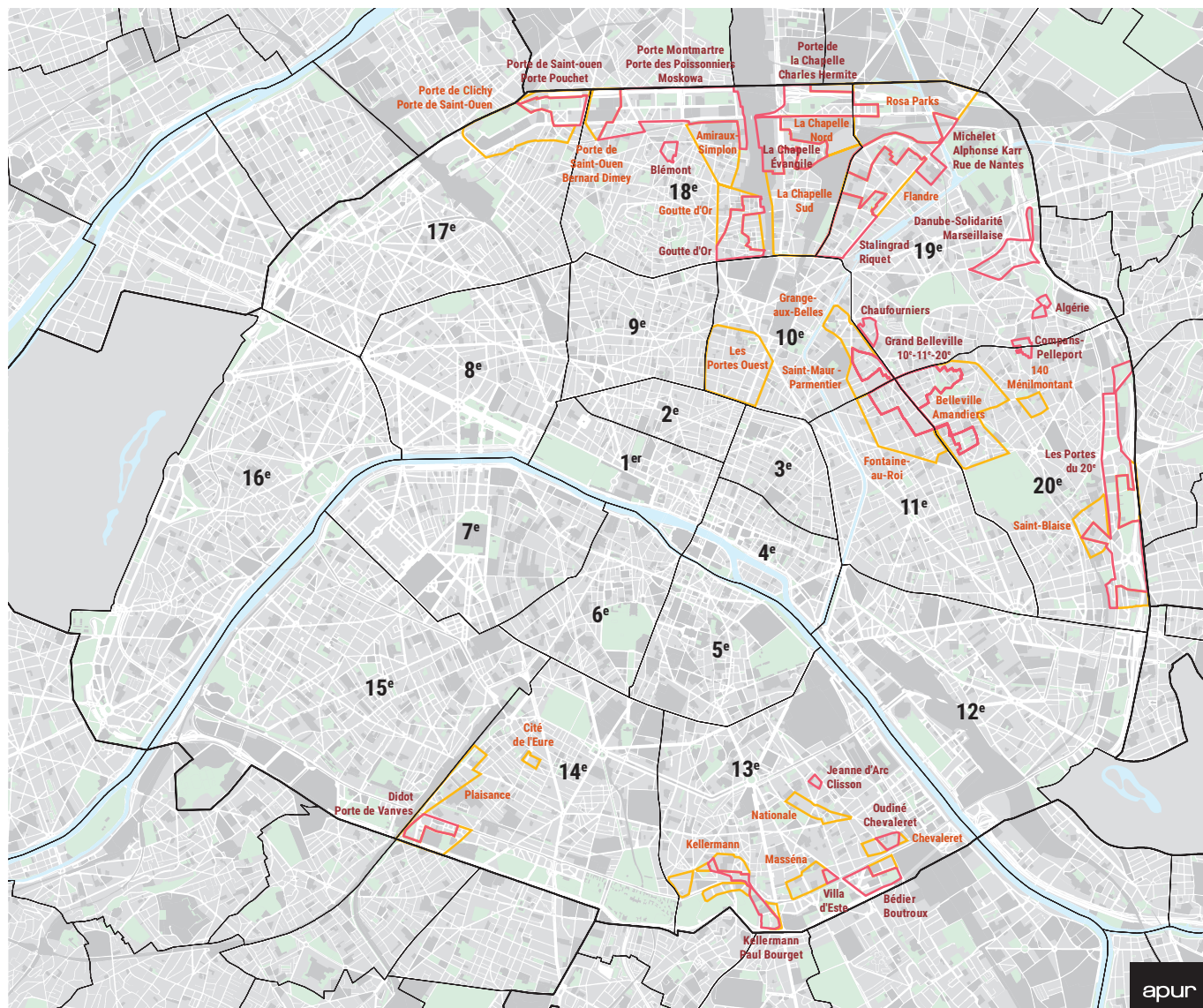
367 000

Habitants, soit 17% des Parisiens

1 276

Hectares, soit 12% du territoire parisien

LES QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (QPV) À PARIS



- Quartier prioritaire de la politique de la ville
- Quartier de veille active

Sources : Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, Ville de Paris - 2018

Démarche d'évaluation du contrat de ville

Prévue par la loi du 21 février 2014 et par le texte du Contrat de ville parisien, l'évaluation du Contrat de ville a vocation à rendre compte de la mise en œuvre et les résultats du programme d'actions, et à apprécier l'impact du contrat. Les textes prévoient que l'évaluation s'articule en deux étapes : à mi-parcours de la mise en œuvre du contrat et à la fin du contrat.

L'évaluation à mi-parcours du contrat de ville vise pour le territoire parisien à mettre à jour l'analyse des quartiers de la politique de la ville, à cibler les interventions du contrat de ville sur les problématiques les plus essentielles, à remobiliser l'ensemble des partenaires signataires et à se donner les moyens à l'issue du contrat de mesurer les avancées en y associant les habitants.

La mise en œuvre de cette évaluation à mi-parcours sur le territoire parisien se décline en deux volets :

- Le volet 1 prévoit une analyse de l'évolution des quartiers prioritaires et de leurs enjeux : l'objectif est de s'interroger sur le diagnostic initial et contribue ainsi à une prise de recul par rapport au travail quotidien dans les territoires.
- Le volet 2 prévoit la construction d'un référentiel d'évaluation du contrat de ville et des projets de territoires : l'objectif est de pouvoir mesurer, en fin de parcours, l'effectivité (ce qui a été fait), l'efficacité des actions entreprises (les résultats obtenus et attendus au regard des objectifs définis), ainsi que leurs impacts.

LES QUARTIERS PRIORITAIRES EN QUELQUES CHIFFRES CLÉS (DONNÉES AU PÉRIMÈTRE STATISTIQUE)

	Quartiers prioritaires (QP)		Quartiers de veille active (QVA)		Paris	
	Nombre/part	Évolution (en points)	Nombre/part	Évolution (en points)	Nombre/part	Évolution (en points)
Population	172 343	2,0	195 035	-0,2	2 220 445	-0,6
Jeunes de moins de 25 ans	32,0%	-0,3	28,2%	-1,3	27,7%	-0,1
Personnes âgées de plus de 65 ans	13,5%	1,1	12,6%	1,9	15,8%	1,5
Etrangers	20,7%	-1,0	19,6%	-2,5	14,6%	-0,4
Immigrés	29,9%	-0,1	26,7%	-1,5	20,4%	0,1
Foyers Bas revenus	25,6%	0,7	17,7%	0,7	12,5%	1,8
Allocataires du RSA	12,2%	1,1	7,9%	0,5	5,5%	0,7
Familles monoparentales fragiles	25,9%	-0,3	16,6%	-0,3	12,4%	0,0
Sans diplôme	38,5%	-5,8	27,6%	-5,1	19,7%	-3,1
Taux d'activité	72,4%	0,0	78,3%	1,4	77,4%	1,1
Taux d'activité des femmes	71,2%	1,7	75,9%	1,8	75,0%	1,7
Chômage	19,5%	1,3	14,9%	0,9	12,0%	1,0
Densité commerciale (/1 000 hab.)	11	-0,1	18	0,3	28	0,1
Vacance commerciale	13,7%	-0,8	13,7%	-0,7	9,3%	0,2
Réussite au Brevet des collèges	82,8%	11,9	83,6%	11,5	90,2%	4,3
Retard à l'entrée en 6^e	9,1%	-5,2	8,8%	-5,4	5,3%	-2,6
Logements SRU	67,0%	8,0	33,5%	6,7	20,5%	4,8
Mal logement	11,1%	-2,2	10,1%	-2,7	8,5%	-1,1

Sources : Observatoire des quartiers prioritaires - Insee, Recensement de la population 2009-2014, CAF de Paris 2008-2016, Préfecture de Paris 2009-2017, Apur Bdoom 2014-2017, Rectorat de Paris SSA 2013-2017

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

L'analyse mobilise les données de l'Observatoire des quartiers prioritaires parisiens, mis en œuvre depuis 2006 par l'Atelier parisien d'urbanisme pour accompagner la Ville et l'Etat dans leur intervention sur ces territoires. Il permet d'identifier les enjeux des territoires et d'apprécier la situation des quartiers et leurs évolutions par rapport à Paris.

Cet outil statistique est alimenté par plusieurs sources de données (Insee, Caf de Paris, Rectorat de Paris, Pôle emploi, CNAM, DREES, Ville de Paris, BDCOM, etc.) et est régulièrement actualisé et enrichi. Il est composé de plus de 150 indicateurs déclinés en plusieurs thématiques : démographie, précarité, activité économique, chômage, petite enfance, éducation, logement et cadre de vie, etc. Pour cette analyse, plusieurs sources de données sont mobilisées, issues des derniers millésimes de données disponibles : Insee (recensement 2009 et 2014), Caf de Paris (2008 et 2016), Apur (BD COM 2011 et 2017), Rectorat de Paris (2013 et 2017), données financement du logement social Ville de Paris (2018).

Les données sont disponibles aux périmètres statistiques établis sur la base des « Ilots regroupés pour l'information statistique » (IRIS) qui constituent la brique de base en matière de diffusion de données à l'échelle infra-communale. Les IRIS pris en compte pour chacun des périmètres sont présentés en annexe. Dans la plupart des cas, les périmètres statistiques définis sont proches des périmètres réels, et permettent de disposer de données précises sur les secteurs concernés par les interventions prioritaires. Certains quartiers sont toutefois plus petits que les périmètres statistiques auxquels ils appartiennent, ce qui fragilise les exploitations statistiques. C'est le cas pour les quartiers prioritaires Kellermann - Paul Bourget (13^e), Jeanne d'Arc - Clisson (13^e), Chauffourniers (19^e) et Compans - Pelleport (19^e-20^e), ainsi que pour les quartiers de veille active Kellermann (13^e), Cité de l'Eure (13^e) et Portes de Clichy (17^e).

L'analyse est par ailleurs contrainte pour le quartier Rosa Parks en raison d'une fiabilité statistique faible (label IRIS 2 et 3).

L'Atelier parisien d'urbanisme apporte un appui sur ces volets 1 et 2.

Dans le cadre du volet 1, le diagnostic des évolutions de la géographie prioritaire parisienne a été réalisé à plusieurs échelles : une analyse de la géographie prioritaire parisienne dans son ensemble, une analyse détaillée par territoire et une analyse de quartiers parisiens en difficulté situés en dehors de la géographie prioritaire.

Ce document présente l'analyse de la géographie parisienne de la politique de la ville dans son ensemble, intégrant un focus sur l'évolution des inégalités et des écarts sociaux au sein de cette géographie (quartiers prioritaires et quartiers de veille active) au regard des tendances parisiennes. Les écarts se sont-ils accrus ces dernières années entre ces secteurs d'intervention prioritaire et le reste du territoire parisien ? Les indicateurs font-ils état d'évolutions différenciées selon les quartiers ? Réalisée à partir d'une sélection d'indicateurs, cette analyse permet de mettre en perspective les actions qui sont menées au titre du contrat de ville par rapport aux dynamiques socio-économiques et urbaines de ces territoires.

1.

Analyse des tendances récentes des quartiers prioritaires

Des écarts socio-démographiques marqués qui se réduisent légèrement

Une hausse de la population résidente dans les quartiers

Alors que les quartiers prioritaires voyaient leur population progresser à un rythme quasi identique à celui observé dans l'ensemble de Paris lors de la période 1999-2009 (+5 %), la période récente 2009-2014 montre un change-

ment de tendance et une croissance démographique qui se maintient dans les quartiers (+2 %), alors que la population diminue légèrement à Paris (-0,6 %). Cette hausse de la population, au rythme moins soutenu que sur la période précédente, s'explique pour partie par les projets urbains qui

ÉVOLUTION DE LA POPULATION, 2009-2014

Évolution du nombre d'habitants entre 2009 et 2014

HAUSSE

- plus de +20 %
- de +10 à +20 %
- de +2 à +10 %
- de -2 à +2 %

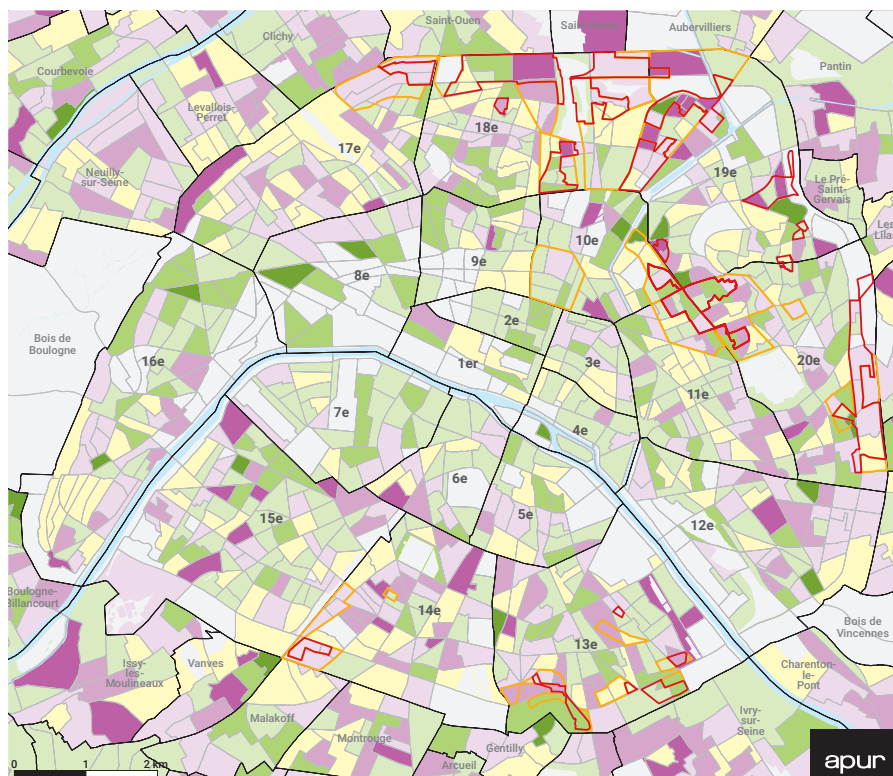
BAISSE

- de -2 à -10 %
- de -10 à -20 %
- plus de -20 %

Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris.

Source : Recensement de la Population (Insee) 2009 et 2014

- Quartier prioritaire de la politique de la ville
- Quartier de veille active



CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES DES HABITANTS DES QUARTIERS PRIORITAIRES

	Population totale	Moins de 25 ans (%)	Plus de 65 ans (%)	Étrangers (%)	Immigrés (%)	Foyers à bas revenus (%)*	Ménages allocataires RSA (%)	Taux d'activité (%)	Taux chômage (%)	Sans diplôme (%)
Grand Belleville (10 ^e , 11 ^e et 20 ^e)	31 396	31,6	9,8	20,7	28,3	23,3	12,2	75,0	17,5	29,8
Bédier - Boutroux (13 ^e)	3 940	23,4	14,4	21,4	32,0	21,3	8,8	74,6	15,9	45,2
Villa d'Este (13 ^e)	2 394	30,4	14,6	39,1	59,5	20,4	7,0	71,8	15,2	59,1
Kellermann - Paul Bourget (13 ^e)	8 879	28,9	17,8	16,6	24,9	20,5	9,3	76,6	15,0	32,3
Jeanne d'Arc - Clisson (13 ^e)	2 215	22,0	22,6	15,4	23,1	14,7	5,9	73,0	11,8	35,4
Oudiné - Chevaleret (13 ^e)	2 401	36,1	15,2	21,7	29,7	30,0	14,3	72,1	26,2	44,3
Didot - Porte de Vanves (14 ^e)	4 408	31,1	15,7	17,7	27,2	24,1	10,8	72,5	20,9	42,4
Porte de Saint-Ouen - Porte Pouchet (17 ^e)	4 885	31,6	18,9	19,6	28,6	30,6	13,4	68,2	22,7	47,2
Goutte d'Or (18 ^e)	11 469	30,3	9,5	26,6	34,9	27,6	14,1	76,0	19,3	38,3
Blémont (18 ^e)	2 813	28,6	13,7	20,7	27,3	23,0	10,1	77,8	21,2	40,7
Porte Montmartre - Porte des Poissonniers - Moskowa (18 ^e)	12 104	32,6	16,1	24,1	34,3	35,7	19,9	66,6	22,2	48,1
La Chapelle - Évangile (18 ^e)	9 516	36,8	10,3	17,3	26,0	23,5	9,9	73,8	14,0	29,1
Porte de la Chapelle - C. Hermite (18 ^e)	3 269	30,5	15,7	25,2	34,8	28,4	13,2	70,8	26,7	52,5
Stalingrad Riquet (19 ^e)	15 838	37,2	13,0	23,3	33,7	28,0	13,4	68,3	22,7	42,4
Michelet - A. Karr - Rue de Nantes (19 ^e)	11 568	29,8	15,2	19,1	29,8	24,5	10,4	68,4	21,0	39,2
Danube - Solidarité - Marseillaise (19 ^e)	9 996	34,5	13,0	20,1	30,7	25,9	11,9	73,4	23,9	42,3
Algérie (19 ^e)	1 678	30,4	17,0	24,3	33,3	32,2	16,0	62,9	29,6	46,6
Chaufourniers (19 ^e)	1 587	29,7	16,3	13,9	27,9	26,4	14,0	74,7	21,0	42,4
Compans - Pelleport (19 ^e et 20 ^e)	5 578	30,4	14,7	15,7	22,9	18,9	7,9	77,8	15,2	29,6
Les Portes du 20 ^e (20 ^e)	26 409	32,2	14,1	18,7	27,7	26,6	12,1	71,0	19,9	39,6
Total QP	172 343	32,0	13,5	20,7	29,9	25,6	12,2	72,4	19,5	38,5
Paris	2 220 445	27,7	15,8	14,6	20,4	12,5	5,5	77,4	12,0	19,7

Source : Insee, recensement de la population 2014
 * CAF de Paris, 2016 (données au périmètre statistique)

32 % des habitants sont âgés de moins de 25 ans (28 % à Paris), une part qui reste stable sur la période récente

concernent certains quartiers prioritaires (Paris Nord Est), mais aussi par une natalité élevée.

Certains quartiers voient leur population s'accroître à un rythme particulièrement rapide comme le secteur Porte de la Chapelle - Charles Hermite (18^e) avec une hausse de +8 %. D'autres au contraire connaissent une baisse de population comme le quartier Bédier - Boutroux (13^e) où l'on enregistre une population en baisse de -11 % sur la période.

Une forte présence de jeunes et un vieillissement de la population amorcé

La population des quartiers prioritaires se caractérise par une forte présence de jeunes. Un peu moins d'un habitant sur

trois à moins de 25 ans (32 %) contre une moyenne de 28 % à Paris. C'est particulièrement le cas dans les quartiers Stalingrad Riquet (37 %), La Chapelle - Évangile (37 %) et Oudiné - Chevaleret (36 %) marqués par la jeunesse de leur population.

La part des moins de 25 ans dans les quartiers est stable entre 2009 et 2014, tout comme à Paris en moyenne. Dans le détail, la période récente montre une forte progression de la part de jeunes dans les quartiers Kellermann - Paul Bourget (+3,5 points), La Chapelle - Évangile (+3 points) et Didot - Porte de Vanves (+3 points), et une diminution de leur présence (-6 points) dans le quartier de la Goutte d'Or (18^e). À l'inverse de celle des jeunes, la part des personnes âgées de 65 ans ou plus



© Apur - David Boureau

COLLÈGE GUILLAUME BUDE, RUE JEAN CARRÉ / RUE HENRI RIBIÈRE (COMPANS - PELLEPORT, 19^e)

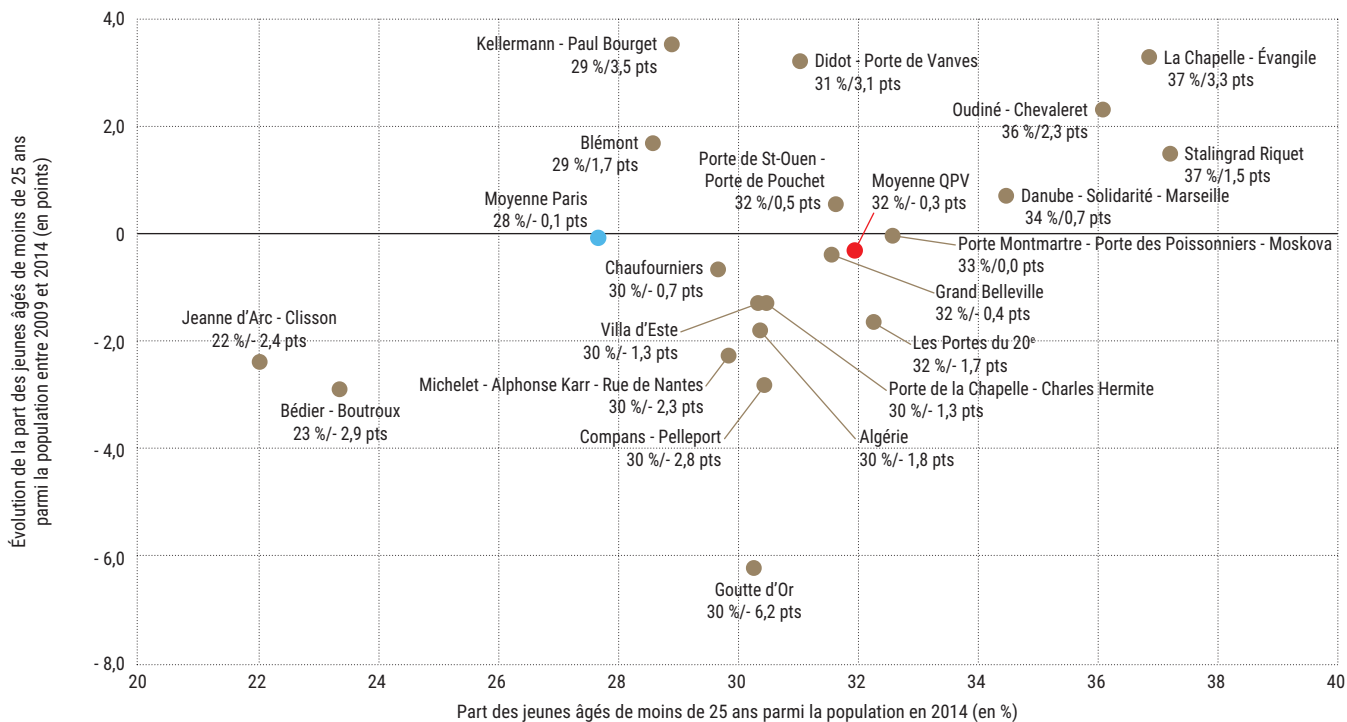
dans la population est moins élevée dans les quartiers prioritaires (13,5 %) qu'en moyenne parisienne (16 %). **Leur présence a tendance à progresser dans les quartiers entre 2009 et 2014, de façon légèrement moins rapide qu'en moyenne à Paris (+1,1 point contre +1,5 point).** La hausse représente +2 200 personnes âgées supplémentaires pour la période.

Certains quartiers ont une proportion de personnes âgées plus élevée que la moyenne parisienne : c'est notamment le cas des secteurs Jeanne d'Arc Clisson (23 %), Porte de Saint-Ouen - Porte Pouchet (19 %) et Kellermann - Paul Bourget (18 %). En tendance, les secteurs qui connaissent les hausses les plus rapides de la part de personnes âgées sont les quartiers Jeanne d'Arc - Clisson (+5 points) et Algérie (+4,5 points).

13%

des habitants sont âgés de 65 ans ou plus (16 % à Paris), une part qui progresse sur la période récente

PART DES JEUNES ÂGÉS DE MOINS DE 25 ANS PARMIS LA POPULATION



Source : Insee, recensement de la population 2009 et 2014
 Note de lecture : Le nuage de points représente la part des jeunes âgés de moins de 25 ans parmi les habitants en 2014, en abscisse, et son évolution entre 2009 et 2014, en ordonnée. La Chapelle - Évangile qui accueille une forte proportion de jeunes (37 %) a vu la part de jeunes s'accroître de 3,3 points entre 2009 et 2014.

LES PERSONNES DE MOINS DE 25 ANS

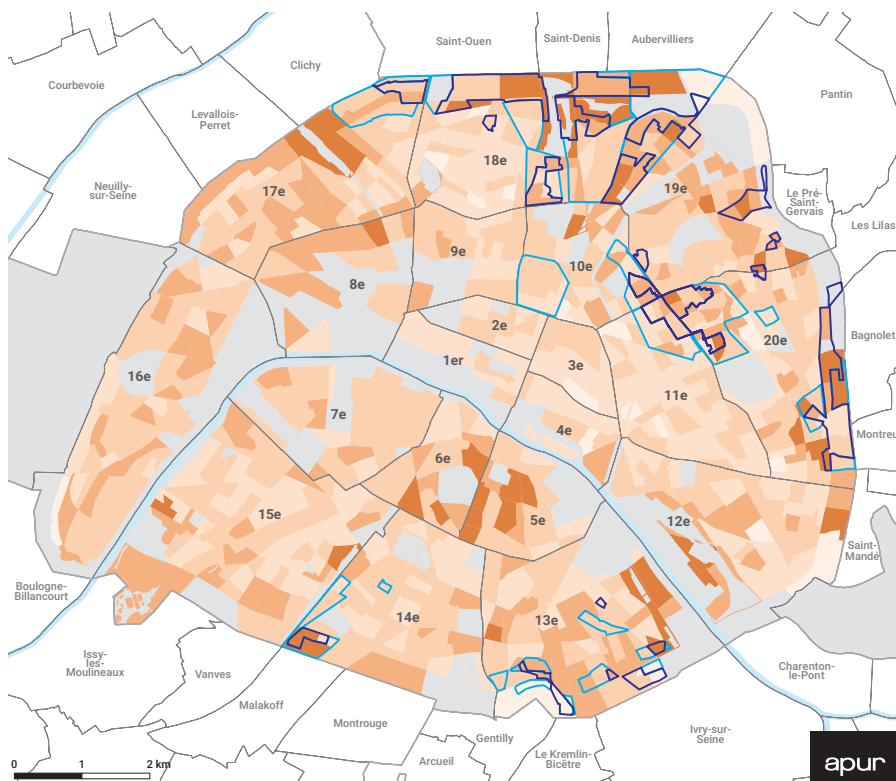
Part des personnes de moins de 25 ans, dans la population totale

- plus de 35%
- de 30 à 35%
- de 25 à 30%
- de 20 à 25%
- moins de 20%

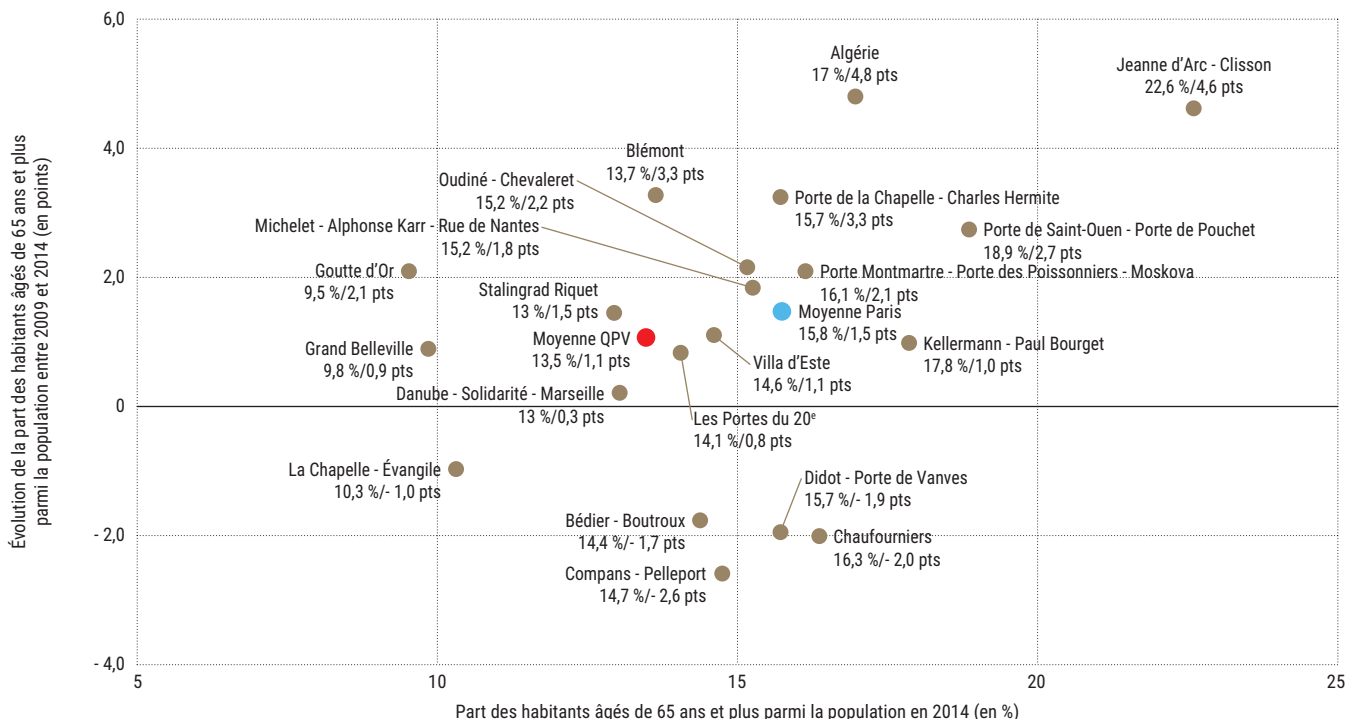
Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris.

Source : Recensement de la Population (Insee) - 2014

- Quartier prioritaire de la politique de la ville
- Quartier de veille active



PART DES HABITANTS ÂGÉS DE 65 ANS ET PLUS PARI MI LA POPULATION



Source : Insee, recensement de la population 2009 et 2014

Note de lecture : Le nuage de points représente la part des habitants âgés de 65 ans et plus parmi les habitants en 2014, en abscisse, et son évolution entre 2009 et 2014, en ordonnée. Jeanne d'Arc - Clisson qui accueille une forte proportion de personnes âgées de 65 ans et plus (23 %) a vu la part de personnes âgées s'accroître de 4,6 points entre 2009 et 2014.



© Apur - David Boureau

ESPACE PUBLIC ET PASSANTS, BOULEVARD BESSIÈRES (PORTE DE SAINT-OUEN - PORTE POUCHET, 17^e)

LES PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS OU PLUS

Part des personnes âgées de 65 ans ou plus, dans la population totale

- plus de 25 %
- de 20 à 25 %
- de 15 à 20 %
- de 10 à 15 %
- moins de 10 %

Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris.

Source : Recensement de la Population (Insee) - 2014

- Quartier prioritaire de la politique de la ville
- Quartier de veille active



ÉVOLUTION DES PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS OU PLUS, 2009-2014

Évolution de la part de personnes âgées de 65 ans ou plus entre 2009 et 2014

HAUSSE

- plus de 8 points
- de 4 à 8 points
- de 1 à 4 points

STABILITÉ

- de -1 à +1 points

BAISSE

- de 1 à 4 points
- de 4 à 8 points
- plus de 8 points

Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris.

Source : Recensement de la Population (Insee) 2009 et 2014

- Quartier prioritaire de la politique de la ville
- Quartier de veille active



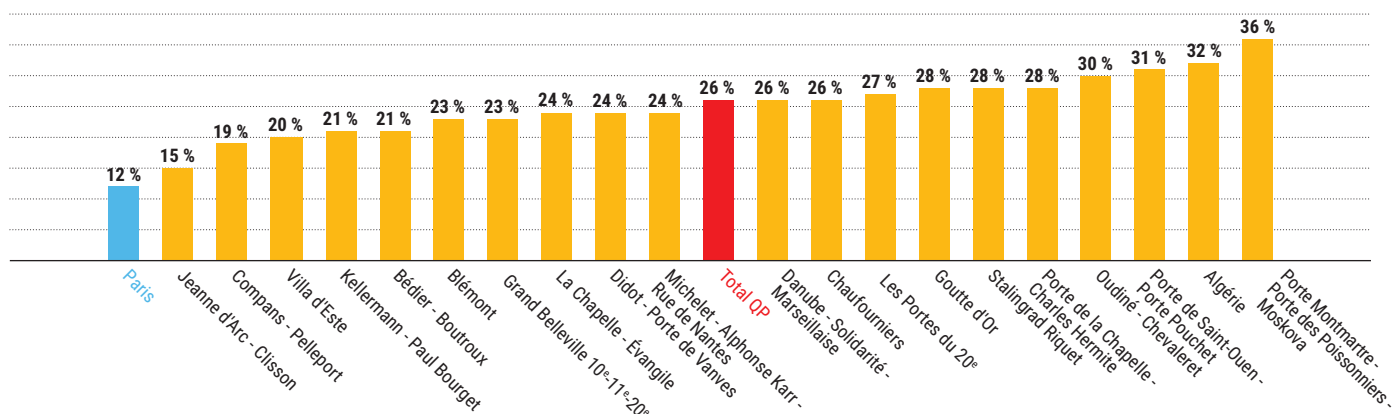
Des écarts de pauvreté entre les quartiers et Paris très élevés qui baissent légèrement

Les populations en situation de pauvreté sont surreprésentées dans les quartiers prioritaires parisiens. Plus d'un foyer sur quatre vit sous le seuil de bas revenus¹ (26 % contre 12 % en moyenne à Paris). Les foyers à bas revenus se concentrent majoritairement dans les quartiers des 18^e, 19^e et 20^e arrondissements, particulièrement dans les quartiers Porte de Montmartre - Porte des Poissonnières (36 % des ménages), Algérie (32 %), Porte de Pouchet - Porte Pouchet (31 %) et Oudiné - Chevaleret (30 %).

Alors qu'elle avait tendance à progresser trois fois plus vite dans les quartiers prioritaires qu'à Paris entre 2002 et 2008 (+3 points contre +1 point), sur la période récente 2008-2016, la part des foyers à bas revenus augmente deux fois moins rapidement dans les quartiers qu'à Paris en moyenne (+0,7 point contre +2 points à Paris). La période récente montre une diminution de la part des foyers à bas revenus dans certains quartiers dans lesquels la part demeure très élevée tels que Porte de Montmartre - Porte des Poissonnières - Moskova dans le 18^e (-3 points), Blémont dans le 18^e (-3 points), Villa d'Este (-3 points), Grand Belleville dans le 10^e-11^e-

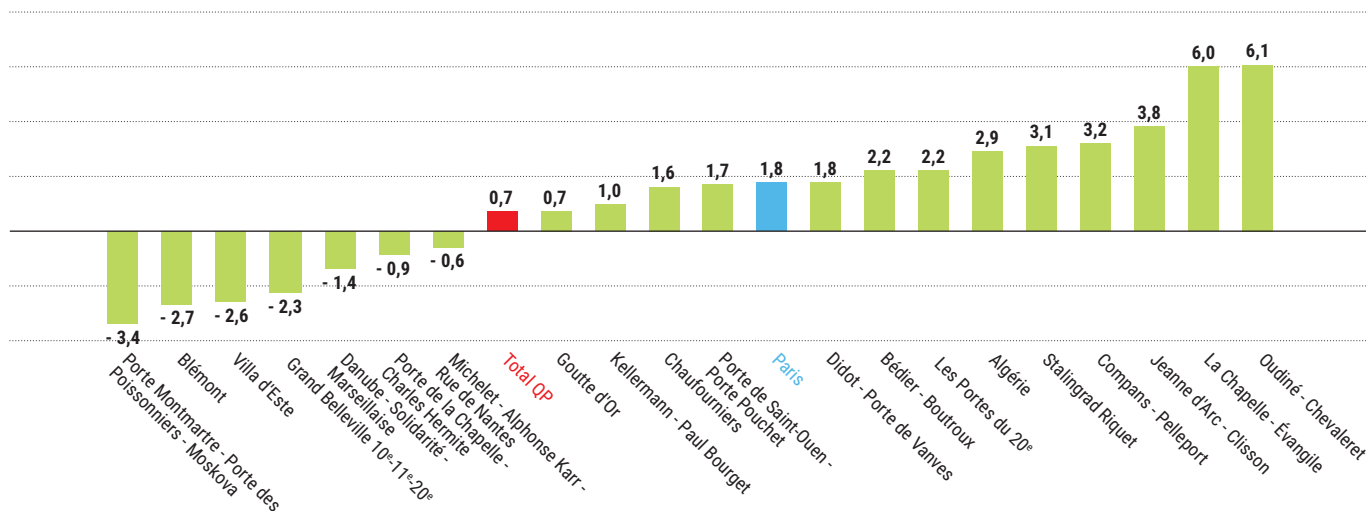
1 - Le seuil de bas revenus correspond à 60 % du niveau de vie (revenu par unité de consommation) médian établi à partir de l'enquête sur les revenus fiscaux et sociaux (ERFS), source de référence européenne sur les revenus. Ce seuil, concernant les allocataires des CAF, est de 1 021 € mensuels pour une personne seule, appliqué aux revenus de 2012 présents dans le fichier des allocataires au 31/12/2013. La part de foyers à bas revenus est obtenue en divisant le nombre de foyers à bas revenus par le nombre de ménage.

PART DES FOYERS À BAS REVENU



Source : CAF de Paris 2016

ÉVOLUTION DE LA PART DES FOYERS À BAS REVENUS (EN POINTS), 2008-2016



Source : CAF de Paris 2008 et 2016

LES FOYERS À BAS REVENUS

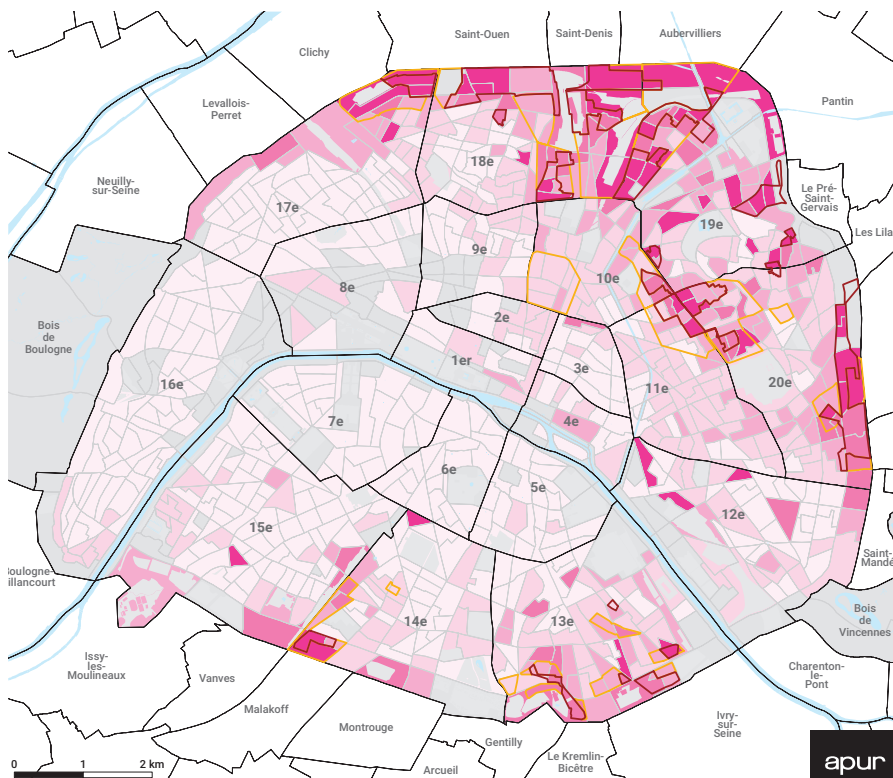
Part des foyers vivant sous le seuil des bas revenus, dans le total des ménages

- plus de 25 %
- de 20 à 25 %
- de 15 à 20 %
- de 10 à 15 %
- moins de 10 %

Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris.

Source : CAF de Paris - 2016, Recensement de la Population (Insee) - 2015

- Quartier prioritaire de la politique de la ville
- Quartier de veille active



ÉVOLUTION DES FOYERS À BAS REVENUS, 2008-2016

Évolution de la part des foyers à bas revenus entre 2008 et 2016

HAUSSE

- plus de 10 points
- de 3 à 10 points
- de 1 à 3 points

STABILITÉ

- de -1 à +1 point

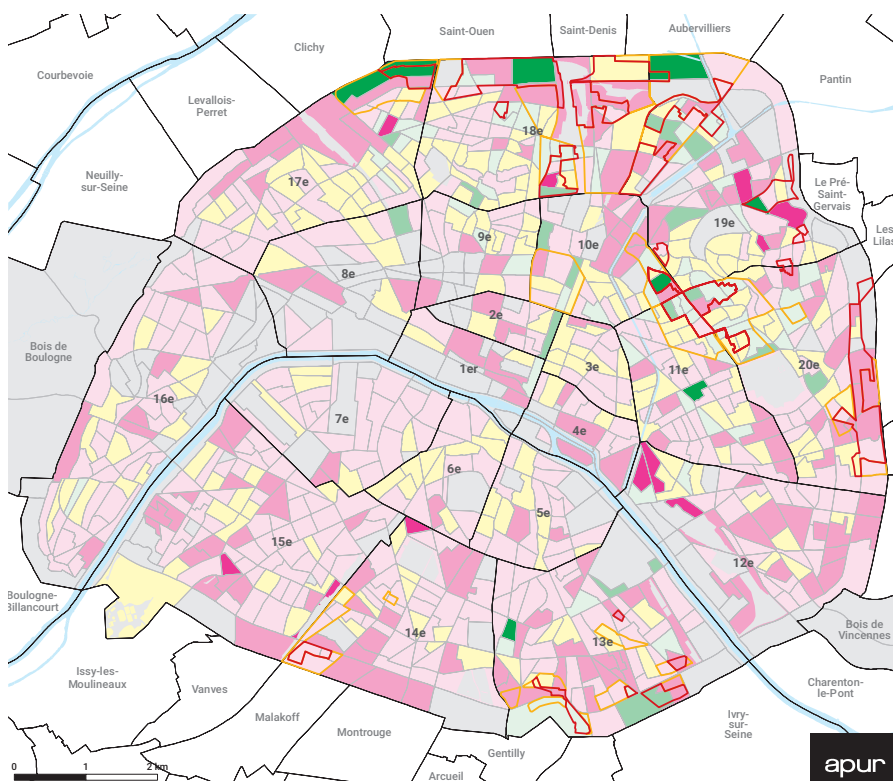
BAISSE

- de 1 à 3 points
- de 3 à 10 points
- plus de 10 points

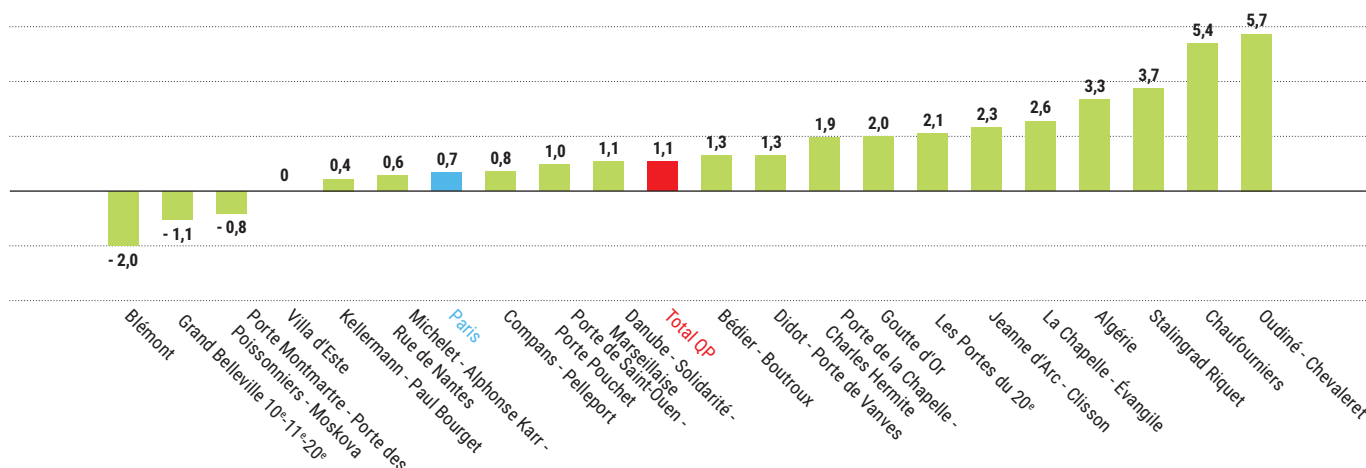
Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris.

Sources : CAF de Paris - 2008 et 2016, Recensement de la Population (Insee) - 2008 et 2014

- Quartier prioritaire de la politique de la ville
- Quartier de veille active



ÉVOLUTION DE LA PART D'ALLOCATAIRES DU RSA (EN POINTS), 2008-2016



Source : CAF de Paris 2008 et 2016

20^e (-2 points). Dans d'autres secteurs, cette proportion a augmenté, de manière plus rapide qu'en moyenne parisienne : Oudiné - Chevaleret (+6 points), La Chapelle - Évangile (+6 points) et Jeanne d'Arc - Clisson (+4 points).

La population des quartiers prioritaires, du fait de fortes difficultés sociales, bénéficie d'importants transferts sociaux. Les quartiers prioritaires accueillent une part de ménages comprenant au moins un allocataire du RSA plus de deux fois plus élevée qu'en moyenne parisienne (12 % des ménages contre 5 %). Certains quartiers accueillent une proportion d'allocataires du RSA plus forte que la moyenne du quartier, tels que Porte de Montmartre - Porte des Poissonniers (20 % des ménages), Algérie (16 %), Oudiné - Chevaleret (14 %), Goutte d'Or (14 %) et Chaufourniers (14 %).

Alors que la part d'allocataires du RSA augmentait près de cinq fois plus vite dans les quartiers qu'à Paris entre 2001 et 2008 (+1,4 point contre +0,3 point), l'écart de cette évolution tend à se réduire entre les quartiers et Paris sur la période récente. **La hausse observée entre 2008 et 2016 dans les quartiers prioritaires, +1,1 point, demeure légèrement supérieure à la moyenne parisienne, +0,7 point.** Les disparités sont toutefois importantes selon les

secteurs, avec de fortes hausses dans certains quartiers : Oudiné - Chevaleret (+6 points), Chaufourniers (+5 points), Stalingrad Riquet (+4 points) et Algérie (+3 points). À l'inverse, la part d'allocataires du RSA a diminué dans les quartiers Blémont (-2 points), Grand Belleville 10^e-11^e-20^e (-1 point) et Porte de Montmartre - Porte des Poissonniers - Moskova (-1 point).

Un rôle d'accueil des personnes étrangères toujours marqué mais en recul

La population étrangère est très présente dans les quartiers prioritaires. Un peu plus d'un habitant sur cinq est de nationalité étrangère (21 %) contre une moyenne de 15 % à Paris. **Alors que la part des étrangers² progressait de façon plus rapide dans les quartiers qu'à Paris entre 1999 et 2009 (respectivement +1 point contre +0,5 point), elle diminue plus rapidement dans les quartiers sur la période plus récente, de -1 point entre 2009 et 2014,** pendant qu'elle baisse seulement de -0,4 point à Paris. Deux quartiers accueillent une population étrangère particulièrement nombreuse, les secteurs Villa d'Este dans le 13^e arrondissement (39 %) et la Goutte d'Or dans le 18^e (27 %). En tendance, on observe une progression de la présence des personnes de nationalité

26 % des ménages sont des foyers à bas revenus (12 % à Paris), une part qui progresse moins vite dans les QPV qu'en moyenne à Paris

² - Selon la définition de l'Insee, un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française. La part de la population étrangère est obtenue en divisant le nombre d'étrangers par la population municipale.

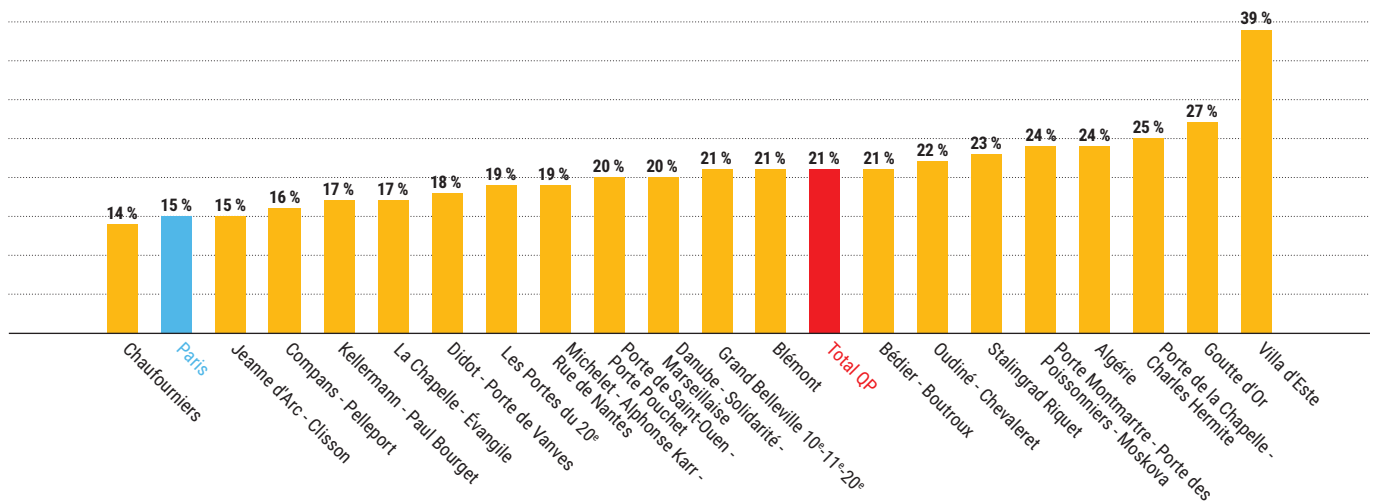
étrangère dans les quartiers Algérie (+5 points) et dans les quartiers des Portes de Paris : Porte Montmartre - Porte des Poissonniers - Moskova (+3 points), Porte de la Chapelle - Charles Hermitte (+2 points), Portes du 20^e (+2 points).

(19^e) et Porte de Montmartre - Porte des Poissonniers - Moskova (18^e) voient leur rôle d'accueil se renforcer de manière particulièrement marquée sur la période récente, de même que Danube - Solidarité - Marseillaise dans le 19^e, Didot - Porte de Vanves dans le 14^e et les quartiers prioritaires du 13^e arrondissement. Le secteur Villa d'Este (13^e) concentre une part de sa population immigrée particulièrement nombreuse (59 %), trois fois plus élevée que Paris en moyenne (20 %).

3 - Selon la définition de l'Insee, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. La part de la population immigrée est obtenue en divisant le nombre d'immigrés par la population municipale.

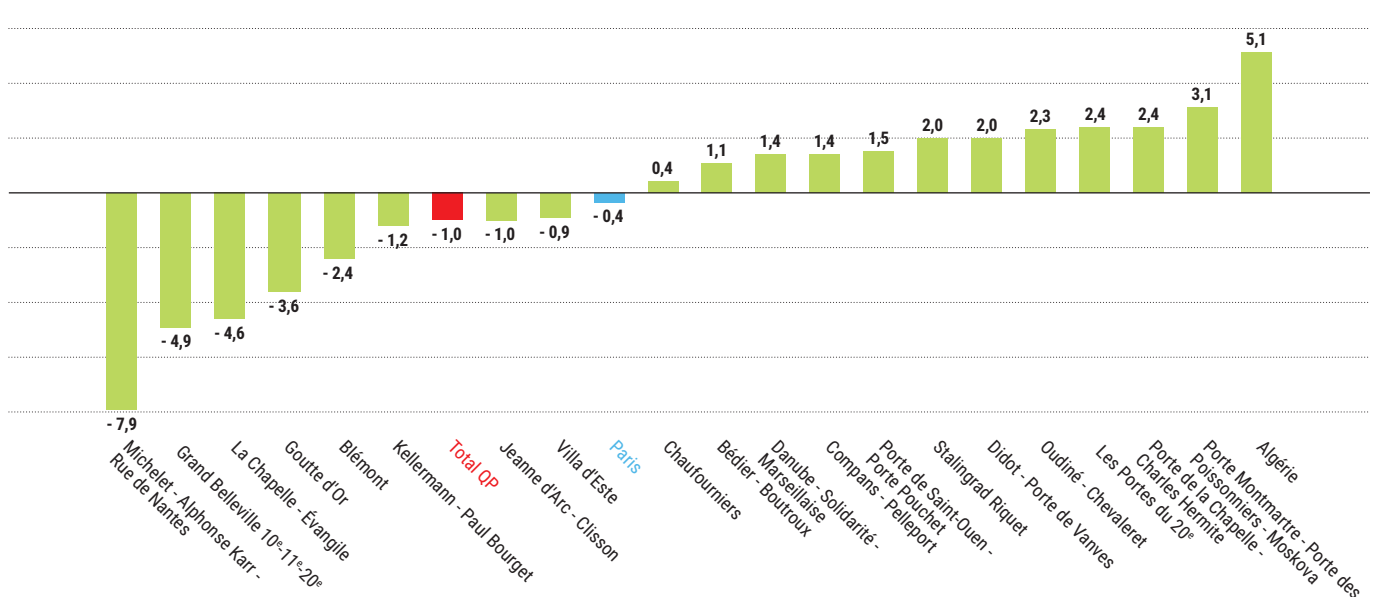
La population immigrée³ est également très présente dans les quartiers prioritaires qui accueillent 30 % d'immigrés en 2014, contre 20 % en moyenne à Paris, des proportions qui restent stables depuis 2009. **Les quartiers Algérie**

PART DES HABITANTS DE NATIONALITÉ ÉTRANGÈRE



Source : Insee, recensement de la population 2014

ÉVOLUTION DE LA PART DES ÉTRANGERS (EN POINTS), 2009-2014



Source : Insee, recensement de la population 2009 et 2014

Des écarts qui se renforcent en matière d'emploi et d'insertion professionnelle

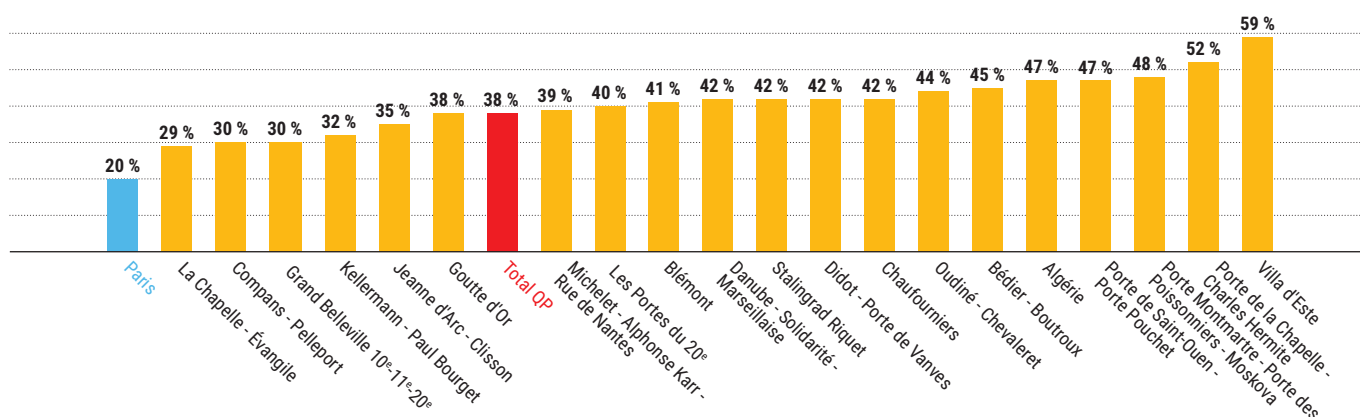
Un niveau de qualification des habitants en hausse

Les habitants des quartiers prioritaires se caractérisent en moyenne par un faible niveau de qualification qui explique en partie les difficultés qu'ils rencontrent au moment d'intégrer le marché du travail. Plus d'un tiers des habitants (38 %) sont sortis du système scolaire sans aucun diplôme, un taux près de deux fois

plus élevé que le taux parisien (20 %). Certains quartiers accueillent des populations non diplômées⁴ nombreuses : Villa d'Este (59 %), Porte de la Chapelle - Charles Hermite (52 %), Porte de Montmartre - Porte des Poissonniers (48 %). Alors que la diminution de la part de personnes sans diplôme était moins rapide dans les quartiers prioritaires qu'en moyenne à Paris sur la période précé-

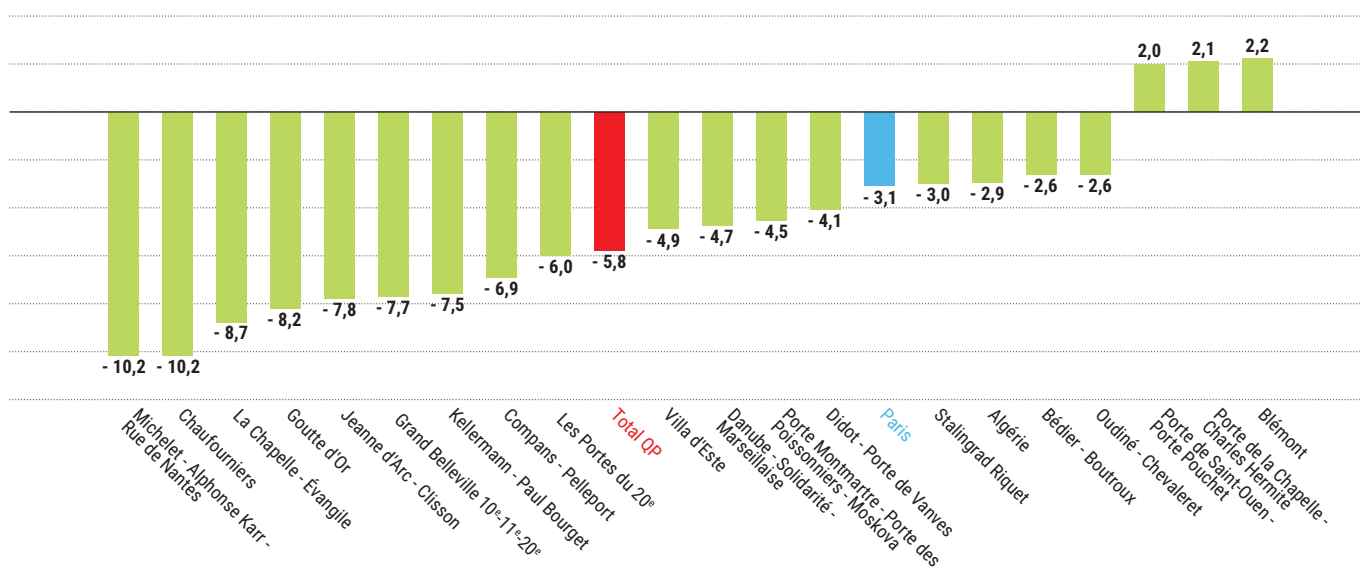
4 - La population non diplômée est la population âgée de 15 ans ou plus, non scolarisée, dont le diplôme le plus élevé est le brevet des collèges. La part de la population non diplômée est obtenue en divisant la population non diplômée par la population de 15 ans ou plus non scolarisée.

PART DE LA POPULATION SANS DIPLÔMES



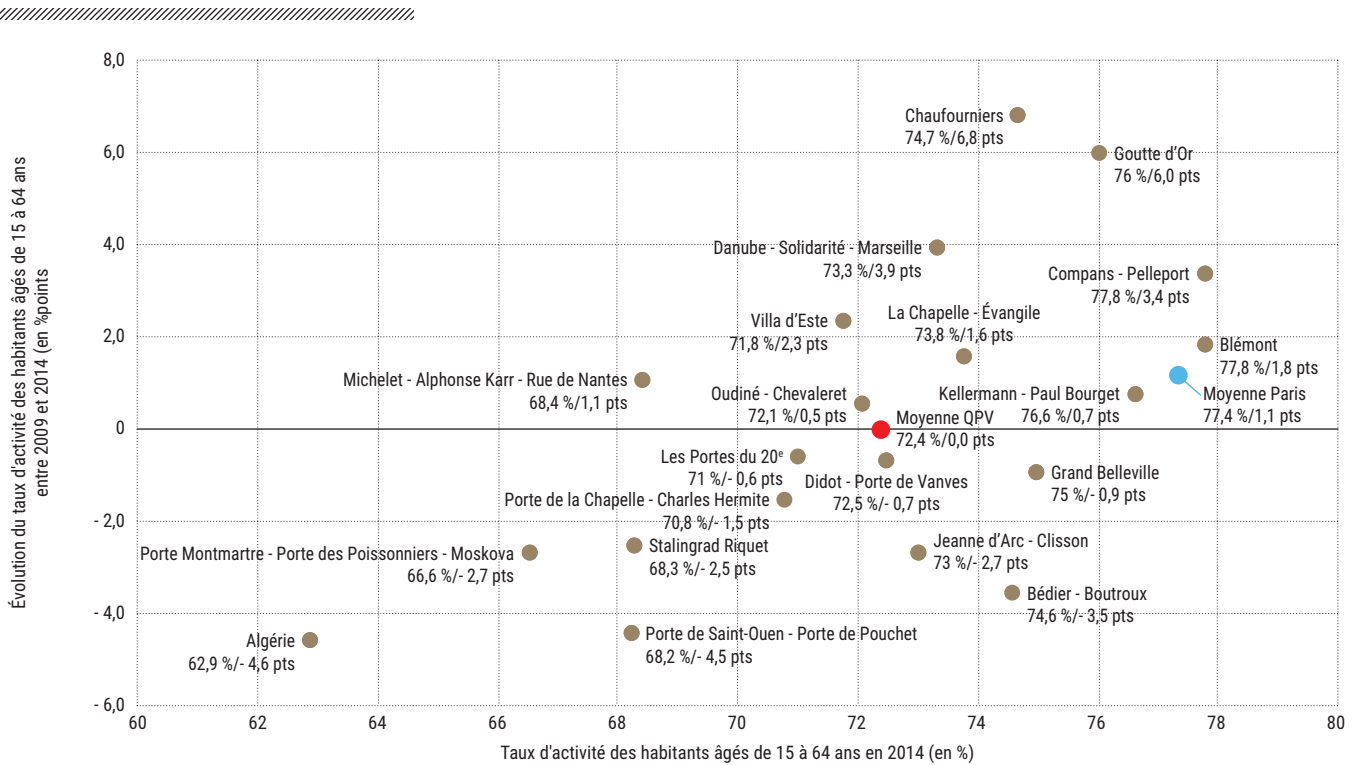
Source : Insee, recensement de la population 2014

ÉVOLUTION DE LA PART DES SANS DIPLÔMES (EN POINTS), 2009-2014



Source : Insee, recensement de la population 2009 et 2014

TAUX D'ACTIVITÉ DES HABITANTS ÂGÉS DE 15 À 64 ANS



Source : Insee, recensement de la population 2009 et 2014
 Note de lecture : Le nuage de points représente le taux d'activité des habitants âgés de 15 à 64 ans en 2014, en abscisse, et son évolution entre 2009 et 2014, en ordonnée.
 Algérie qui accueille une faible proportion d'habitants actifs (63 %) a vu le taux d'activité des habitants diminuer de - 4,6 points entre 2009 et 2014.

dente (-7 points contre -8,5 points à Paris entre 1999 et 2009), sur la dernière période la baisse observée est plus marquée dans les quartiers prioritaires. Entre 2009 et 2014, la part des sans diplômes diminue de -6 points, contre -3 points en moyenne à Paris. Certains quartiers enregistrent des baisses particulièrement fortes sur la période récente tels que Michelet - Alphonse Karr - Rue de Nantes (-10 points), Chaufourniers (-10 points), La Chapelle - Évangile (-9 points) et Goutte d'or (-8 points). À l'inverse, trois quartiers voient la proportion de personnes sans diplôme progresser : Blémont (+2 points), Porte de la Chapelle - Charles Hermite (+2 points) et Porte de Saint-Ouen - Porte Pouchet (+2 points).

Un taux d'activité plus faible et stable sur la période

Le taux d'activité des 15-64 ans, qui exprime le rapport entre le nombre d'actifs (occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population de 15 à 64 ans, est in-

férieur de 5 points dans les quartiers prioritaires à la moyenne parisienne. Il s'élève à 72 % en 2014 contre 77 % à Paris. Ce taux avait tendance à progresser moins rapidement dans les quartiers prioritaires qu'en moyenne à Paris sur la période 1999-2009 (respectivement +1 point contre +2 points à Paris). Sur la période la plus récente, entre 2009-2014, le taux est resté stable dans les quartiers réglementaires alors qu'il continuait à légèrement progresser à Paris (+1,1 point). L'écart entre les quartiers prioritaires et Paris a ainsi tendance à s'accroître depuis 1999.

Dans le détail, les quartiers qui connaissent les plus fortes hausses de leur taux d'activité sont Chaufourniers (+7 points), Goutte d'or (+6 points) et Danube - Solidarité - Marseillaise (+4 points). À l'inverse, on note une baisse du taux d'activité des personnes en âge de travailler dans les quartiers Algérie (-5 points), Porte de Saint-Ouen - Porte Pouchet (-4,5 points) et Bédier - Boutroux (-3,5 points).

Une progression du taux de chômage plus marquée dans les quartiers

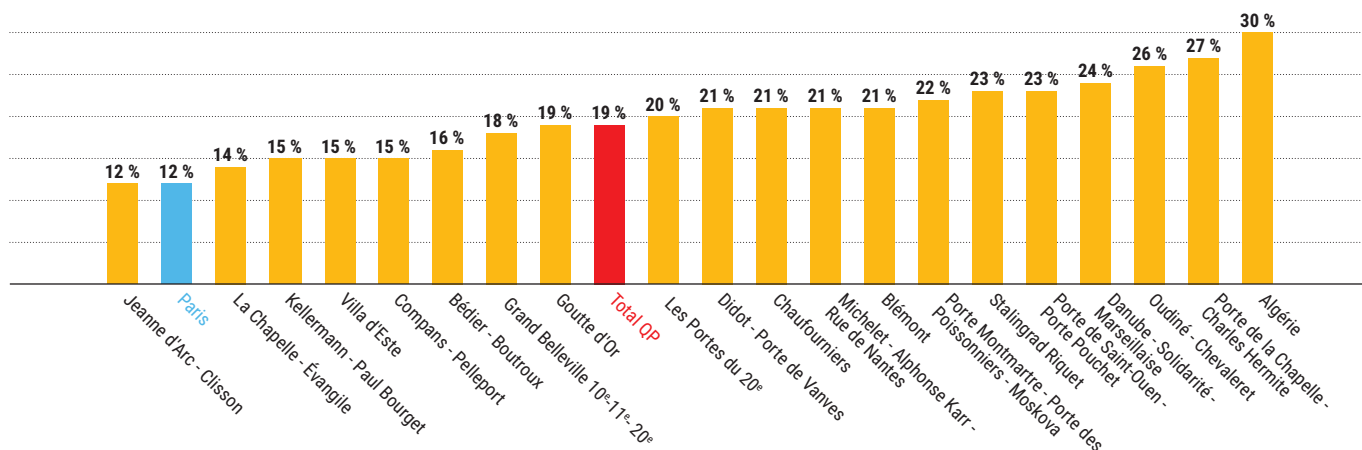
Le taux de chômage⁵ est élevé dans les quartiers prioritaires où près d'un habitant sur cinq est concerné, un taux bien supérieur au taux parisien (19 % contre 12 % à Paris). Le taux de chômage est particulièrement élevé dans les quartiers Algérie (30 %), Porte de la Chapelle - Charles Hermite (27 %) et Oudiné - Chevaleret (26 %). Le chômage avait tendance à reculer légèrement plus rapidement dans les quartiers prioritaires qu'à Paris en moyenne sur la période 1999-2009 (respectivement -1,5 point contre -1 point). À l'inverse, sur la période 2009-2014, la progression du chômage est légèrement plus rapide dans les quartiers qu'à Paris (+1,3 point contre +1 point). Les fluctuations du taux de chômage observées sur les deux périodes sont ainsi plus marquées dans les quartiers prioritaires qu'en moyenne parisienne. Dans le détail, on observe de fortes disparités entre les quartiers. En tendance, les quartiers ayant connu les plus fortes hausses du chômage sur la période récente sont Oudiné - Chevaleret (+11 points), Porte de la Chapelle - Charles Hermite (+11 points) et Algérie (+7 points). À l'inverse, Chaufourniers (19^e) et Kellermann (13^e) sont marqués par une diminution du taux de chômage sur la période.

Sur la période la plus récente, entre 2014 et 2017, la progression du nombre de demandeurs d'emploi est plus marquée dans les quartiers prioritaires qu'à Paris. En 2017, 24 110 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi résident dans un quartier prioritaire. Depuis 2014, le nombre de demandeurs d'emploi (catégorie ABC)⁶ a augmenté plus dans les quartiers prioritaires (+5 %) qu'en moyenne à Paris (+4 %). **Le rythme de croissance a toutefois tendance à ralentir par rapport à la période précédente.** Entre 2009 et 2014, le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de +5 % en moyenne par an dans les quartiers prioritaires (+4 % à Paris), contre +2 % en moyenne par an entre 2014 et 2017 (+1 % à Paris). Ce ralentissement est lié en partie à la plus forte baisse du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A dans les quartiers prioritaires (-2 % contre -1 % à Paris). En termes de profils, les demandeurs d'emploi sont moins souvent des femmes dans les quartiers prioritaires qu'en moyenne à Paris (42 % contre 49 %), et leur part baisse (-3,3 points entre 2014 et 2017), alors qu'elle a progressé à Paris (+0,7 point). **Si les demandeurs d'emploi âgés de 50 ans ou plus sont plus nombreux dans les quartiers prioritaires (30 % contre 28 % à Paris), leur part augmente moins dans les quartiers prioritaires (+4 points) qu'en moyenne à Paris (+9 points) sur la même période.**

5 - Le taux de chômage au sens du recensement est obtenu en divisant le nombre de chômeurs par la population active de 15 à 64 ans. Les chômeurs au sens du recensement de la population sont les personnes (de 15 à 64 ans) qui se sont déclarées chômeurs (inscrits ou non à Pôle Emploi) sauf si elles ont, en outre, déclaré explicitement ne pas rechercher de travail ; et d'autre part les personnes qui ne se sont déclarées spontanément ni en emploi, ni en chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi. Un chômeur au sens du recensement n'est pas forcément un chômeur au sens du BIT (et inversement).

6 - Les demandeurs d'emploi de catégorie ABC sont les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi (catégorie A), les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (catégorie B) et les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (catégorie C). Les autres catégories correspondent aux demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (catégories D et E).

TAUX DE CHÔMAGE



Source : Insee, recensement de la population 2014

TAUX DE CHÔMAGE

Part des chômeurs, dans le total des actifs âgés de 15 à 64 ans

- plus de 20 %
- de 16 à 20 %
- de 12 à 16 %
- de 8 à 12 %
- moins de 8 %

Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris.

Source : Recensement de la Population (Insee) - 2014

- Quartier prioritaire de la politique de la ville
- Quartier de veille active



ANTENNE PÔLE EMPLOI – PARIS 18^e NEY, BOULEVARD NEY (PORTE DE MONTMARTRE - PORTE DES POISSONNIERS - MOSKOVA, 18^e)

Un habitat social majoritaire qui se diversifie sur la période récente

Un recul du mal logement

Malgré d'importants investissements consacrés à l'amélioration des conditions de vie des habitants des quartiers prioritaires une part élevée de ménages mal logés⁷ subsiste dans les quartiers. Ainsi, **11 % des ménages des quartiers prioritaires sont en situation de mal logement en 2014, un taux supérieur au taux parisien moyen (9 %)**. Le taux de mal-logement est particulièrement élevée dans les quartiers Blémont (17 %), Villa d'Este (16 %) et Goutte d'Or (15 %).

La tendance générale est néanmoins au recul de la part de ménages mal logés: la proportion était de 14 % dans les quartiers réglementaires en 1999 contre 11 % aujourd'hui, un recul qui s'observe au même rythme dans les quartiers qu'à Paris en moyenne. Sur la dernière période, cette part baisse davantage dans les quartiers prioritaires qu'à Paris (-2,2 points entre 2009 et 2014 contre -1,1 point).

Une forte proportion de logements sociaux en moyenne

Les quartiers prioritaires connaissent des situations variées du point de vue de

l'habitat qui les compose. Pendant que certains sont majoritairement constitués d'habitat privé, dont une partie est dégradée, d'autres au contraire sont composés en majorité d'habitat social.

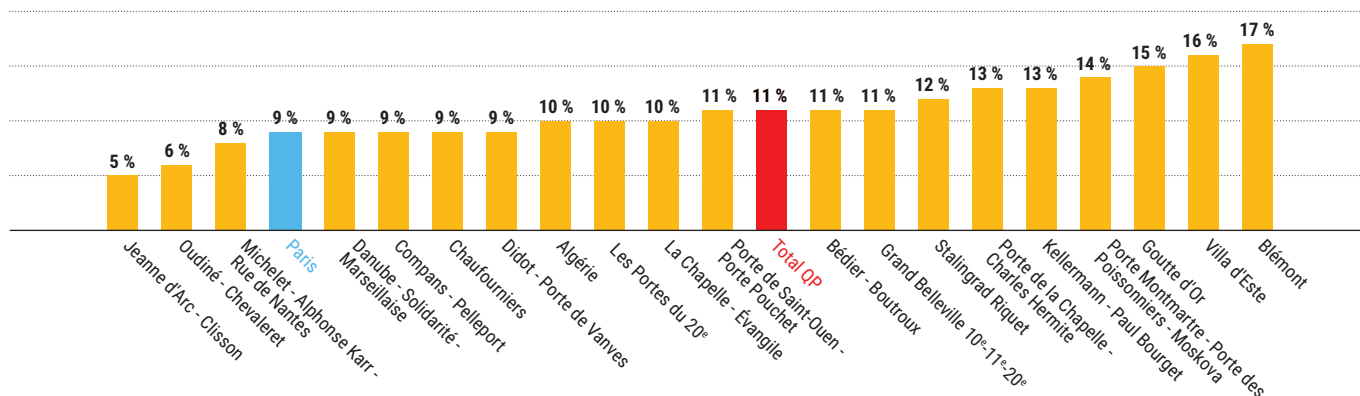
Les logements sociaux SRU sont en moyenne très présents dans les quartiers prioritaires: ils représentent les deux tiers des logements (67 %) contre 21 % à Paris en moyenne en 2017. Alors que la part des logements SRU avait augmenté de +2 points dans les quartiers entre 2001 et 2009, un rythme similaire à celui observé en moyenne à Paris, on constate une progression plus rapide sur la période suivante de leur nombre dans les quartiers que sur l'ensemble du territoire parisien. En effet, **la proportion de logements SRU s'accroît de +8 points entre 2009 et 2017 dans les quartiers prioritaires, soit un rythme près de deux fois plus rapide qu'en moyenne parisienne (+5 points)**. Le taux de logements sociaux SRU a notamment augmenté de façon très importante dans les quartiers Jeanne d'Arc (13^e) et les Portes du 20^e.

Le loyer moyen des logements des bailleurs sociaux est plus faible (6,30 €/

Deux logements sur trois dans les quartiers prioritaires sont des logements sociaux SRU

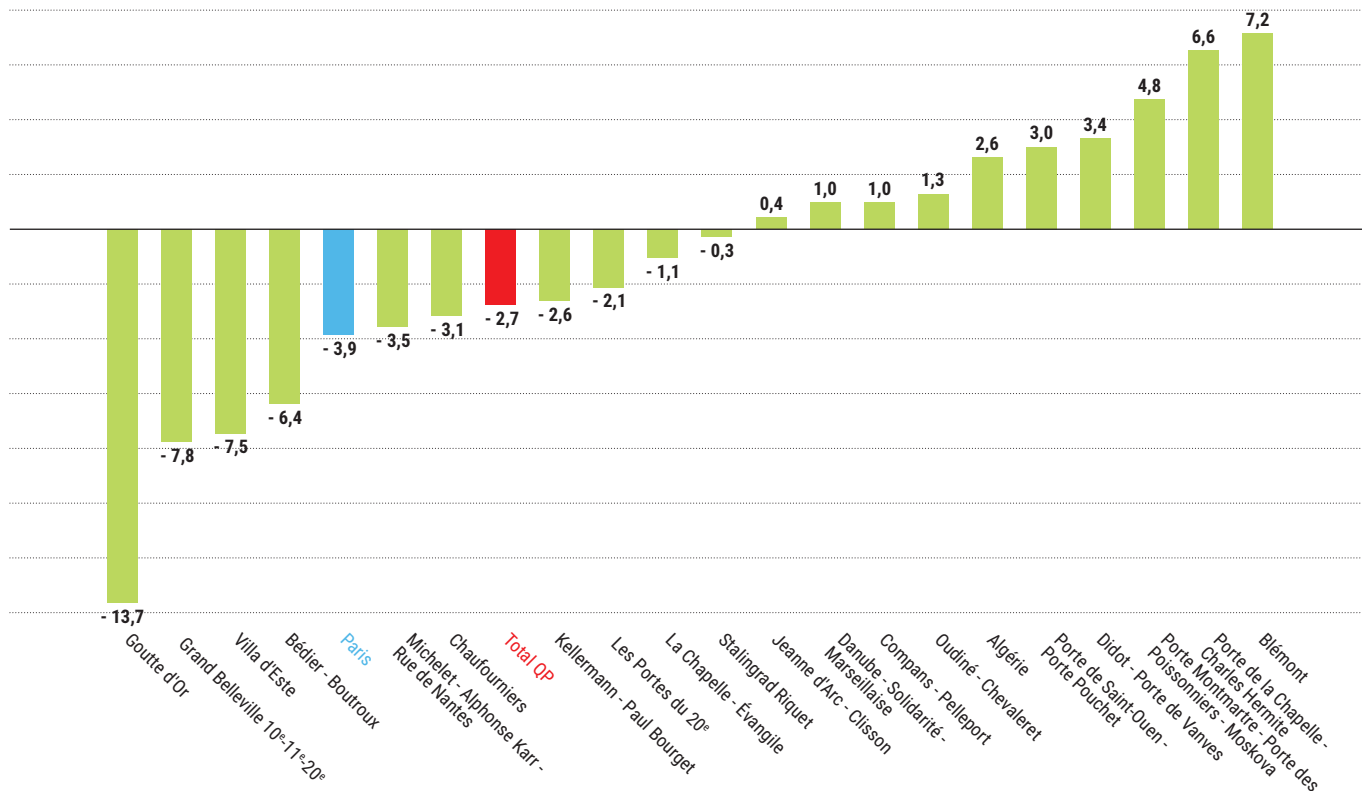
7 - La part des ménages en situation de mal-logement correspond à la proportion des ménages logés dans un logement sans pièce dédiée à la toilette et/ ou en situation de suroccupation, parmi l'ensemble des ménages.

PART DES MÉNAGES EN SITUATION DE MAL-LOGEMENT



Source : Insee, recensement de la population 2014

ÉVOLUTION DE LA PART DE MÉNAGES EN SITUATION DE MAL-LOGEMENT (EN POINTS), 1999-2014



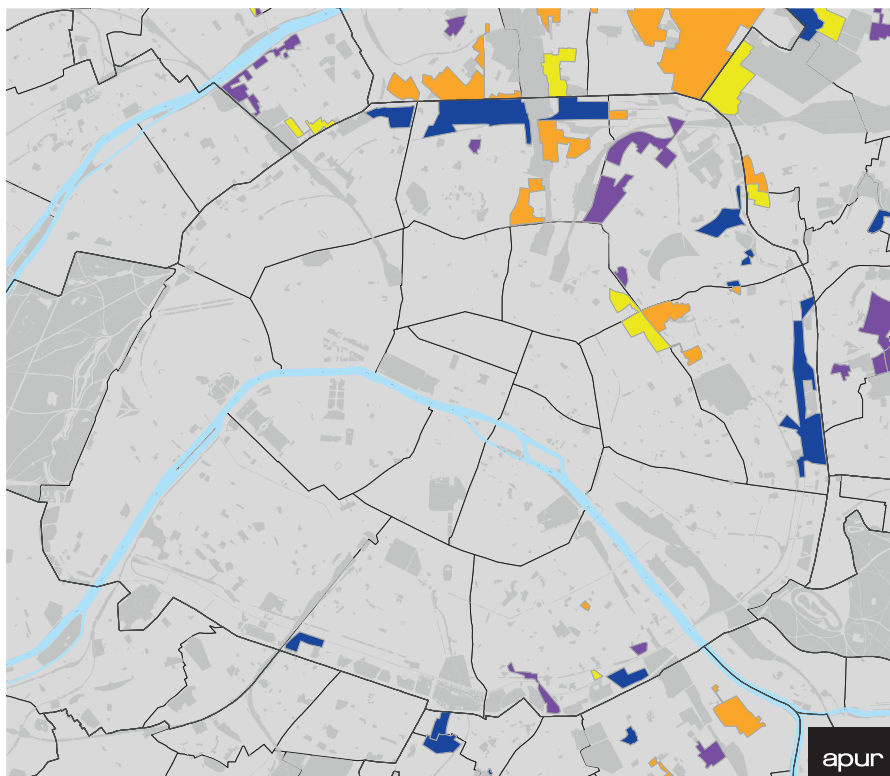
Source : Insee, recensement de la population 1999 et 2014

PART DES LOGEMENTS SOCIAUX DANS L'ENSEMBLE DES LOGEMENTS

Part des logements sociaux de type RPLS dans le total des logements

- Moins de 25 %
- de 25 à 50 %
- de 50 à 75 %
- plus de 75 %
- NQPV sans donnée
- Espace vert, cimetière, aire de stockage, voie ferrée...

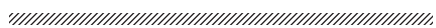
Sources : DGFIP 01/01/2013, RPLS 2016 version décret



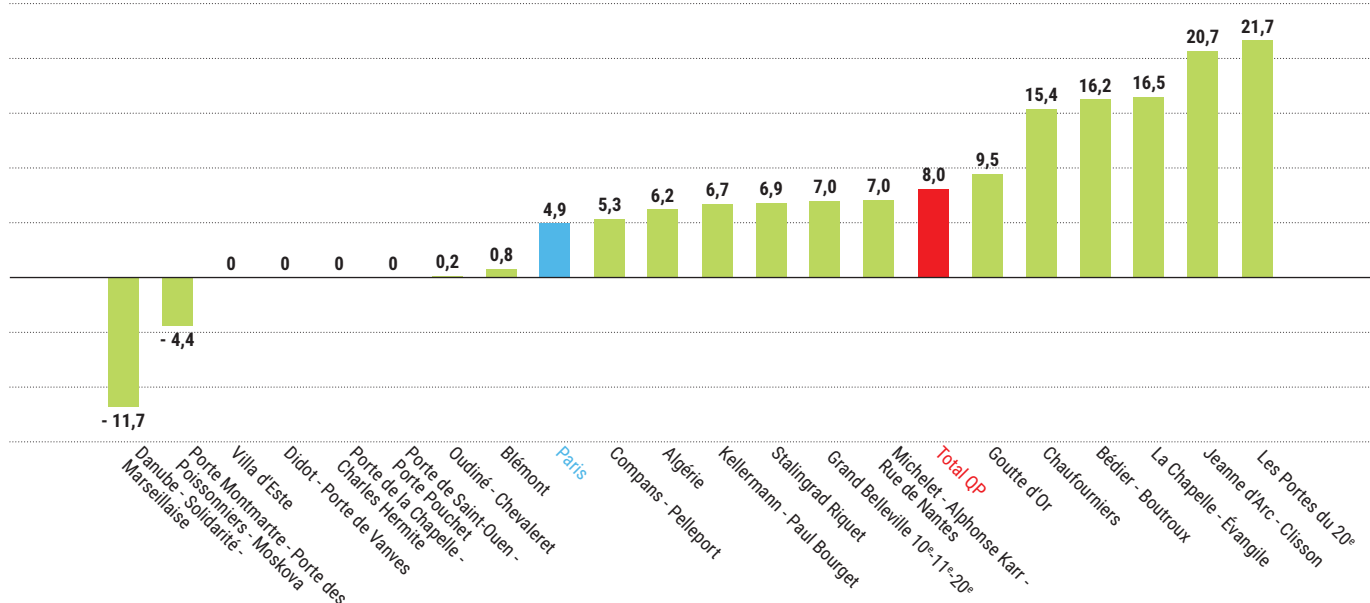


© Apur - Arnaud Duboys Fresney

RUE DU CHEVALERET, GRAND ENSEMBLE MUR PEINT (OUDINÉ - CHEVALERET, 13^e)



ÉVOLUTION DE LA PART DE LOGEMENTS SRU (EN POINTS), 2009-2017



Source : Insee, recensement de la population 2009 et 2017



HBM, avenue Simon Bolivar (Chaufourniers, 19^e)



Rue du Château des Rentiers (Nationale, 13^e)



Ensemble Masséna (Masséna, 13^e)



© Apur - Arnaud Duboys Fresney

Opération Broussais, rue des Mariniers (Didot - Porte de Vanves, 14^e)



© Apur - David Boureau

Logements récemment livrés (2017), rue d'Aubervilliers (La Chapelle, 18^e)



© Apur - Arnaud Duboys Fresney

Immeubles de logements sociaux, rue Paul Bourget (Kellermann - Paul Bourget, 13^e)



© Apur - David Boureau

Réhabilitation des logements sociaux de la barre Borel (Paris Habitat), boulevard du Bois le Prêtre (Porte Saint-Ouen - Porte Pouchet, 17^e)

m² ans les quartiers prioritaires) qu'en moyenne à Paris (7 €/m²). Plus de la moitié du parc de logement social a un loyer inférieur à 7 €/m² dans les quartiers prioritaires (55 %), quand cette proportion est de 40 % dans l'ensemble du parc social parisien. Les loyers sont liés aux catégories de financement et l'écart constaté entre les quartiers prioritaires et le reste de Paris est lié pour une part à une différence dans la structure du parc de logements dans ces différents secteurs⁸.

Une plus forte production de logements sociaux neufs dans les quartiers

Entre 2001 et 2017, la Ville de Paris a financé plus de 98 000 logements sociaux, dont plus de 8 300 sont implantés au sein des quartiers, soit 8,5 % du total. Les logements financés relèvent de

plusieurs modes de production : tantôt ils correspondent à des programmes de logements neufs (dans 47 % des cas), tantôt à une acquisition réhabilitation (35 %) ou encore une acquisition conventionnement (17 %).

Dans les quartiers prioritaires, on note **une plus forte proportion de logements sociaux neufs qu'en moyenne à Paris : plus des deux tiers des logements sociaux** financés correspondent à des logements produits au sein de programmes neufs (68 %) alors qu'ils ne sont que 16 % à être issus d'une acquisition réhabilitation et 15 % d'une acquisition conventionnement. Alors que le mode de production des logements sociaux dans les quartiers prioritaires était très majoritairement la construction neuve entre 2003 et 2007 (85 %), les autres modes progressent sur les périodes suivantes.

8 - L'occupation des logements sociaux dans les quartiers parisiens de la politique de la ville (QPV et QVA), Apur, 2019.

LES LOGEMENTS SOCIAUX FINANCÉS DANS LES QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (QPV) SUR LA PÉRIODE 2001 À 2017, SELON LEUR MODE DE PRODUCTION

	Nombre de LLS financés entre 2001 et 2017	Acquisition conventionnement (%)	Acquisition réhabilitation (%)	Construction neuve (%)
Bédier - Boutroux (13 ^e)	840	0	0	100
Blémont (18 ^e)	8	0	0	100
Chaufourniers (19 ^e)	7	0	14	86
Compans - Pelleport (19 ^e et 20 ^e)	86	100	0	0
Danube - Solidarité - Marseillaise (19 ^e)	445	0	0	100
Didot - Porte de Vanves (14 ^e)	100	0	0	100
Goutte d'Or (18 ^e)	795	12	28	60
Grand Belleville (10 ^e)	84	2	19	79
Grand Belleville (11 ^e)	494	7	17	76
Grand Belleville (20 ^e)	738	8	55	38
Jeanne d'Arc - Clisson (13 ^e)	254	28	0	72
Kellermann - Paul Bourget (13 ^e)	8	0	0	100
La Chapelle - Évangile (18 ^e)	923	2	16	81
Les Portes du 20 ^e (20 ^e)	342	56	17	27
Michelet - Alphonse Karr - Rue de Nantes (19 ^e)	519	0	10	90
Oudiné - Chevaleret (13 ^e)	172	0	93	7
Porte Montmartre - Porte des Poissonniers - Moskowa (18 ^e)	1 212	38	1	61
Porte de Saint-Ouen - Porte Pouchet (17 ^e)	32	0	0	100
Stalingrad Riquet (19 ^e)	1 273	21	15	63
Ensemble des QPV	8 332	15	16	68
Total QP	89 872	37	17	45
Paris	98 204	35	17	47

Source : Ville de Paris 2018, traitement Apur

Une proportion plus importante de logements sociaux adaptés financés de 2001 à 2017

On note également une plus grande variété de types de logements financés dans les quartiers. Parmi les 8 300 logements sociaux financés, la moitié correspond à des logements familiaux (52 % contre 68 % en moyenne parisienne).

L'autre moitié se répartit entre les résidences étudiantes, près de deux fois plus nombreuses en proportion qu'en moyenne à Paris (21 % contre 12 %), les Foyers de travailleurs migrants (FTM) qui sont également plus fréquemment financés dans les quartiers (10 % contre 4 % à Paris) et les Foyers de jeunes tra-

vailleurs (FJT) (9 % contre 6 %). Cette ventilation contribue à la diversification du parc de logements et permet d'attirer un public différent dans les quartiers (étudiants, jeunes actifs, etc.).

À l'inverse, certains types de logements sociaux sont moins souvent financés dans les quartiers qu'à Paris, c'est le cas des établissements d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes (EHPAD), les centres d'hébergement d'urgence (CHU), les centres d'hébergement pour la réinsertion locale (CHRS) et les foyers pour personnes handicapées (FPH) qui ne représentent que 3 % des logements financés dans les quartiers contre 6 % à Paris en moyenne.

LES LOGEMENTS SOCIAUX FINANCÉS DANS LES QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (QPV) SUR LA PÉRIODE 2001 À 2017, SELON LEUR NATURE

	Logement familial (%)	Résidence étudiants (%)	FTM (%)	FTM résidentiel (%)	FJT (%)	Résidence sociale (%)	EHPAD (%)	Maison relais (%)	Autres structures collectives (%)
Bédier - Boutroux (13 ^e)	8	30	27	0	27	2	3	3	0
Blémont (18 ^e)	100	0	0	0	0	0	0	0	0
Chaufourniers (19 ^e)	100	0	0	0	0	0	0	0	0
Compans - Pelleport (19 ^e et 20 ^e)	100	0	0	0	0	0	0	0	0
Danube - Solidarité - Marseillaise (19 ^e)	1	71	22	0	0	0	0	0	7
Didot - Porte de Vanves (14 ^e)	0	100	0	0	0	0	0	0	0
Goutte d'Or (18 ^e)	80	9	0	0	3	7	0	0	1
Grand Belleville (10 ^e)	100	0	0	0	0	0	0	0	0
Grand Belleville (11 ^e)	19	13	47	0	9	8	0	5	0
Grand Belleville (20 ^e)	75	7	5	0	0	4	0	4	5
Jeanne d'Arc - Clisson (13 ^e)	28	0	72	0	0	0	0	0	0
Kellermann - Paul Bourget (13 ^e)	63	0	38	0	0	0	0	0	0
La Chapelle - Évangile (18 ^e)	38	26	0	7	22	7	0	0	0
Les Portes du 20 ^e (20 ^e)	100	0	0	0	0	0	0	0	0
Michelet - A. Karr - Rue de Nantes (19 ^e)	16	38	15	0	30	0	0	0	2
Oudiné - Chevaleret (13 ^e)	100	0	0	0	0	0	0	0	0
Porte Montmartre - Porte des Poissonniers - Moskowa (18 ^e)	74	20	0	0	6	0	0	0	0
Porte de Saint-Ouen - Porte Pouchet (17 ^e)	100	0	0	0	0	0	0	0	0
Stalingrad Riquet (19 ^e)	63	16	0	18	0	0	0	0	4
Ensemble des QPV	52	21	10	3	9	2	0	1	2
Total QP	70	11	4	1	6	2	2	1	2
Paris	68	12	4	1	6	2	2	1	2

Source : Ville de Paris 2018, traitement Apur



Résidence sociale, 2-4 rue Péan (Bédier - Boutroux, 13^e)

© Apur - Arnaud Duboys Fresney



Résidence universitaire Pajol, 1 rue Pajol (La Chapelle - Évangile, 18^e)

© Apur - David Bourreau



Résidence étudiante, rue du Moulin Joly et 91-95 rue Fontaine-au-Roi (Grand Belleville, 11^e)

© Apur - Arnaud Duboys Fresney



Opération Broussais, résidence étudiante, rue Didot (Didot - Porte de Vanves, 14^e)

© Apur - Arnaud Duboys Fresney

La moitié des logements locatifs sociaux financés dans les quartiers entre 2001 et 2017 sont des logements de structures d'hébergements spécifiques

Une majorité de logements locatifs sociaux familiaux de type PLS financés de 2001 à 2017

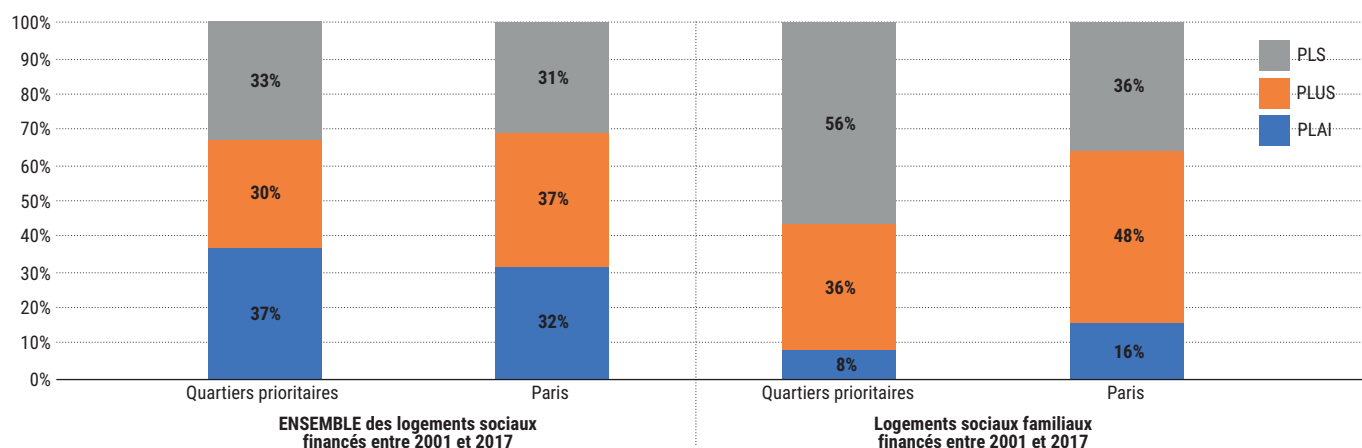
Sur l'ensemble des logements locatifs sociaux financés entre 2001 et 2017 dans les quartiers prioritaires, la répartition est relativement homogène entre les différents types de catégorie de financement : 37 % des logements locatifs sociaux ont été financés en PLAI⁹ (32 % à Paris), 30 % en PLUS (37 % à Paris) et 33 % en PLS (31 % à Paris).

Les proportions de PLAI plus élevées dans les quartiers prioritaires sont notamment liées à la part plus importante de logements locatifs sociaux adaptés de type FTM, FJT financés dans ces quartiers.

En analysant uniquement les logements sociaux familiaux, la proportion de logement PLAI dans les quartiers prioritaires tombe à 8 % des logements financés (16 % à Paris), celle de PLUS à 36 % (48 % à Paris), tandis que plus de la moitié des logements financés sont des PLS (56 % contre 36 % à Paris). **Cette répartition favorise un rééquilibrage de l'offre de logements permettant d'attirer des ménages plus favorisés et d'introduire davantage de mixité sociale dans les quartiers.**

9 - Il existe plusieurs catégories de logements sociaux suivant les prêts et subventions accordés aux organismes lors de leur construction : les PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) réservés aux personnes en situation de grande précarité ; les PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) correspondent aux HLM traditionnelles ; et les PLS (Prêt Locatif Social), attribués aux familles dont les revenus sont trop élevés pour pouvoir accéder aux locations HLM ordinaires, mais trop bas pour pouvoir se loger dans le secteur privé.

LES LOGEMENTS SOCIAUX FINANCÉS SUR LA PÉRIODE 2001 À 2017, SELON LEUR LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE ET SELON LEUR CATÉGORIE DE FINANCEMENT



Source : Ville de Paris 2018, traitement Apur

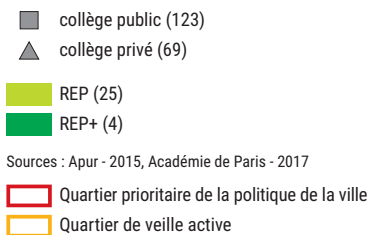
Une réduction des écarts de réussite scolaire

Une baisse d'effectifs dans les établissements classés en REP

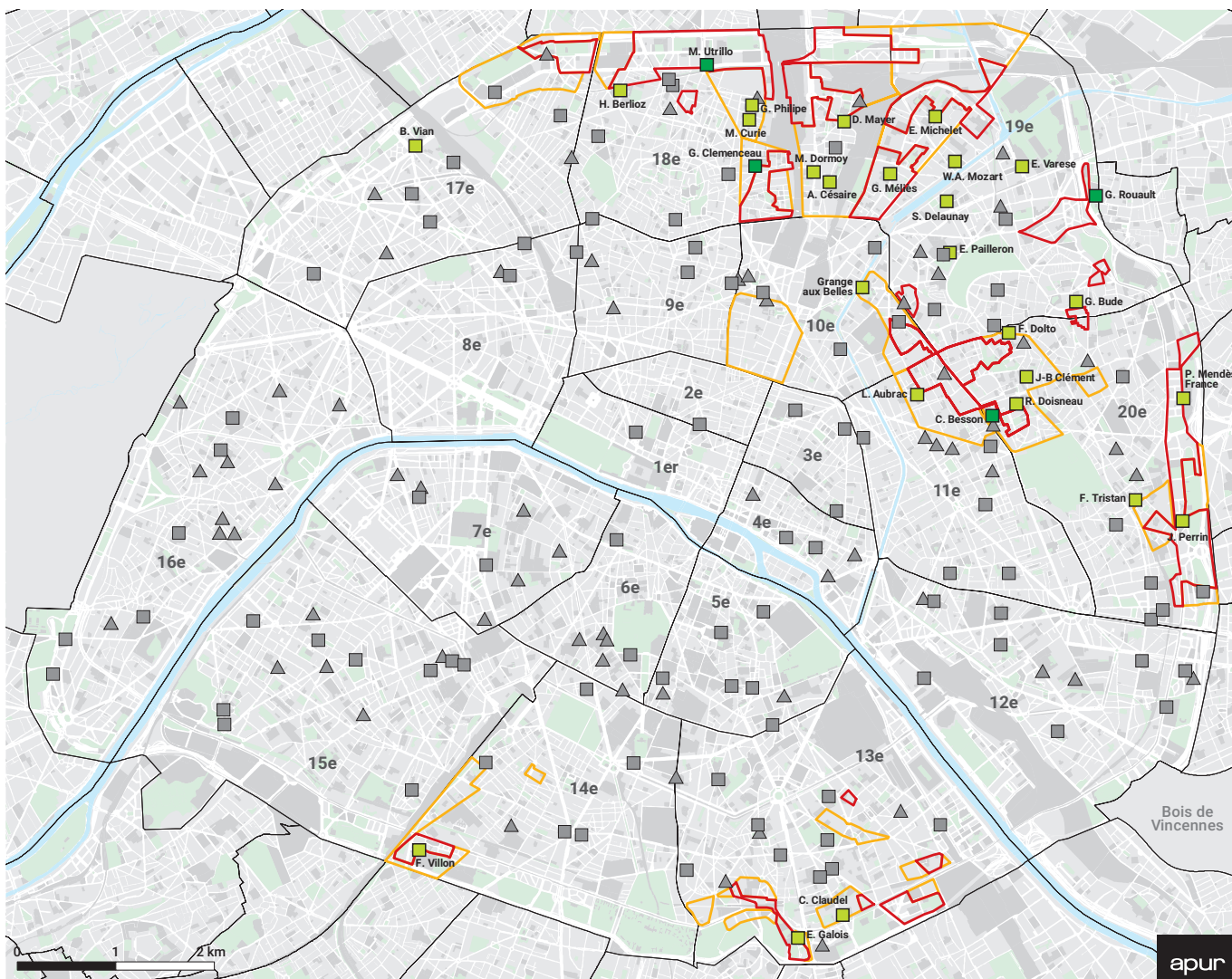
Le territoire parisien accueille 178 collèges répartis entre 115 établissements publics et 63 établissements privés sous contrat. Parmi les 115 collèges publics recensés, 29 appartiennent à des secteurs concernés par le nouveau réseau d'éducation prioritaire défini en 2016. Ils se répartissent pour 4 d'entre eux en REP+, établissements où se concentrent les plus grandes difficultés sociales ayant une incidence sur la réussite scolaire, et pour les 25 autres en REP, plus mixtes socialement mais présentant des difficultés sociales plus importantes que celles des collèges situés hors d'un réseau d'éducation prioritaire.

Les collèges en réseau d'éducation prioritaire à Paris (REP ou REP+) sont pour la très grande majorité d'entre eux localisés dans un quartier prioritaire ou de veille active. Ils

Les collèges en réseau d'éducation prioritaire à Paris (REP ou REP+) sont pour la très grande majorité d'entre eux localisés dans un quartier prioritaire ou de veille active. Ils



COLLÈGES EN ÉDUCATION PRIORITAIRE

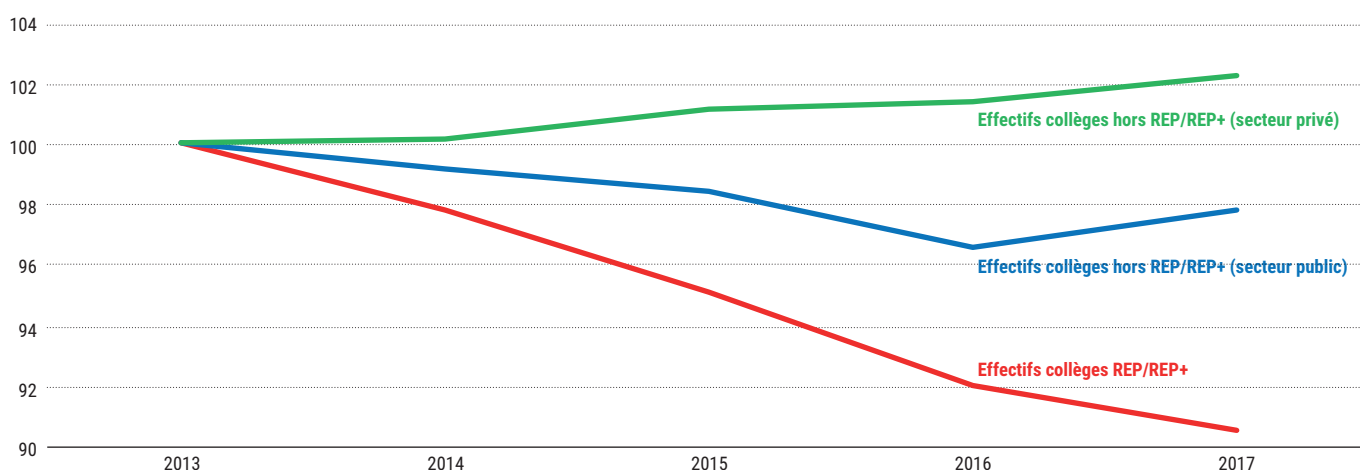


EFFECTIFS DES COLLÈGES PARISIENS ET ÉVOLUTIONS, 2013-2017

Évolution 2013-2017	6 ^e		5 ^e		4 ^e		3 ^e		TOTAL 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e , 3 ^e	
	en nombre	en %	en nombre	en %	en nombre	en %	en nombre	en %	en nombre	en %
Collèges REP/REP+	-462	-13,8%	-378	-11,7%	-377	-11,6%	15	0,5%	-1 202	-9,4%
Collèges hors REP/REP+ secteur public	51	0,5%	-16	-0,2%	-362	-3,3%	-585	-5,3%	-912	-2,1%
Collèges hors REP/REP+ secteur privé	148	2,1%	167	2,4%	81	1,1%	229	3,4%	625	2,2%
Collèges hors REP/REP+ public + privé	199	1,1%	151	0,9%	-281	-1,6%	-356	-2,0%	-287	-0,4%

Source : Rectorat de Paris, SSA

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DANS LES COLLÈGES EN REP/REP+ ET HORS REP/REP+ (EN BASE 100)



Source : Rectorat de Paris, SSA

accueillent plus de 11 500 élèves, ce qui représente 14 % de l'ensemble des effectifs des collèges à Paris en 2017.

La proportion des effectifs des collèges à Paris au sein de la géographie de l'éducation prioritaire (REP/REP+) a diminué entre 2013 (15 %) et 2017 (14 %) ¹⁰. Cette baisse correspond à 1 200 élèves de moins au cours de la période, soit une diminution générale observée de -9 %.

À l'inverse, la part des effectifs des collèges situés en dehors des secteurs d'éducation prioritaire est en hausse : elle passe de 85 % en

2017, malgré une diminution de près de 300 élèves au cours de cette période. Il y a toutefois une différence assez marquée entre les collèges publics où les effectifs diminuent fortement (-900 élèves environ, soit -2 % entre 2013 et 2017) et les collèges privés où les effectifs ont augmenté avec plus de 600 élèves supplémentaires (soit +2 %) sur la même période. La diminution des effectifs des collèges situés en REP/REP+ peut notamment s'expliquer par des pratiques d'évitement vis-à-vis des collèges situés en géographie prioritaire, même si d'autres facteurs peuvent jouer également (évolution du nombre d'enfants résidant dans les quartiers).

10 - Les analyses ont été produites à périmètre constant, correspondant aux collèges REP et REP+ définis en 2016.



Collège Aimé Césaire, esplanade Nathalie Sarraute (La Chapelle - Évangile, 18^e)



École maternelle Eugénie Cotton (Compans - Pelleport, 19^e)



Cité scolaire internationale Honoré-de-Balzac, 118 Boulevard Bessières (Porte de Saint-Ouen - Porte Pouchet, 17^e)

Des écarts de réussite scolaire en baisse entre les établissements en REP et hors REP

Les indicateurs montrent une progression importante du taux de réussite au Brevet des collèges dans les établissements en REP ou REP+ entre 2013 et 2017. Le taux de réussite était de 65 % en 2013 contre 81 % en 2017, soit une augmentation de plus de 15 points entre ces deux dates. Cette forte hausse contribue à réduire les écarts entre les collèges des réseaux d'éducation prioritaire et et les autres établissements du secteur privé ou public.

Pour les collèges situés en dehors des secteurs d'éducation prioritaire,

ce taux progresse moins rapidement, mais il demeure très supérieur à celui des collèges REP/REP+. Alors que le taux de réussite au brevet était de 89 % en 2013 (soit 24 points de plus que pour les collèges en REP/REP+), il atteint 92 % en 2017. Le taux de réussite des collèges privés est plus élevé, il s'élève à 95 % en 2017, soit 6 points de plus que celui des collèges publics.

Un recul du retard scolaire dans les collèges situés dans les quartiers prioritaires

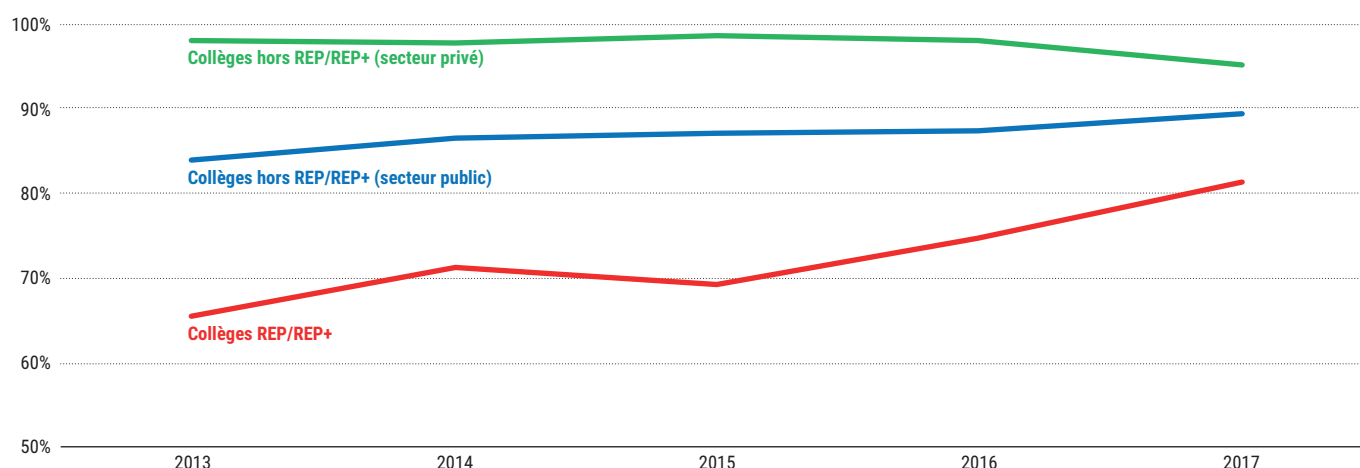
Afin de mieux appréhender la situation des quartiers prioritaires, le choix a été fait d'observer à la fois les établissements implantés au sein même des pé-

TAUX DE RÉUSSITE AU BREVET DES COLLÈGES DANS LES RÉSEAUX D'ÉDUCATION PRIORITAIRE

	2013	2014	2015	2016	2017	Évolution 2013-2017 (en point)
Collèges REP/REP+	65%	71%	69%	75%	81%	+16
Collèges hors REP/REP+ (secteur public)	84%	87%	87%	87%	89%	+5
Collèges hors REP/REP+ (secteur privé)	98%	98%	99%	98%	95%	-3
Collèges hors REP/REP+ public + privé	89%	91%	92%	92%	92%	+2

Source : Rectorat de Paris, SSA

ÉVOLUTION DU TAUX DE RÉUSSITE AU BREVET DES COLLÈGES DANS LES REP/REP+ ET HORS REP/REP+



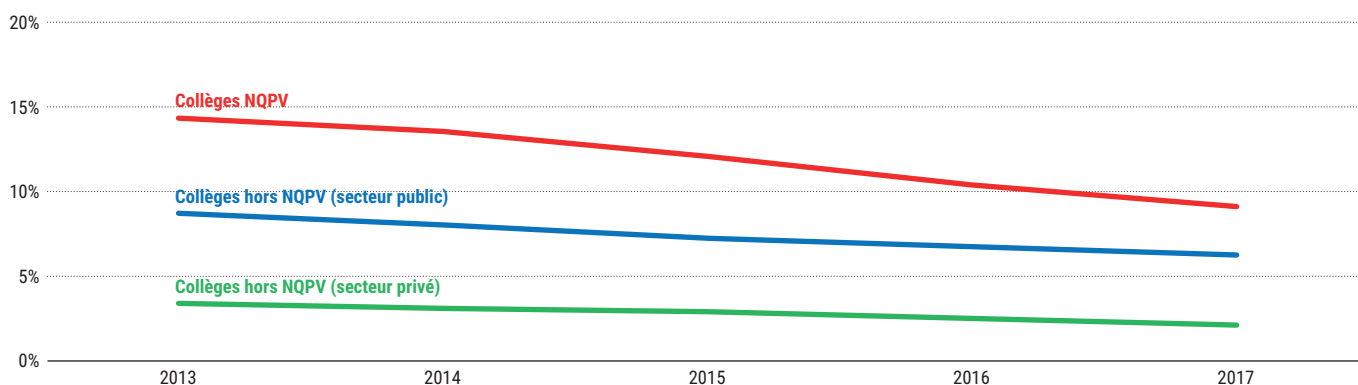
Source : Rectorat de Paris, SSA

RETARD DES ÉLÈVES À L'ENTRÉE EN 6^E DANS LES COLLÈGES DES QUARTIERS PRIORITAIRES

	2013	2014	2015	2016	2017	Évolution 2013-2017 (en point)
Collèges NQPV	14%	14%	12%	10%	9%	-5
Collèges hors NQPV (secteur public)	9%	8%	7%	7%	6%	-2
Collèges hors NQPV (secteur privé)	3%	3%	3%	3%	2%	-1
Collèges hors NQPV public + privé	6%	6%	5%	5%	5%	-2

Source : Rectorat de Paris, SSA

PART DES ÉLÈVES EN RETARD À L'ENTRÉE EN 6^E



Source : Rectorat de Paris, SSA

rimètres des quartiers et les établissements situés dans un périmètre de 300 mètres autour des périmètres officiels, ces derniers accueillant souvent les élèves qui résident dans les quartiers.

Le retard scolaire à l'entrée en 6^e est un indicateur intéressant à suivre pour analyser la dynamique au sein des collèges. **Les collèges présents dans ou aux alentours d'un quartier prioritaire enregistrent une baisse de la part d'élèves en retard au moment d'entrer en classe de 6^e de -5 points.** Cette proportion, en constante diminution entre 2013 et 2017, passe de 14 % à 9 %.

Les collèges implantés en dehors des quartiers prioritaires ou de leurs abords observent également une très légère diminution de la part d'élèves en retard

à l'entrée en 6^e. Cette baisse est moins marquée que dans les quartiers prioritaires (-1 point entre 2013 et 2017) mais s'explique par un taux moins élevé (5 % en 2017, contre 6 % en 2013).

La faible part d'élèves en retard au moment d'entrer en 6^e dans les collèges situés en dehors des quartiers prioritaires masque une différence entre les collèges du secteur public et ceux du secteur privé. La part d'élèves en retard à l'entrée en 6^e dans les collèges publics est trois fois plus élevée que celle des collèges privés (soit 6 % contre 2 % en 2017), mais ces parts sont toutes deux en recul.

Une légère amélioration de la vitalité commerciale des quartiers

Une faible densité commerciale

Les quartiers prioritaires totalisent plus de 2400 locaux en rez-de-chaussée en 2017 dont près des deux tiers sont des commerces et services commerciaux (près de 1600) qui animent la vie quotidienne des habitants.

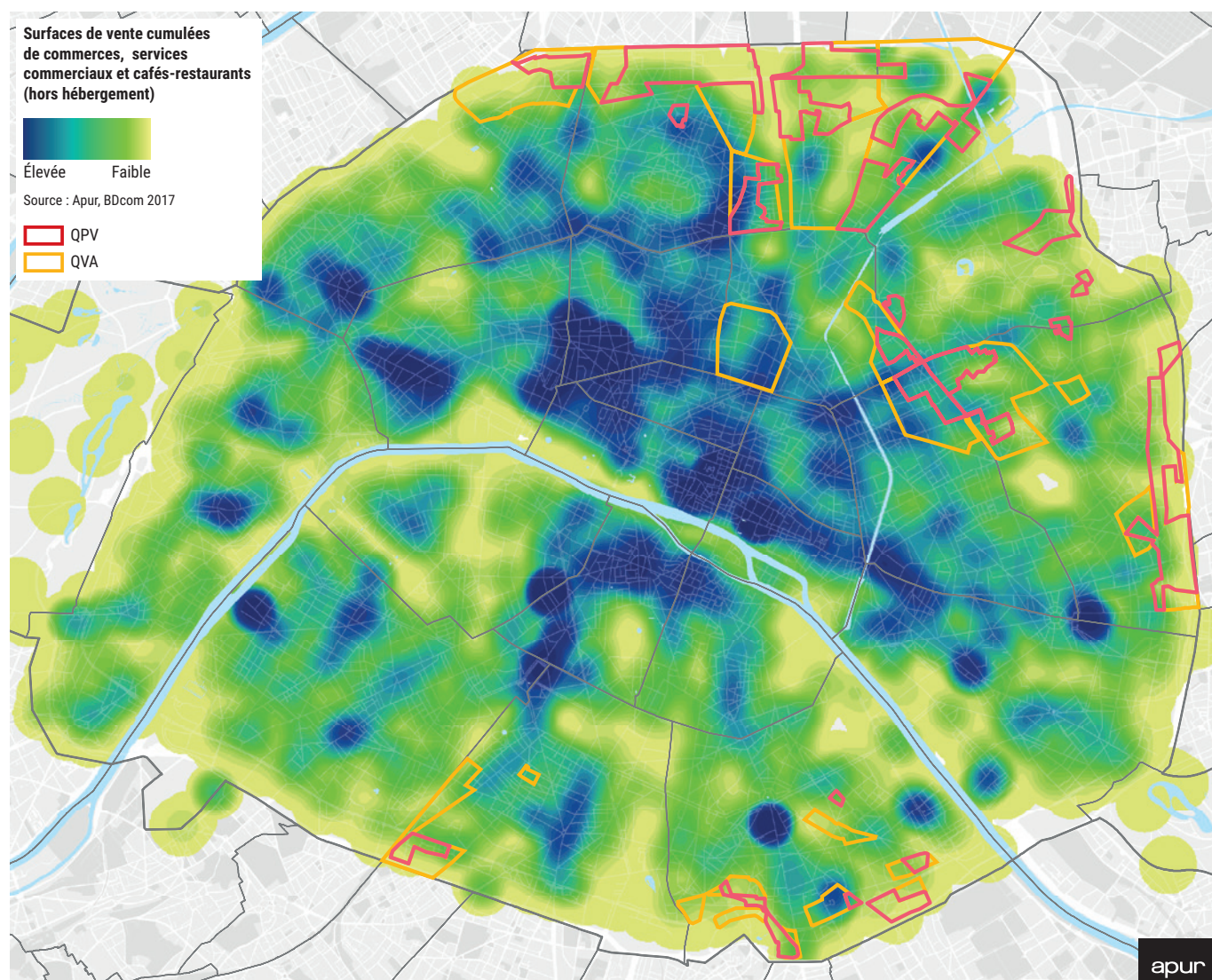
La densité de commerces et services commerciaux dans les quartiers prioritaires est nettement plus faible qu'en moyenne à Paris puisqu'elle

est de 11 pour 1000 habitants contre une moyenne parisienne de 28.

Dans un rayon de 300 mètres autour des quartiers ¹¹, certains secteurs ont une densité commerciale particulièrement faible, c'est le cas des quartiers Algérie et La Chapelle - Charles Hermite, avec une densité de 5 commerces pour 1000 habitants. D'autres quartiers ont une densité commerciale plus élevée qui rivalise avec la moyenne parisienne :

11 - Afin de mieux appréhender la situation des quartiers prioritaires en matière de dynamique commerciale, le choix a été fait d'observer à la fois les locaux implantés au sein même des périmètres des quartiers et les locaux situés dans une frange de 300 mètres autour des périmètres officiels, ces derniers accueillant souvent des populations qui vivent dans les quartiers.

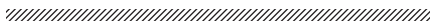
DENSITÉ COMMERCIALE À PARIS



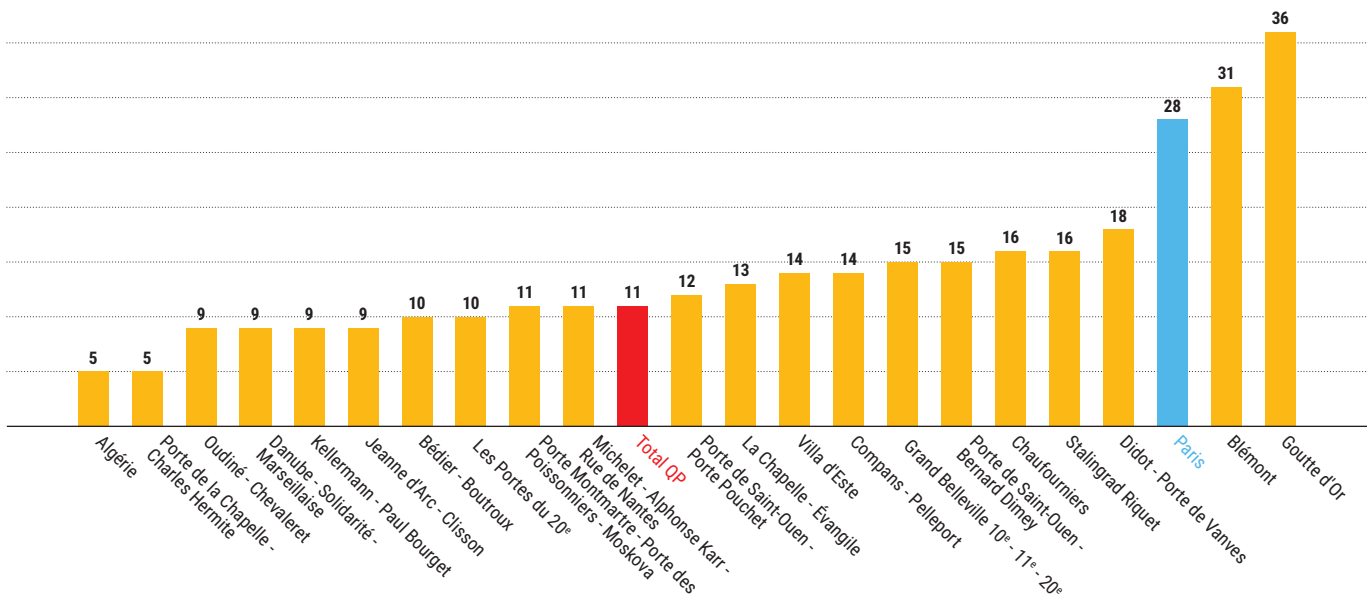


© Apur - David Boureau

FORTE DENSITÉ COMMERCIALE, RUE DEJAN (GOUTTE D'OR, 18^e)



DENSITÉ COMMERCIALE POUR 1 000 HABITANTS DANS UN RAYON DE 300 MÈTRES AUTOUR DU QUARTIER



Source : Apur, BDCCom 2017



© Apur - David Boureau

RÉNOVATION DU MARCHÉ DE LA CHAPPELLE, 10 RUE L'OLIVE (LA CHAPPELLE - ÉVANGILE, 18^e)

Goutte d'Or (36 commerces pour 1 000 habitants) et Blémont (31 commerces pour 1 000 habitants).

Une structure commerciale différente dans les quartiers

La structure commerciale des quartiers prioritaires diffère sensiblement de la structure parisienne. Un secteur est surreprésenté : l'alimentaire, dont la part excède de 5 points celle de l'ensemble de Paris (14 % contre 9 % en moyenne parisienne). En tendance, la part de l'alimentaire est en légère progression dans les quartiers entre 2014 et 2017, comme sur le territoire parisien dans son ensemble. D'autres types de commerces sont moins représentés dans les quartiers tels que les commerces non alimentaires (habillement, santé-beauté, décoration de la maison...) dont la part est de 19 % contre 26 % à Paris, les services commerciaux et agences (cordonniers, pressing,

coiffeurs, banques...) et la restauration qui représentent 16 % des commerces des quartiers contre 20 % en moyenne à Paris. Les activités classées « autres » (activités médicales, bureaux en boutique, etc.) sont plus présentes qu'à Paris en moyenne, elles représentent 21 % des locaux contre 16 %.

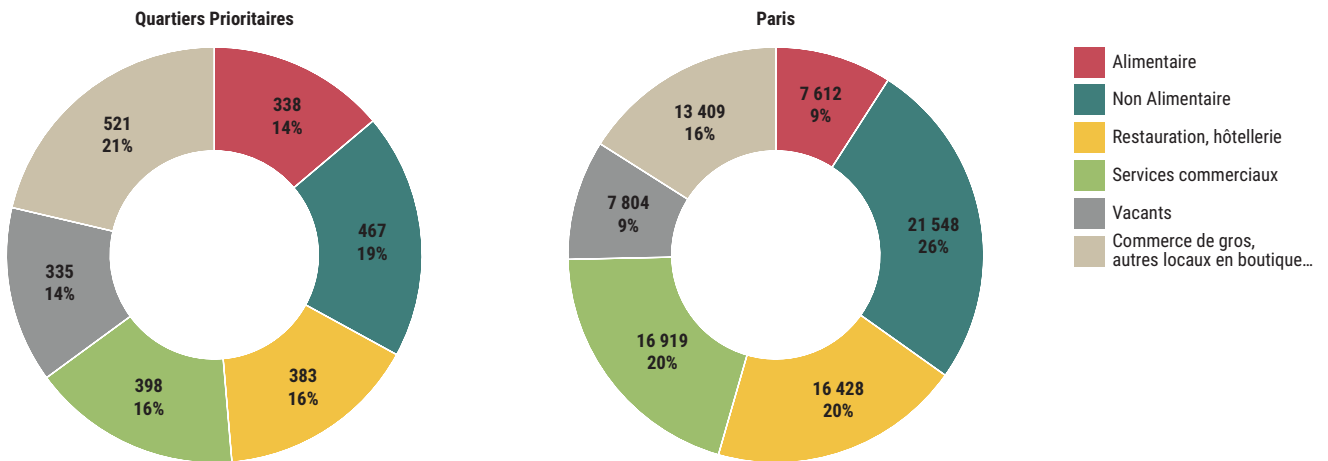
Un recul de la vacance commerciale dans les quartiers prioritaires

Les locaux vacants sont plus fréquents dans les quartiers à hauteur de 14 % contre 9 % en moyenne à Paris, signe d'un dynamisme commercial moins important. L'analyse des évolutions récentes montre cependant une tendance positive, avec un recul de la vacance commerciale : la part de locaux vacants est passée de 15 % à 14 % entre 2014 et 2017 (19 % en 2003). La vacance commerciale demeure plus fréquente dans les quartiers qu'en moyenne

parisienne mais les écarts tendent à se réduire, depuis 2011 notamment.

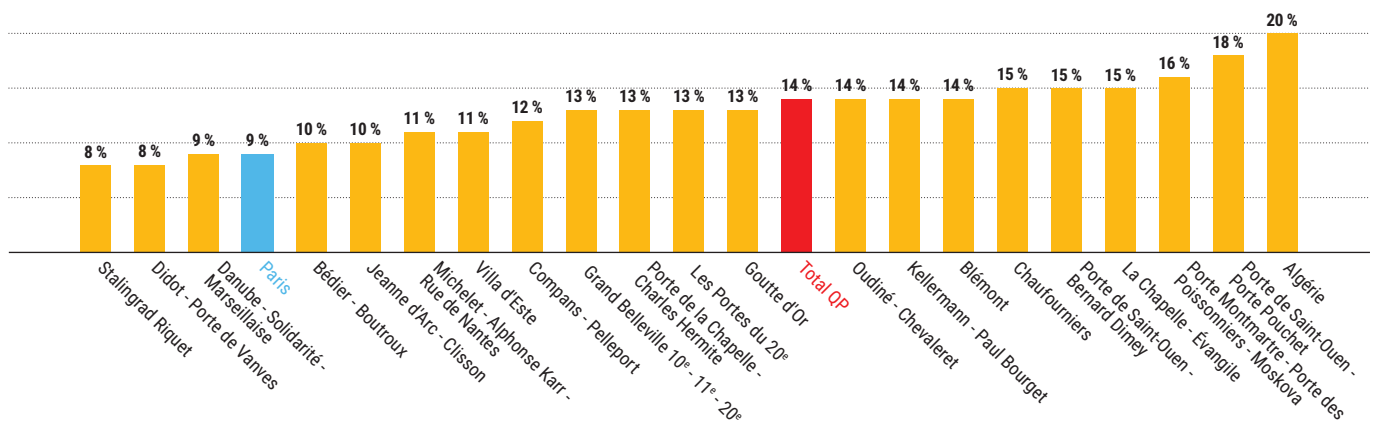
Dans certains quartiers, la vacance commerciale est élevée : Algérie (20 %), Porte de Saint-Ouen - Porte Pouchet (18 %), Porte de Montmartre - Porte des Poissonniers (16 %).

LA STRUCTURE COMMERCIALE DES QUARTIERS PRIORITAIRES



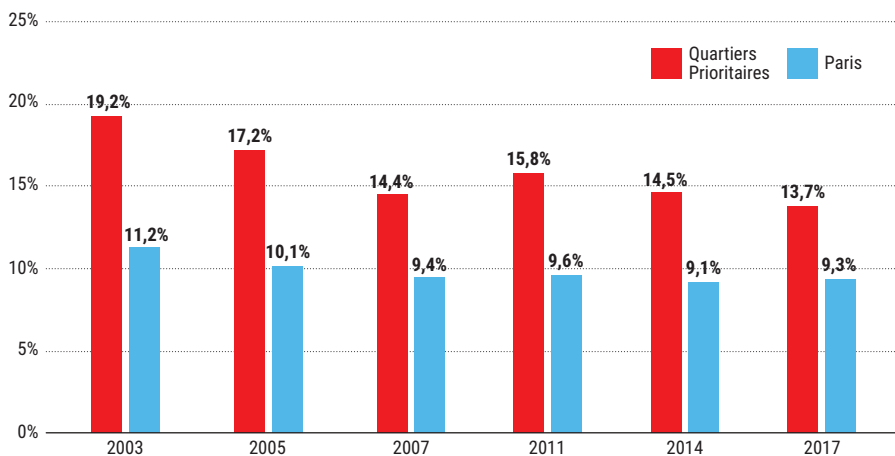
Source : Apur, BDCCom 2017

LA VACANCE COMMERCIALE DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES ET À PARIS



Source : Apur, BDCCom 2017

LA VACANCE COMMERCIALE DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES ET À PARIS



Source : Apur, BDCCom

Des évolutions du cadre de vie

Un accès inégal aux ressources associatives et aux équipements publics

Les quartiers prioritaires possèdent une densité d'équipements légèrement supérieure à celle de Paris (40 équipements pour 10 000 habitants contre 38)¹². L'offre d'équipements est toutefois très variable selon les territoires. Certains quartiers, comme Grand Belleville 10^e, Bédier - Boutroux (13^e) et Didot - Porte de Vanves (14^e) sont mieux pourvus que la moyenne parisienne, tandis que d'autres sont au contraire en déficit de structures, comme les quartiers prioritaires Kellermann - Paul Bourget (13^e) et Porte de la Chapelle - Charles Hermite (18^e). Les équipements sont aussi parfois inégalement répartis au sein d'un même quartier.

De manière générale, les quartiers disposent de nombreux équipements dédiés à la jeunesse et à l'hébergement des personnes âgées et des personnes en difficultés. À l'inverse, la densité d'équipements de santé est plus faible qu'en moyenne à Paris et moins d'équipements culturels sont situés dans ces quartiers, à l'exception du quartier Grand Belleville (10^e - 11^e - 20^e). Les quartiers de Portes bénéficient de nombreux équipements sportifs, liés à la présence de la Ceinture verte mais ceux-ci ne sont pas toujours appropriés par les habitants, comme dans le 13^e arrondissement, tandis que les quartiers de faubourg sont moins bien dotés. **Une forte vitalité associative est généralement présente dans les quartiers, notamment dans les quartiers de faubourg, sur des thé-**

12 - Afin de mieux appréhender la situation des quartiers prioritaires, le choix a été fait d'observer à la fois les équipements implantés au sein même des périmètres des quartiers et les équipements situés dans une frange de 300 mètres autour des périmètres officiels, ces derniers accueillant souvent des populations qui vivent dans les quartiers.



SKATEPARK, 8 RUE DU DOCTEUR BOURNEVILLE (KELLERMANN - PAUL BOURGET, 13^e)





© Apur - David Boureau

Complexe Sportif Max Rousié, 28 rue André Bréchet (Porte de Saint-Ouen - Porte Pouchet, 17^e)



© Apur - Arnaud Dubois Fresney

Rue des Amandiers (Grand Belleville, 20^e)



© Apur - David Boureau

Bibliothèque Vaclav Havel, esplanade Nathalie Sarraute (La Chapelle - Évangile, 18^e)



© Apur - David Boureau

Fabrique artistique et culturelle CENTQUATRE-PARIS (104), rue d'Aubervilliers (Stalingrad Riquet, 19^e)

matiques telles que l'accès au droit, l'apprentissage du français ou la jeunesse. Certains quartiers, comme ceux du 13^e arrondissement, font preuve de moins de dynamisme à cet égard. Des facteurs influent sur la distribution d'équipements et de ressources associatives. Ainsi, **on trouve plus d'équipements dans les quartiers ayant fait l'objet d'un re-**

nouvellement urbain (GPRU), tandis que les associations sont plus présentes dans les quartiers historiques de la politique de la ville. La disponibilité de locaux influe aussi sur le développement du tissu associatif, comme dans le 13^e arrondissement où il est contraint par un manque de locaux, ou dans le 17^e où il a été encouragé par une livraison de locaux.

Des quartiers bien desservis par les transports en commun

Presque tous les quartiers prioritaires parisiens sont bien desservis par les transports en commun lourds, le réseau de tramway complétant celui du métro en périphérie de manière à ce que dans tous les quartiers l'immense majorité des habitants réside à moins de 7 minutes à pieds d'une station. L'arrivée du tramway entre la Porte de la Chapelle et la Porte d'Asnières fin 2018 a permis d'améliorer la desserte en transports en commun. Cependant, les quartiers sont marqués par des coupures urbaines parfois importantes : boulevard périphérique, boulevard des maréchaux, réseaux de voies ferrées, canaux.

La présence d'espaces verts et d'espaces publics est très variable selon les quartiers, avec un taux de végétation de l'espace public en moyenne un peu plus faible qu'à Paris (17 % contre 24 %). De manière générale, la présence de la végétation est moins importante dans les quartiers de faubourgs, très minéraux (Grand Belleville dans le 10^e et 11^e, Goutte d'or et Blémont dans le 18^e) et dans les petits quartiers résidentiels (Jeanne d'Arc - Clisson et Oudiné - Chevaleret dans le 13^e, Algérie et Compans - Pelleport dans le 19^e et le 20^e). Des quartiers souffrent d'un manque de centralités et d'espaces de rencontre, qui peuvent être aussi parfois peu appropriés ou peu fréquentés par les habitants. Dans certains quartiers de tours, l'essentiel des espaces verts est constitué des jardins en pieds d'immeubles.

Des enjeux liés à l'usage de l'espace public

En outre, l'espace public fait l'objet de conflits d'usages et des enjeux spécifiques : présence de jeunes parfois mal perçue par certains habitants, dégradations et manque de propreté, activités illégales (prostitution, trafic) et sentiment d'insécurité (rixes, toxicomanie).



Arrêt de tramway Séverine (T3B), boulevard Mortier (Les Portes du 20^e, 20^e)



Revalorisation du square Jean Leclaire (Porte de Saint-Ouen - Porte Pouchet, 17^e)

© Apur - Arnaud Duboys Fresney

© Apur - David Boureau



Dépôt illicite de déchets sur l'espace public, rue Poulet (Goutte d'Or, 18^e)

© Apur - David Boureau



Jardin Poissonniers, rue des Poissonniers et rue Madeleine Rebérioux (Porte de Montmartre - Porte des Poissonniers - Moskova, 18^e)

© Apur - David Boureau



« La Joconde » artiste Okuda (Villa d'Este - Masséna, 13^e)

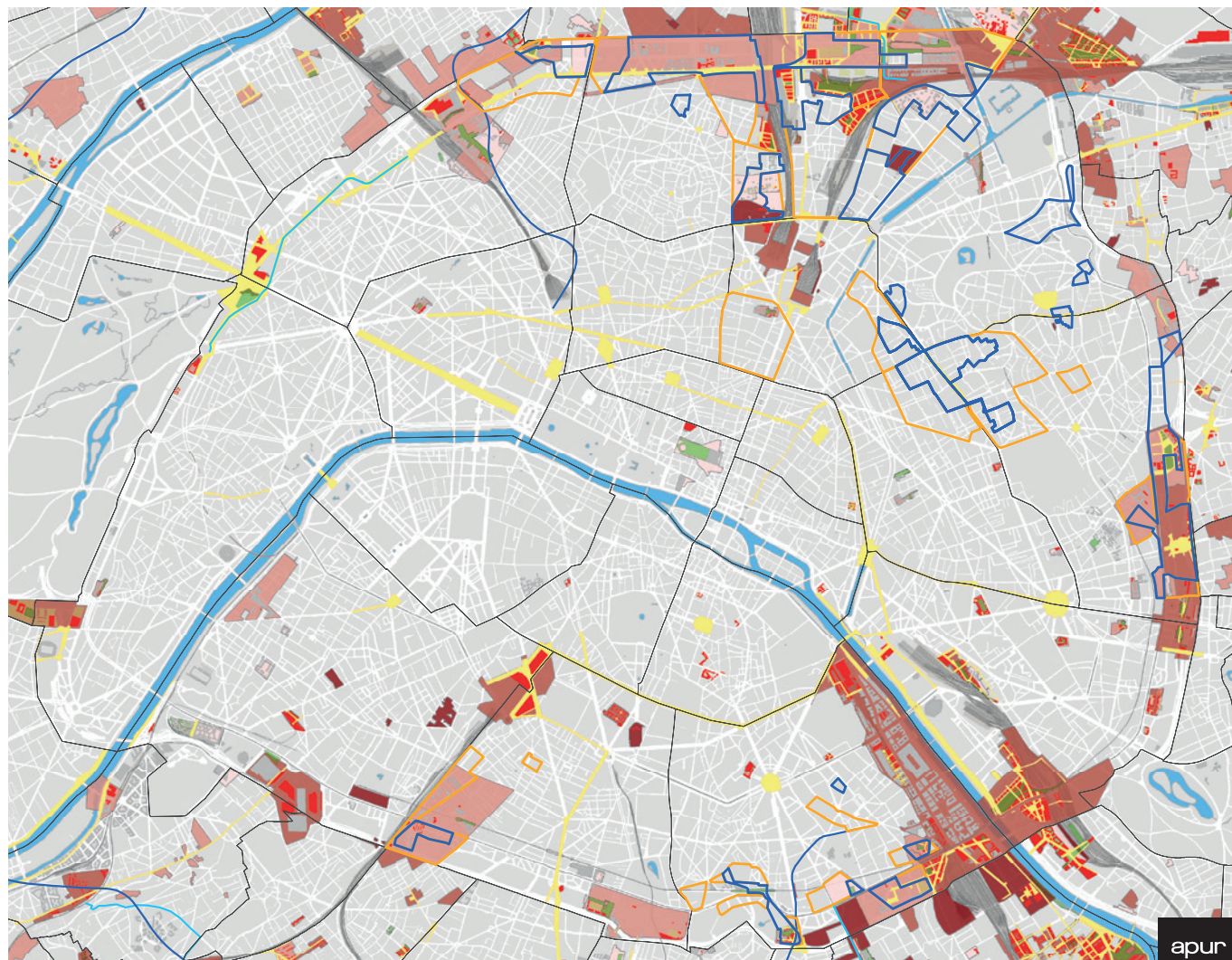
© Apur - Arnaud Duboyis Fresney



Espace public sous le Boulevard périphérique, impasse Marteau (Porte de la Chapelle - Charles Hermite, 18^e)

© Apur - David Boureau

PROJETS URBAINS, ANNÉE D'ACHÈVEMENT



De nombreux projets de renouvellement urbain en cours
Onze quartiers prioritaires sont compris dans le périmètre d'un projet de renouvellement urbain achevé, en cours ou à venir (au titre du GPRU ou du NPNRU). Ces projets apportent une offre nouvelle de logements, d'équipements et de commerces dans les quartiers, ainsi que des aménagements de l'espace public et de transports en commun.

Quelques projets achevés peuvent être mis en regard de l'évolution des indicateurs sociaux dans certains quartiers. **Les quartiers la Goutte d'Or (18^e) et Michelet - Alphonse Karr - Rue de**

Nantes (19^e) ont connu des projets d'amélioration de l'habitat : résorption de l'habitat insalubre depuis 2001 à la Goutte d'or, rénovation de la résidence Michelet entre 2002 et 2016 dans le 19^e arrondissement. Les deux quartiers évoluent de manière plutôt positive sur la dernière période du point de vue des statistiques analysées, avec notamment une **diminution marquée du mal logement** entre 2009 et 2014.

Les **quartiers Bédier - Boutroux (13^e), Didot - Porte de Vanves (14^e) et Portes du 20^e (20^e)**, qui évoluent de manière similaire, font l'objet de projets au titre du GPRU. Si ces quartiers connaissent un ac-



Source : BD Projets, Apur 2019

- ▬ Quartier prioritaire de la politique de la ville
- ▬ Quartier de Veille Active
- ▬ Grand Paris Express (en cours ou en projet)
- ▬ Tramway, TCSP (en cours ou en projet)

Programmation bâti et espace public

- Logement
- Activité, Bureau, Commerce, Hôtel
- Équipement
- Espace vert public
- Espace public à créer ou à requalifier

Vocation dominante par secteur de projet

- Logement
- Activité
- Mixte Logement / Activité
- Équipement
- Espace ouvert / Parc
- Non déterminé

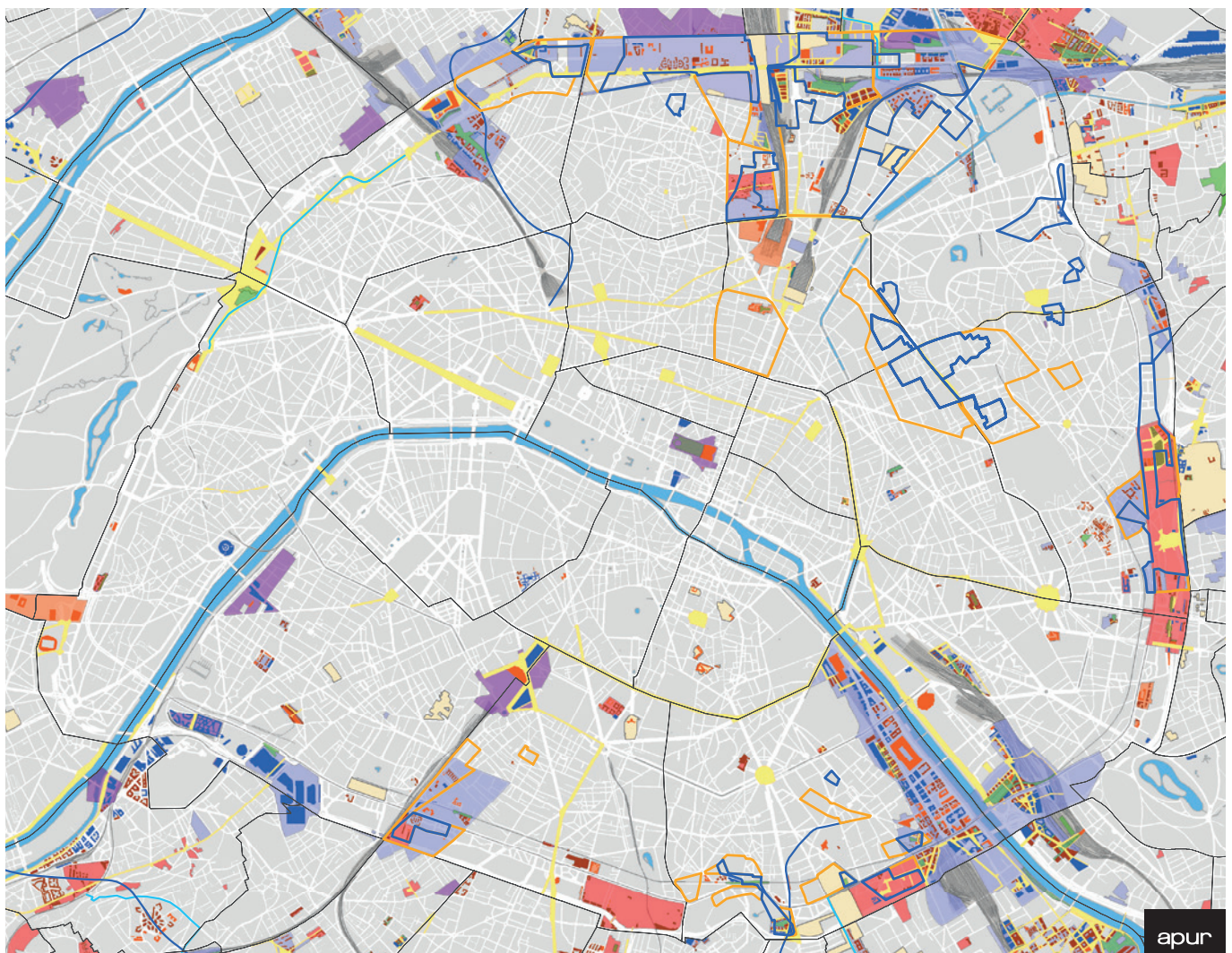
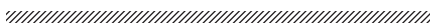
Source : BD Projets, Apur 2019

croissement des écarts avec la moyenne parisienne entre 2009 et 2014, ils ont en commun un recul de la part de foyers à bas revenus sur la période plus récente (2011-2016). La plupart des livraisons prévues dans le cadre des projets ont eu lieu après 2014 et les aménagements se sont étendus (inscription d'un périmètre élargi au NPNRU dans le 13^e, création du quartier Broussais dans le 14^e, NPNRU Porte de Montreuil dans le 20^e).

Pour les autres quartiers, il est difficile d'attribuer les évolutions récentes aux projets, qui sont en cours de travaux ou au stade de la concertation. **Les quartiers Porte de Saint-Ouen - Porte Pouchet**

(17^e) et Porte de Montmartre - Porte des Poissonniers - Moskowa (18^e) font l'objet de projets de renouvellement urbain toujours en cours. **Le quartier Paul Bourget**, au sud du quartier prioritaire Kellermann - Paul Bourget (13^e) est en reconstruction. Des projets sont au stade de la concertation ou des premiers travaux dans **les quartiers Oudiné - Chevaleret (13^e), Porte de la Chapelle - Charles Hermite (18^e) et Stalingrad Riquet (19^e)**. Les quartiers qui font l'objet de projets de renouvellement urbain en cours ¹³ sont ainsi en général ceux dont la situation est la plus défavorable du point de vue des indicateurs sociaux (foyers à bas revenus, chômage).

PROJETS URBAINS, VOCATION DOMINANTE



Des réalisations du budget participatif centrées sur l'espace public et les rénovations de locaux commerciaux et associatifs

Sur les 1800 réalisations (achevées ou en cours) du budget participatif de la Ville de Paris¹⁴, 155 sont localisées dans les quartiers prioritaires, soit 9 % des réalisations.

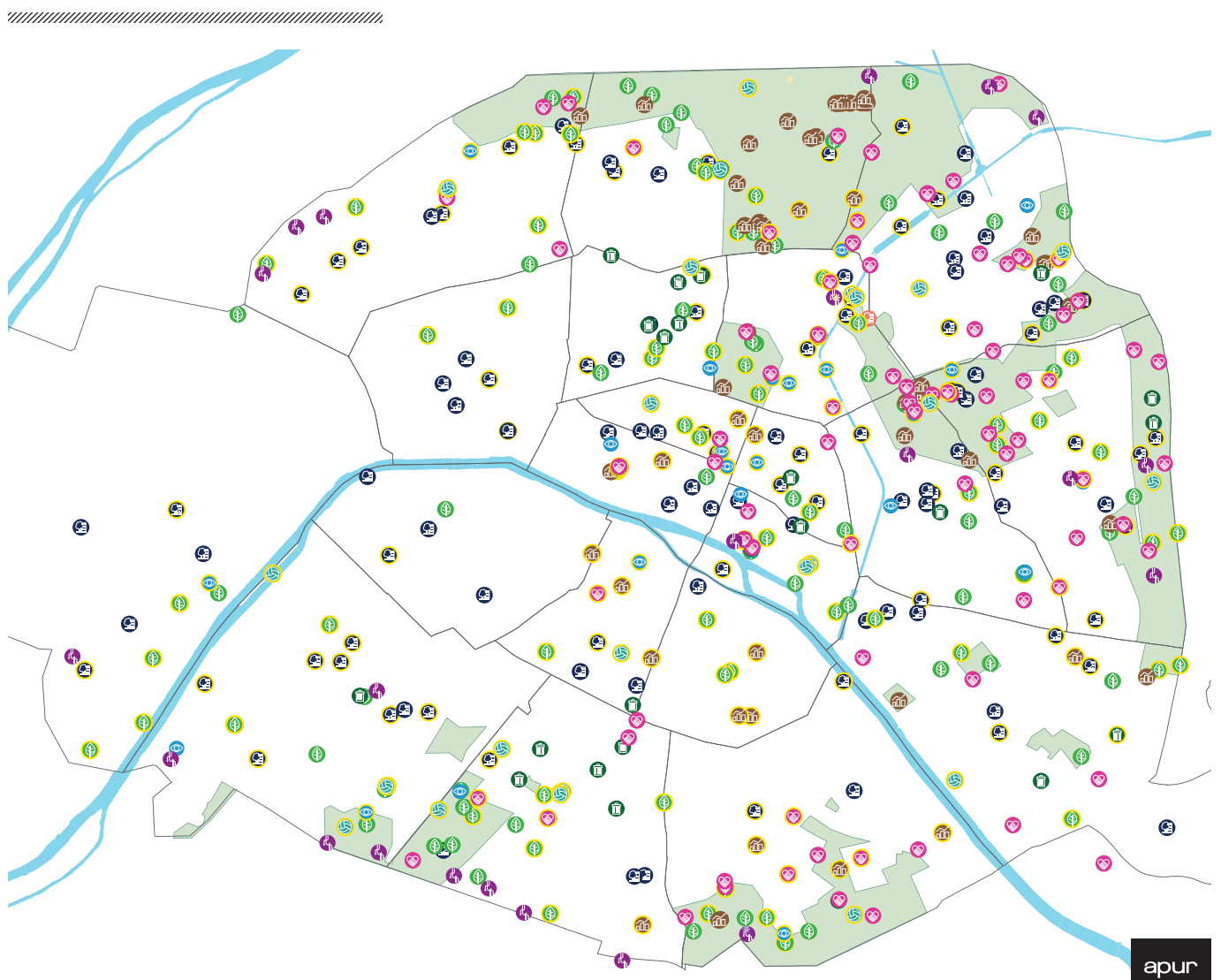
Les projets et réalisations du budget participatif dans ces quartiers concernent des sujets variés. Comme en moyenne à Paris, la thématique du **cadre de vie concentre un quart des réalisations du budget participatif** (aménagement de places et squares, rues aux en-

fants, etc.). Les réalisations liées à la **solidarité et la cohésion sociale, comprenant de nombreux aménagements ou rénovations de locaux associatifs**, des subventions d'investissement à des associations luttant contre le gaspillage, ainsi que la création de lieux solidaires (radio, salon de beauté, lieux de convivialité) sont surreprésentées dans les quartiers prioritaires (19 % contre 10 % à Paris dans son ensemble), de même que la thématique du **sport, qui comprend principalement des installations sportives dans l'espace public et des rénovations d'équipements sportifs** (15 % des réalisations contre 8 % à Paris). C'est aussi le cas de la **thématique économie, emploi et attractivité** (14 %

13 - Le territoire parisien compte cinq quartiers visés par le NPNRU : Bédier - Oudiné (13^e), Goutte d'Or Sud (18^e), Portes du 18^e (18^e), Orgues de Flandre (19^e) et Porte de Bagnole - Porte de Montreuil (20^e). Le quartier Porte de Bagnole - Porte de Montreuil est un quartier d'intérêt national, les autres sont d'intérêt régional.

14 - Le Budget participatif est un dispositif de participation citoyenne mis en place par la Ville de Paris depuis 2014. Il permet aux habitants de décider directement de l'utilisation de 5 % du budget d'investissement de la ville, soit 500 M€ sur la mandature. Les parisiens sont invités chaque année à voter pour des projets citoyens élaborés par des habitants seuls ou en groupe. Les projets soumis sur une plateforme en ligne doivent relever de la compétence de la ville ou du département de Paris, d'un budget d'investissement et de l'intérêt général.

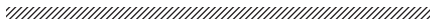
LES RÉALISATIONS ISSUES DES PROJETS PARISIENS GAGNANTS DU BUDGET PARTICIPATIF DEPUIS 2014





© Apur - David Boureau



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS INSTALLÉS SUR LA PROMENADE AMALIA-RODRIGUES, BOULEVARD D'ALGÉRIE (ALGÉRIE, 19^e)



Thématique de l'opération

-  Cadre de vie
-  Environnement
-  Propreté
-  Culture et patrimoine
-  Sport
-  Education et jeunesse
-  Transport et mobilité
-  Economie
-  Solidarité et cohésion sociale

Avancement de l'opération

-  En cours
-  Réalisé

 Quartiers populaires*

Source : Ville de Paris, DDCT, juillet 2018

* Les quartiers populaires regroupent un territoire plus vaste que les quartiers de la politique de la ville.

contre 3 % à Paris), qui regroupe des rénovations de locaux commerciaux et la création d'un espace de co-working étudiants-entrepreneurs. Concernant la nature en ville, des projets de végétalisation de bâtiments et d'agriculture urbaine rassemblent 6 % des réalisations, contre 4 % en moyenne à Paris.

À l'inverse, les quartiers concentrent un nombre plus faible de réalisations relevant de la thématique de l'environnement (8 %) principalement des aménagements de squares et jardins et de l'éducation et la jeunesse (7 %, aménagements dans les écoles et les centre Paris Anim', création d'espaces de travail publics), des proportions plus faibles qu'en moyenne à Paris (respectivement 15 et 16 %). La thématique de la culture est aussi moins représentée : elle rassemble 4 % des réalisations du budget participatif dans les quartiers prioritaires (contre 7 % à Paris), et renvoie

principalement à des projets de fresques. Les catégories Transport et mobilité (2 % contre 4 % à Paris), Propreté (1 % contre 4 % à Paris) et Santé (1 % dans les QP comme à Paris) sont les moins représentées. D'autres thématiques du budget participatif, comme la Prévention et sécurité (2 % des réalisations de Paris), la participation citoyenne (< 1%) et la Ville intelligente et numérique (<1%), également peu fréquente en moyenne parisienne, ne sont pas représentées dans les quartiers prioritaires.

Au total, près de la moitié des réalisations du budget participatif dans les quartiers prioritaires concernent des aménagements de l'espace public. Les rénovations de locaux commerciaux (appel à projet Coup de pouce commerce, rénovations de locaux du bailleur Paris Habitat) et de locaux associatifs forment près d'un quart des réalisations dans les quartiers.



Rue Louis Delgrès (Grand Belleville, 20^e)

© Apur - Arnaud Duboys Fresney



Mur peint, mail André Bréchet
(Porte de Saint-Ouen - Porte Pouchet, 17^e)

© Apur - David Bourreau



Vue d'une façade en pied d'immeuble HBM avec intervention artistique en mosaïque, rue de Cambrai
(Michelet - Alphonse Karr - Rue de Nantes, 19^e)

© Apur - David Bourreau

Des situations et des évolutions différenciées selon les quartiers

Au-delà des moyennes, les quartiers prioritaires parisiens sont fortement marqués par leurs disparités et évoluent de manière différenciée. On peut les classer selon leur situation, plus ou moins défavorisée par comparaison à la moyenne des quartiers prioritaires, ainsi que leur évolution récente.

Catégorie	Sous-catégorie	Quartiers	Situation	Évolution	Caractéristiques
5 quartiers aux situations moins défavorisées que la moyenne	Quartiers moins défavorisés où la situation s'améliore	- Grand Belleville (10 ^e , 11 ^e , 20 ^e) - Kellermann - Paul Bourget (13 ^e)	+	+	- Quartiers prioritaires les moins défavorisés
	Quartiers moins défavorisés où les écarts socio-démographiques baissent mais où la pauvreté est en hausse	- La Chapelle - Évangile (18 ^e) - Compans - Pelleport (19 ^e , 20 ^e)	+	+/-	- Forte hausse des foyers à bas revenus - Forte diminution des sans diplômes et des familles monoparentales fragiles
	Quartier moins défavorisé mais où les écarts socio-démographiques se creusent	- Jeanne d'Arc - Clisson (13 ^e)	+	-	Forte part de personnes âgées et de familles monoparentales fragiles
7 quartiers aux situations et évolutions contrastées	Quartiers où les écarts socio-démographiques baissent mais où la pauvreté est en hausse	- La Goutte d'Or (18 ^e) - Chaufourniers (19 ^e)	+/-	+/-	- Forte part de cadres - Forte part de foyers à bas revenus - Écarts sociaux marqués
	Quartiers aux évolutions contrastées et aux enjeux spécifiques	- Villa d'Este (13 ^e) - Blémont (18 ^e) - Danube - Solidarité - Marseillaise (19 ^e) - Michelet - Alphonse Karr - Rue de Nantes (19 ^e) - Bédier - Boutroux (13 ^e)	+/-	+/-	- Forte présence de jeunes en difficultés d'insertion professionnelle et de familles fragiles - Diminution de la part de foyers à bas revenus
8 quartiers aux situations les plus défavorisées	Quartiers très défavorisés où les écarts socio-démographiques se creusent	- Oudiné - Chevaleret (13 ^e) - Didot - Porte de Vanves (14 ^e) - Porte de Saint-Ouen - Porte Pouchet (17 ^e) - Porte de Montmartre - Porte des Poissonniers - Moskowa (18 ^e) - Porte de la Chapelle - Charles Hermite (18 ^e) - Algérie (19 ^e) - Stalingrad Riquet (19 ^e) - Portes du 20 ^e (20 ^e)	-	-	Quartiers prioritaires les plus défavorisés : foyers à bas revenus, taux d'activité, chômage, populations fragiles

Note : Pour certains quartiers, l'analyse est contrainte par les périmètres statistiques, plus larges que les périmètres réglementaires : Kellermann - Paul Bourget (13^e), Jeanne d'Arc - Clisson (13^e), Bédier - Boutroux (13^e), Chaufourniers (19^e), Compans - Pelleport (19^e et 20^e). Dans l'analyse au périmètre exact, ces quartiers sont parmi ceux dont le niveau de vie est le plus élevé de l'ensemble des quartiers prioritaires : Chaufourniers (16 300 €/ans), Bédier - Boutroux (15 400 €/ans), Compans - Pelleport (15 200 €/ans), à l'exception de Kellermann - Paul Bourget qui est parmi les plus faibles niveaux de vie (14 100 €/an). Aucune donnée au périmètre exact n'est disponible pour Jeanne d'Arc - Clisson.

CINQ QUARTIERS AUX SITUATIONS MOINS DÉFAVORISÉES QUE LA MOYENNE DES QUARTIERS PRIORITAIRES

Des quartiers moins défavorisés où la situation s'améliore au regard des statistiques : Grand Belleville (10^e, 11^e, 20^e) et Kellermann - Paul Bourget (13^e)

Ces deux quartiers accueillent **moins de populations fragiles** que la moyenne des quartiers prioritaires. Les familles monoparentales fragiles et les personnes sans diplôme sont moins présentes dans ces quartiers, tandis que la part d'étrangers dans la population est en baisse. **La part des foyers à bas revenus est moins élevée que la moyenne et diminue.** Ces quartiers accueillent une part de cadres parmi les actifs plus importante (en hausse) et une part d'ouvriers et employés plus faible (en baisse) que la moyenne. **Le taux d'activité et le taux d'activité**

des femmes sont élevés et le taux de chômage est moins élevé. Le nombre de demandeurs d'emploi augmente moins vite qu'en moyenne à Paris. Dans ces quartiers composés pour moitié de logements sociaux SRU, **la part d'habitants en situation de mal logement est élevée mais diminue rapidement.**

Malgré cette amélioration générale et des indicateurs moins défavorables que dans la plupart des quartiers prioritaires, **ces deux quartiers conservent chacun des problématiques**

spécifiques. La part des salariés précaires reste élevée et la part des jeunes en difficultés d'insertion professionnelle est en hausse à Grand Belleville, tandis que la vacance commerciale est en hausse à Kellermann - Paul Bourget.

Le quartier Kellermann - Paul Bourget bénéficie du GPRU Paul Bourget, en cours, qui amènera une nouvelle population dans le quartier (livraison de logements).

Des quartiers moins défavorisés où les écarts socio-démographiques avec le territoire parisien baissent mais où la pauvreté est en hausse : La Chapelle - Évangile (18^e) et Compans - Pelleport (19^e, 20^e)

Ces deux quartiers affichent **une situation moins défavorisée que la moyenne des quartiers prioritaires** : une plus faible part de foyers à bas revenus et de ménages allocataires du RSA, de familles monoparentales fragiles, d'étrangers et de personnes sans diplôme, ainsi qu'**un taux d'activité élevé.**

Leur évolution est contrastée. D'un côté, les indicateurs montrent une réduction des écarts : une forte diminution de la part de la

population sans diplôme et de celle des familles monoparentales fragiles, **une augmentation de la part de cadres** et une diminution de celle des ouvriers et employés parmi les actifs, et une hausse du taux d'activité. D'autre part, **ces quartiers font face à une montée de la pauvreté** : forte augmentation de la part de foyers à bas revenus et dans une moindre mesure de la part de ménages allocataires du RSA. Ces évolutions indiquent **un accroissement des disparités au sein de ces quartiers.**

Le quartier La Chapelle - Évangile est compris dans le périmètre du projet de renouvellement urbain Paris Nord-Est et fait l'objet de transformations urbaines importantes. Les micro-quartiers Compans (19^e) et Pelleport (20^e) affichent des différences (Pelleport étant dans une situation moins défavorisée), mais connaissent des évolutions similaires.

Un quartier moins défavorisé mais où les écarts socio-démographiques avec le territoire parisien se creusent : Jeanne d'Arc - Clisson (13^e)

Le quartier accueille **moins de populations pauvres** : la part de foyers à bas revenus et de ménages allocataires du RSA est plus faible qu'en moyenne dans les quartiers prioritaires. La part des demandeurs d'emploi est relativement faible, tandis que le taux d'activité des femmes est très élevé. **Des populations fragiles sont cependant présentes** comme les seniors et les nombreuses familles monoparentales (dont la part recule).

Malgré une situation moins défavorisée, les évolutions montrent **une forte dégradation, notamment en termes d'emploi** : le taux d'activité baisse, le nombre de demandeurs d'emploi et la part des salariés précaires augmentent, tout comme la proportion de jeunes en difficulté d'insertion professionnelle. **La pauvreté augmente fortement**, avec notamment une hausse très marquée de la part de foyers à bas revenus.

Ces évolutions sont cependant à nuancer puisque **la situation du quartier pourrait être liée à la présence de structures d'accueil spécialisées plutôt qu'à une dynamique de l'ensemble de la population.** En outre, selon les acteurs de terrain, le quartier Jeanne d'Arc - Clisson ne connaît pas de difficultés particulières, contrairement à certains quartiers environnants.

SEPT QUARTIERS AUX SITUATIONS ET ÉVOLUTIONS CONTRASTÉES

Des quartiers où les écarts socio-démographiques avec le territoire parisien baissent mais où la pauvreté est en hausse :

La Goutte d'Or (18^e) et Chaufourniers (19^e)

Pour ces deux quartiers, les indicateurs montrent **une situation mitigée**, globalement dans la moyenne des quartiers prioritaires. Ils se distinguent par **des écarts sociaux marqués, qui s'accroissent sur la dernière période**. Ainsi, **la part de cadres parmi les actifs, plus élevée**

que la moyenne, est en hausse, tandis que la part d'ouvriers et d'employés, plus faible, diminue. Le taux d'activité de ces quartiers est en hausse, tandis que la part de personnes sans diplôme diminue (mais reste élevée). Cependant, **la part de foyers à bas revenus et la part de ménages**

allocataires du RSA augmentent. Ces quartiers connaissent ainsi à la fois une réduction des écarts et une hausse de la pauvreté, à l'instar des quartiers La Chapelle - Évangile et Compans - Pelleport.

Des quartiers aux évolutions contrastées et aux enjeux spécifiques :

Bédier - Boutroux (13^e), Villa d'Este (13^e), Blémont (18^e), Danube - Solidarité - Marseillaise (19^e) et Michelet - Alphonse Karr - Rue de Nantes (19^e)

Ces cinq quartiers ont en commun **une situation mitigée au regard des indicateurs** (de plutôt mauvaise pour Danube - Solidarité - Marseillaise à plutôt bonne pour Villa d'Este, par comparaison avec la moyenne des QP), une évolution contrastée et des problématiques spécifiques. Les indicateurs de pauvreté sont moins défavorables qu'en moyenne et les écarts avec le territoire parisien baissent : la part de foyers à bas revenus et la part de ménages allocataires du RSA sont plus faibles que la moyenne des quartiers populaires (sauf pour Danube - Solidarité - Marseillaise), et elles diminuent fortement. Le **taux d'activité augmente sur la**

dernière période (à l'exception du quartier Bédier - Boutroux).

Cependant, certains enjeux restent marqués. Ces quartiers possèdent **une faible part de cadres et une part importante d'employés et ouvriers parmi les actifs**, ainsi qu'une part de personnes sans diplôme élevée. Ils accueillent **de nombreuses populations fragiles** : familles monoparentales et familles monoparentales fragiles (Bédier - Boutroux, Blémont, Danube - Solidarité - Marseillaise), familles nombreuses (Michelet - Alphonse Karr - Rue de Nantes et dans une moindre mesure Villa d'Este) et de

nationalité étrangère (Villa d'Este). La part des jeunes en difficultés d'insertion professionnelle, très importante, connaît une forte hausse. **Malgré certaines améliorations, ces quartiers conservent ainsi des enjeux autour de la présence de familles fragiles et de l'insertion professionnelle des jeunes**. Les quartiers Villa d'Este et Blémont connaissent aussi des situations de mal logement, à l'inverse des quartiers Danube - Solidarité - Marseillaise et Michelet - Alphonse Karr - Rue de Nantes, où certaines résidences ont été réhabilitées et Bédier - Boutroux, qui bénéficie d'un projet de renouvellement urbain.

HUIT QUARTIERS AUX SITUATIONS LES PLUS DÉFAVORISÉES

Des quartiers très défavorisés où les écarts socio-démographiques avec le territoire parisien se creusent :

Oudiné - Chevaleret (13^e), Didot - Porte de Vanves (14^e), Porte de Saint-Ouen - Porte Pouchet (17^e), Porte de Montmartre - Porte des Poissonniers - Moskowa (18^e), Porte de la Chapelle - Charles Hermite (18^e), Algérie (19^e), Stalingrad Riquet (19^e) et Portes du 20^e (20^e)

Dans ces huit quartiers, la densité commerciale est très faible et **la part de logements sociaux SRU très élevée** (de 77 à 100 %). **Les familles fragiles sont surreprésentées et en augmentation, avec une forte part de familles monoparentales** (plus de 50 % à Oudiné - Chevaleret, Didot - Porte de Vanves, Porte de Saint-Ouen - Porte Pouchet et Algérie), de familles monoparentales fragiles (tous les quartiers sauf Stalingrad Riquet) et de familles nombreuses (Porte de Saint-Ouen - Porte Pouchet, Porte de la Chapelle - Charles Hermite, Stalingrad Riquet). La part des cadres parmi les actifs est particulièrement faible tandis que **celle des ouvriers et employés est élevée, tout comme la part de personnes sans diplôme**. Celle-ci diminue moins fortement qu'en moyenne dans les

quartiers prioritaires. **Les indicateurs de pauvreté sont élevés : part des foyers à bas revenus et part des ménages allocataires du RSA**. En ce qui concerne l'emploi, **la part de demandeurs d'emploi est plus élevée qu'en moyenne dans les quartiers prioritaires et continue d'augmenter**. À l'exception du quartier Oudiné - Chevaleret, le taux d'activité est plus faible que la moyenne et diminue. La part de jeunes en difficultés d'insertion professionnelle augmente dans tous ces quartiers à l'exception de Porte de Montmartre - Porte des Poissonniers - Moskowa et Stalingrad Riquet.

Cinq quartiers montrent cependant une tendance moins défavorable en ce qui concerne les foyers à bas revenus, avec une réduction de leur part

sur la dernière période, après une hausse sur la période précédente : Didot - Porte de Vanves, Porte de Saint-Ouen - Porte Pouchet, Porte de Montmartre - Porte des Poissonniers - Moskowa, Porte de la Chapelle - Charles Hermite et Portes du 20^e. En particulier, les quartiers du 14^e et du 20^e arrondissements connaissent une situation et une évolution légèrement moins défavorable. **Cinq quartiers font l'objet de projets de renouvellement urbain au titre du GPRU et NPNRU** : Didot - Porte de Vanves, Porte de Saint Ouen - Porte Pouchet, Porte de Montmartre - Porte des Poissonniers - Moskowa, Porte de la Chapelle - Charles Hermite et Portes du 20^e. **Les quartiers Oudiné - Chevaleret a été inscrit au titre du NPNRU**, ainsi que le quartier des Orgues de Flandre (Stalingrad Riquet).

2.

Analyse des tendances récentes des quartiers de veille active

Une démographie qui se rapproche de celle de Paris

Une population stable sur la période récente

Les quartiers de veille active connaissent des évolutions qui contrastent avec celles des quartiers prioritaires. Sur la période récente, entre 2009 et 2014, la popula-

tion reste stable dans les quartiers de veille active alors qu'elle continue de croître dans les quartiers prioritaires et baisse à Paris en moyenne (-0,2 % contre +2 % dans les QP et -0,6 % à Paris). Plusieurs quartiers de veille ac-



RUE DE MÉNILMONTANT (GRAND BELLEVILLE, 20^e)

CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES DES HABITANTS DES QUARTIERS DE VEILLE ACTIVE

	Population totale	Moins de 25 ans (%)	Plus de 65 ans (%)	Étrangers (%)	Immigrés (%)	Foyers à bas revenus (%)*	Ménages allocataires RSA (%)	Taux d'activité (%)	Taux chômage (%)	Sans diplôme (%)
Les Portes Ouest (10 ^e)	18 932	25,7	9,2	16,3	20,8	13,1	5,8	83,8	11,1	17,3
Saint-Maur - Parmentier (10 ^e)	5 316	25,3	11,4	21,2	25,8	16,4	7,2	81,8	11,2	22,5
Grange-aux-Belles (10 ^e)	8 436	27,2	13,8	16,1	21,0	15,6	6,8	77,5	15,2	23,4
Fontaine-au-Roi (11 ^e)	15 341	24,7	11,0	17,7	23,3	12,9	5,8	82,2	13,4	19,3
Nationale (13 ^e)	4 926	27,8	19,7	20,3	28,0	21,7	9,4	73,8	20,6	37,0
Oudiné - Chevaleret (13 ^e)	2 654	28,2	11,7	14,7	17,6	15,3	6,5	81,4	12,7	15,2
Massena (18 ^e)	6 921	30,8	14,9	23,3	41,6	18,0	6,6	72,7	14,7	41,4
Kellermann (13 ^e)	4 232	27,1	18,0	6,1	13,4	15,5	6,1	74,4	8,6	23,6
Plaisance (14 ^e)	7 391	26,0	19,8	16,9	27,3	20,4	9,1	73,3	19,1	35,5
Porte de Clichy - Porte de Saint-Ouen (17 ^e)	8 406	27,0	15,2	22,2	28,7	18,2	8,1	79,4	15,5	29,0
Porte de Saint-Ouen - Bernard Dimey (18 ^e)	3 658	28,1	18,0	14,9	22,5	19,6	8,6	76,6	14,0	29,5
Amiraux - Simplon (18 ^e)	11 415	25,5	12,3	21,5	27,2	16,0	7,1	81,0	12,9	26,4
La Goutte d'Or (18 ^e)	12 081	27,5	8,6	25,5	30,9	19,8	9,6	82,1	14,8	27,9
La Chapelle Sud (18 ^e)	21 241	27,5	9,7	23,8	29,8	21,4	10,0	77,1	15,3	28,0
La Chapelle Nord (18 ^e)	3 581	37,0	11,3	23,6	33,4	28,6	12,1	70,7	17,4	40,5
Flandre (19 ^e)	17 892	33,1	11,8	25,3	33,6	20,7	8,3	74,5	17,5	38,2
Belleville - Amandiers (20)	24 271	28,1	15,4	17,7	25,3	17,6	8,3	77,5	17,7	29,6
Saint-Blaise (20)	9 836	31,2	10,8	14,3	23,2	18,0	8,1	77,4	15,7	24,9
Cité de l'Eure (20)	2 727	27,1	15,7	15,3	21,5	12,4	3,9	76,3	13,7	21,0
140 Ménilmontant (20)	2 867	22,7	14,7	10,6	16,9	13,9	6,1	80,5	10,7	23,8
Ensemble des QVA	195 035	28,2	12,6	19,6	26,7	17,7	7,9	78,3	14,9	27,6
Total QP	172 343	32,0	13,5	20,7	29,9	25,6	12,2	72,4	19,5	38,5
Paris	2 220 445	27,7	15,8	14,6	20,4	12,5	5,5	77,4	12,0	19,7

Sources : Insee, recensement de la population 2014
* CAF de Paris, 2016 (données au périmètre statistique)

28 % des habitants sont âgés de moins de 25 ans, une part qui baisse plus vite dans les QVA qu'en moyenne à Paris sur la période récente

tive enregistrent une hausse de la population comme Kellermann (+14 %), un quartier nouvellement construit. À l'inverse, certains connaissent des baisses de population comme le quartier Saint-Maur - Parmentier (-8 %), Saint-Blaise (-8 %) et Grange-aux-Belles (-8 %).

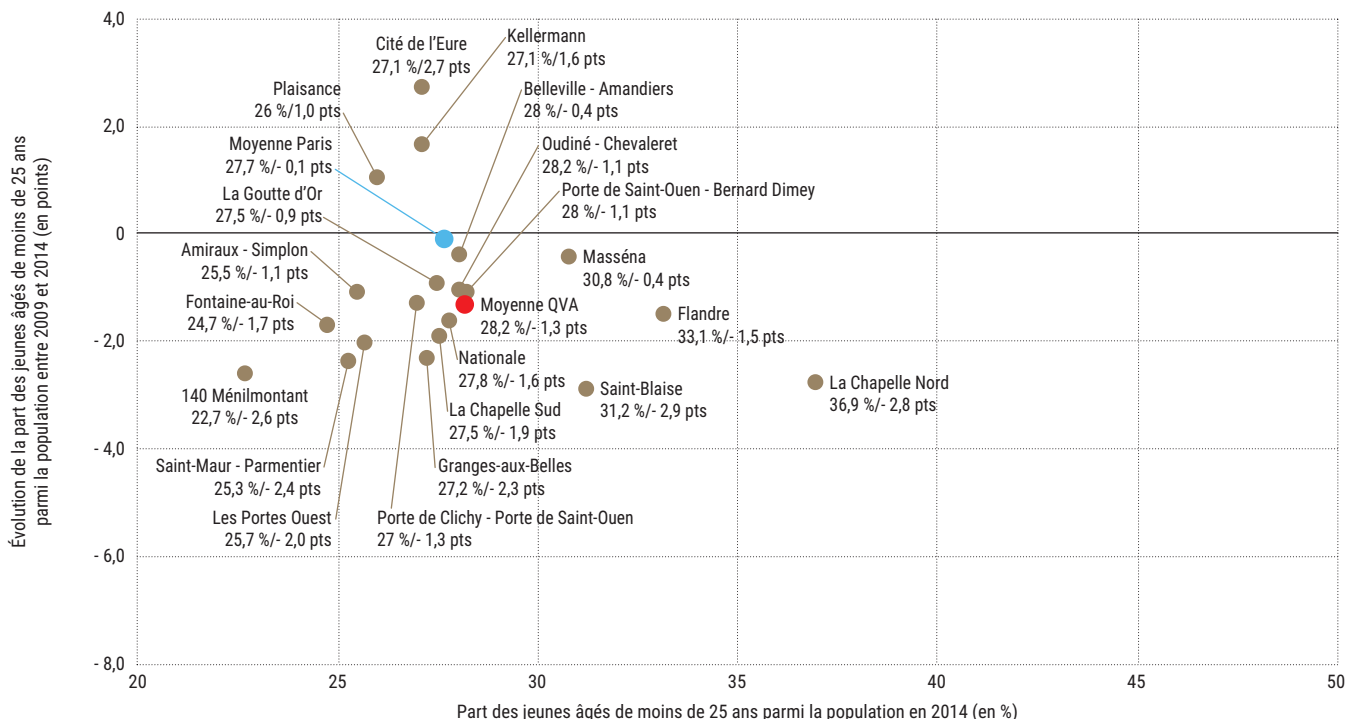
En tendance, moins de jeunes et plus de personnes âgées

Dans les quartiers de veille active, 28 % des habitants ont moins de 25 ans, une part comparable à celle de la moyenne parisienne et plus faible que de celle des quartiers prioritaires (32 %). Cette part était stable sur la période 1999-2009 alors qu'elle augmentait dans les quartiers réglementaires et en moyenne à Paris (-0,3 point contre +1,3 point dans les QP et +2 points à Paris). Pour suivant ce très léger début de baisse, la

période 2009-2014 se caractérise, dans les quartiers de veille active, par **une diminution de la part des jeunes qui s'observe également très légèrement dans les quartiers prioritaires et à Paris** (-1,3 point contre -0,3 point dans les QP et -0,1 point à Paris). Les quartiers de veille active perdent 2 700 jeunes entre 2009 et 2014 et se rapprochent de la moyenne parisienne. Ceux dans lesquels la part de jeunes diminue le plus sont Saint-Blaise (20^e), La Chapelle Nord (18^e) et le 140 Ménilmontant (20^e). Quelques quartiers de veille active voient leur part de jeunes progresser comme la Cité de l'Eure (14^e) avec une hausse de +3 points.

Dans presque tous les quartiers de veille active, **la part de personnes âgées de plus de 65 ans est en hausse. La proportion de personnes âgées augmente de façon plus marquée dans les quar-**

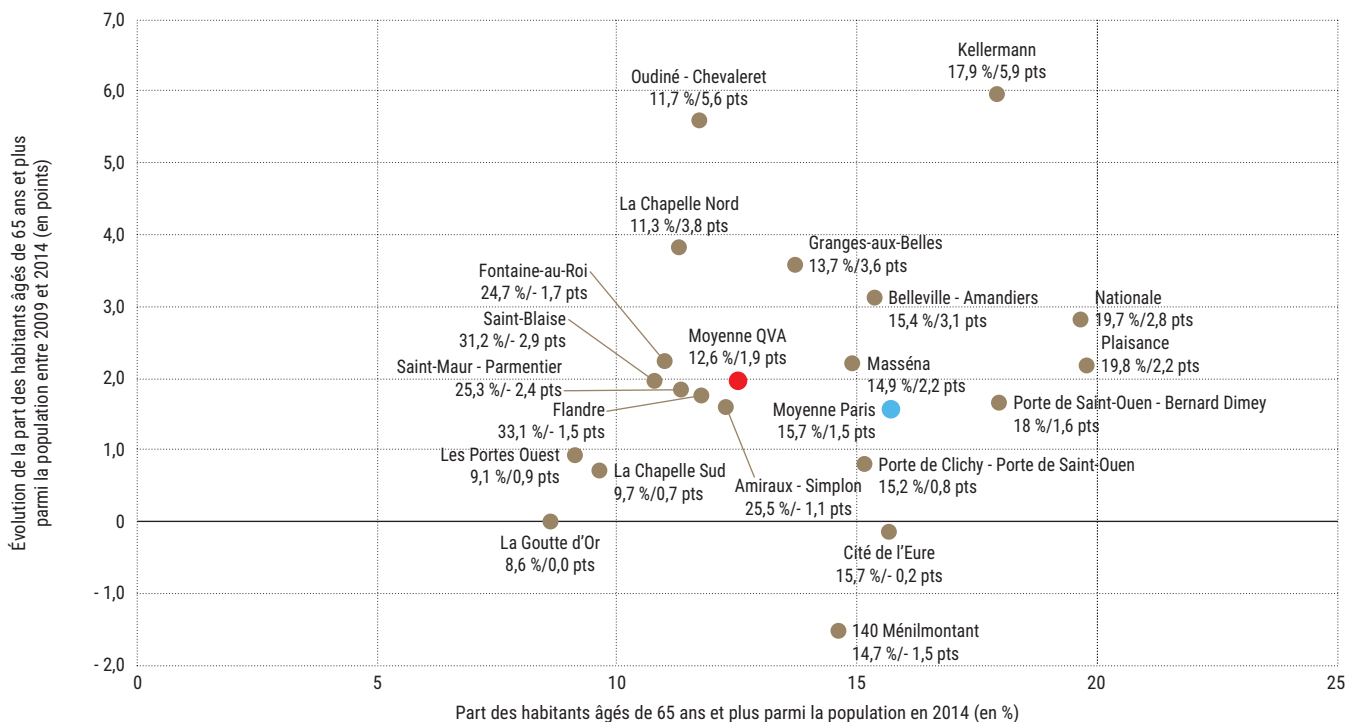
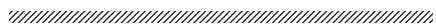
PART DES JEUNES ÂGÉS DE MOINS DE 25 ANS PARMIS LA POPULATION



Source : Insee, recensement de la population 2009 et 2014

Note de lecture : Le nuage de points représente la part des jeunes âgés de moins de 25 ans parmi les habitants en 2014, en abscisse, et son évolution entre 2009 et 2014, en ordonnée. Les quartiers dans lesquels la part de jeunes parmi les habitants est la plus faible sont également ceux dans lesquels elle baisse le plus fortement (140 Ménilmontant, Saint-Maur - Parmentier, Fontaine-au-Roi, Les Portes Ouest).

PART DES HABITANTS ÂGÉS DE 65 ANS ET PLUS PARMIS LA POPULATION



Source : Insee, recensement de la population 2009 et 2014

Note de lecture : Le nuage de points représente la part des habitants âgés de 65 ans et plus parmi les habitants en 2014, en abscisse, et son évolution entre 2009 et 2014, en ordonnée. Le quartier dans lequel la part de personnes âgées parmi les habitants est la plus élevée est également celui dans lequel les évolutions sont les plus fortes (Kellermann).

13 % des habitants sont âgés de 65 ans ou plus (16 % à Paris), une part qui progresse sur la période récente

tiers de veille active entre 2009 et 2014 que dans les quartiers prioritaires ou qu'en moyenne parisienne (+2 points contre +1 point dans les QP et +1,5 point à Paris). Les quartiers de veille active enregistrent 3 700 personnes âgées de plus sur la période, avec des progressions particulièrement fortes dans certains quartiers : Kellermann (13^e) avec +6 points ou encore Oudiné - Chevaleret (13^e) avec +6 points. Si l'écart avec Paris se réduit, les quartiers de veille active accueillent en moyenne encore une faible proportion de personnes âgées : seulement 13 %, contre 16 % à Paris. Certains quartiers se distinguent par la présence plus forte de personnes âgées : Plaisance (20 %), Nationale (20 %), Porte de Saint-Ouen - Bernard Dimey (18 %), Kellermann (18 %).

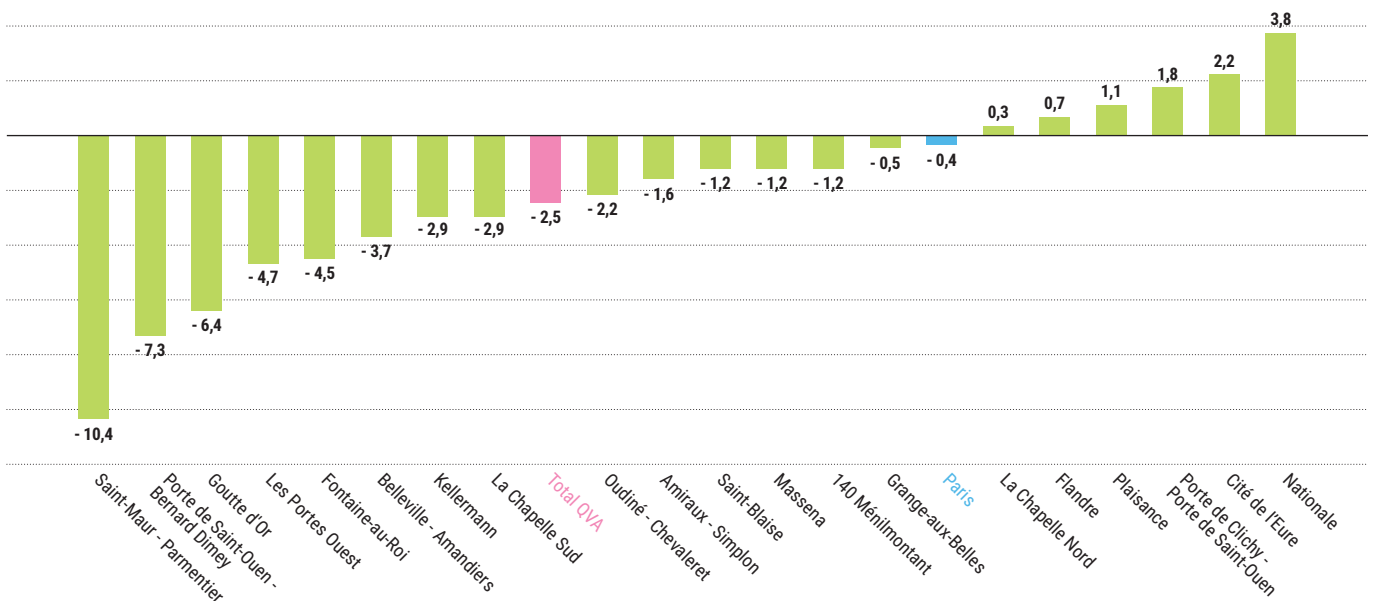
récente. La proportion d'étrangers diminue plus fortement dans les quartiers de veille active entre 2009 et 2014 qu'à l'échelle des quartiers prioritaires et qu'en moyenne parisienne (-2,5 points contre -1 point dans les QP et -0,4 point à Paris). Certains quartiers sont marqués par des baisses particulièrement marquées : ce sont notamment les quartiers faubouriens d'habitat privé qui accueillent traditionnellement une population étrangère nombreuse tels que les quartiers de veille active des 10^e et 11^e arrondissements et le quartier de la Goutte d'or dans le 18^e arrondissement.

Les quartiers de veille active accueillent également en 2014 une population immigrée nombreuse dont la part est légèrement moins élevée que celle des quartiers réglementaires mais reste assez nettement supérieure à celle de Paris (27 % contre 30 % dans les QP et 20 % à Paris). Alors que la part de la population immigrée demeure stable entre 2009 et 2014 dans les quartiers réglementaires et à Paris, cette dernière recule dans les quartiers de veille active (-1,5 point, contre -0,1 point dans les QP et +0,1 point à Paris).

Une baisse de la part des étrangers et des immigrés dans la population

L'évolution de la part des étrangers dans les quartiers de veille active se distingue de celle observée dans les quartiers prioritaires, particulièrement sur la période

ÉVOLUTION DE LA PART DES ÉTRANGERS (EN POINTS), 2009-2014



Source : Insee, recensement de la population 2009-2014

Une hausse des foyers à bas revenus similaire à celle des quartiers prioritaires

La situation des quartiers de veille active concernant les foyers à bas revenus suit la tendance à la hausse observée dans les quartiers prioritaires.

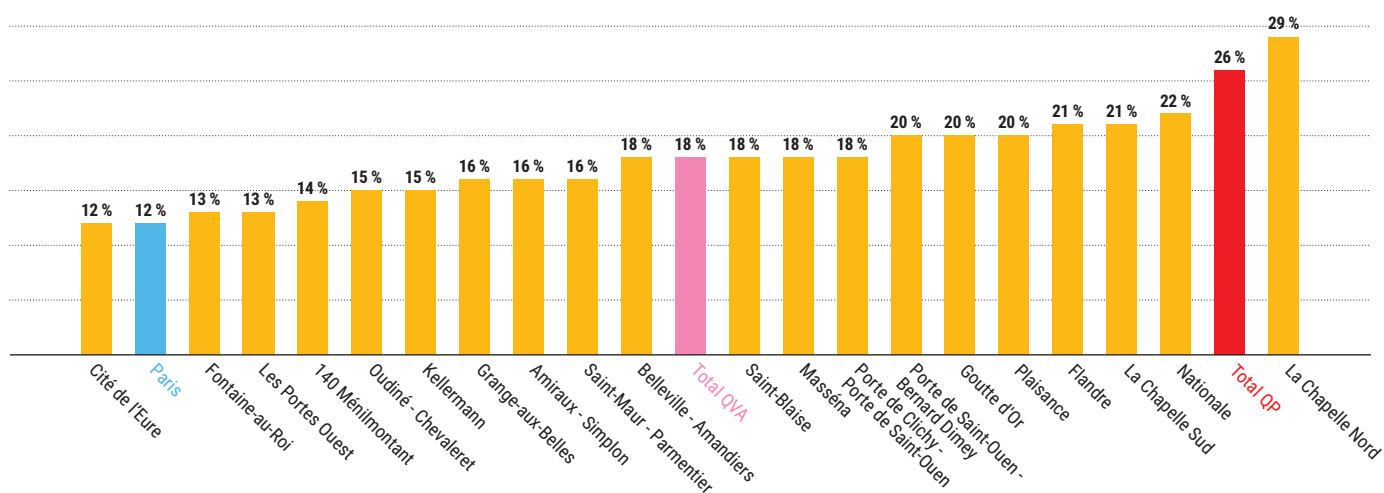
Entre 2008-2016, la part des foyers à bas revenus augmente de +0,7 point en moyenne dans les quartiers de veille active à un rythme équivalent à celui observé pour les quartiers

réglementaires, qui contraste avec l'évolution parisienne deux fois plus rapide (+1,8 point).

Certains quartiers enregistrent une proportion de foyers à bas revenu proche des moyennes des quartiers prioritaires: La Chapelle Nord (29 % des foyers), Nationale (22 %), La Chapelle Sud (21 %) et Flandre (21 %).

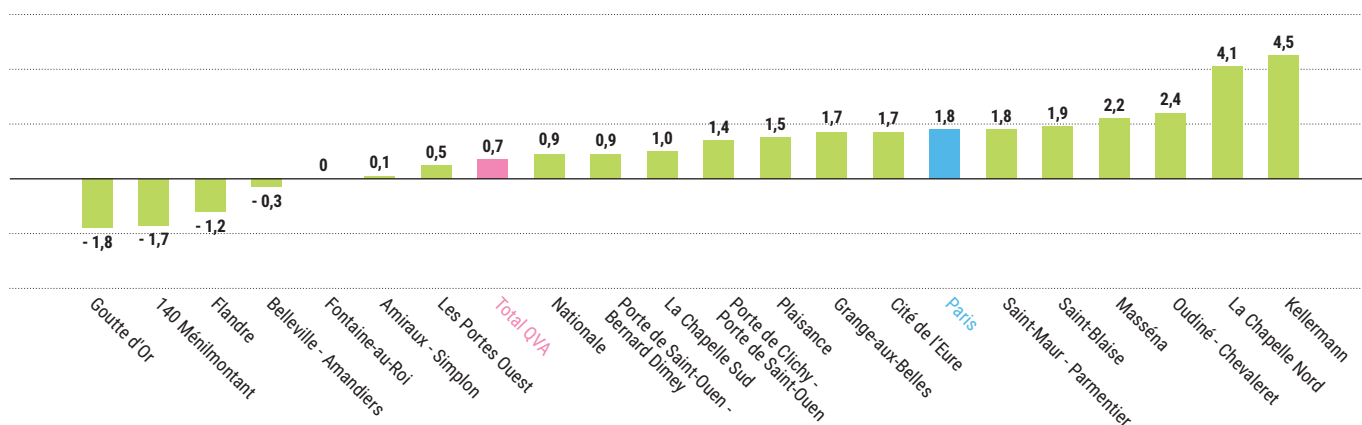
Les quartiers de veille dans lesquels la part de foyers à bas revenus diminue

PART DES FOYERS À BAS REVENUS



Source : CAF de Paris 2016

ÉVOLUTION DE LA PART DES FOYERS À BAS REVENUS (EN POINTS), 2008-2016

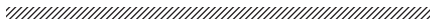


Source : CAF de Paris 2008-2016



© Apur - Arnaud Duboys Fresney

CENTRE COMMERCIAL, 13 AVENUE DE CHOISY (MASSÉNA, 13^e)



le plus fortement sont la Goutte d'Or (-2 points) et le 140 Ménilmontant (-2 points). À l'inverse, cette proportion progresse fortement dans le quartier de veille active Kellermann (+4,5 points) et dans le quartier La Chapelle Nord (+4 points).

La part des ménages comprenant au moins un allocataire du RSA dans les quartiers de veille active (8 %), plus faible que dans les quartiers prioritaires (12 %), augmente aussi moins rapidement (+0,5 point contre +1,1 point), suivant une évolution plus proche de celle observée en moyenne à Paris (+0,7 point).

18%

des ménages sont des foyers à bas revenus (12 % à Paris), une part qui progresse moins vite dans les QVA qu'en moyenne à Paris

Une tendance positive en matière d'emploi et d'insertion professionnelle

Une forte diminution de la part de personnes sans diplôme

Dans les quartiers de veille active, la part des personnes sans diplôme diminue à un rythme proche de celui observé dans les quartiers prioritaires (-5 points contre -6 points dans les QP et -3 points à Paris). Leur part reste moins élevée dans les quartiers de veille que dans les quartiers réglementaires (28 % contre 38 %).

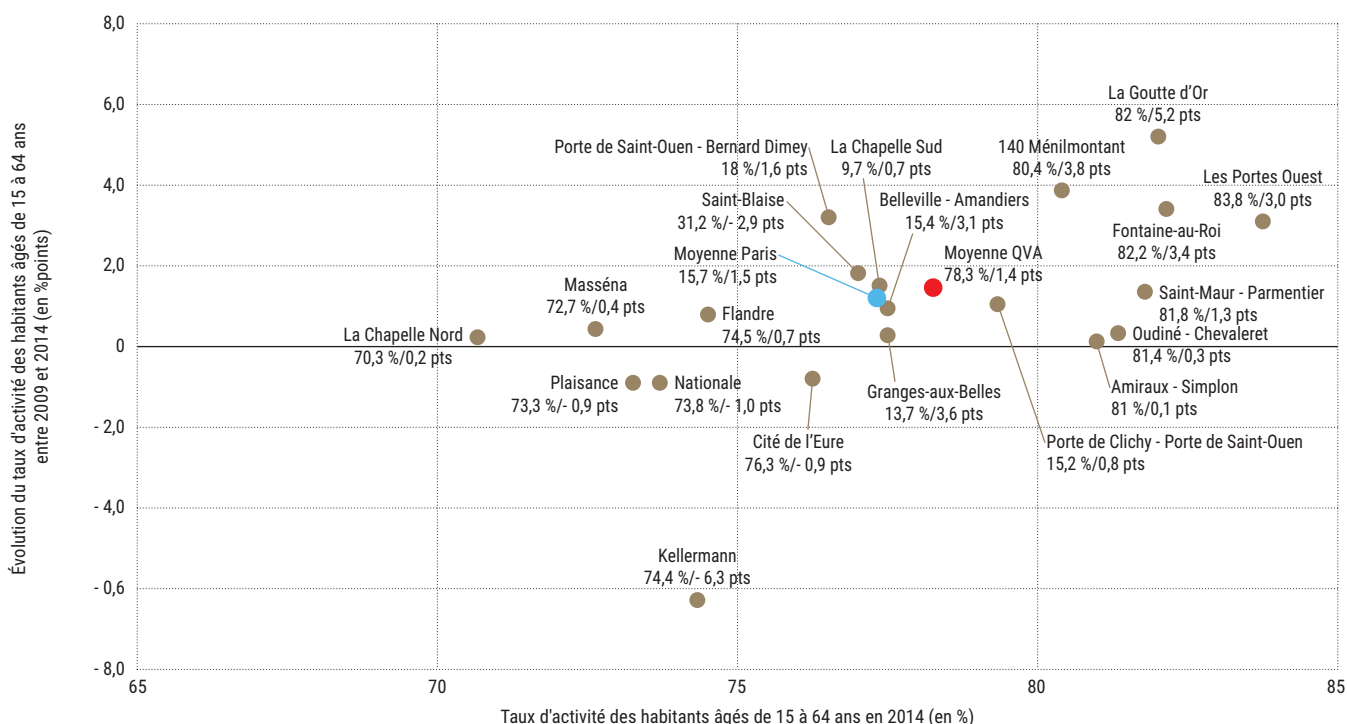
Les quartiers de veille active où la part des sans diplômes baisse le plus fortement sont Saint-Maur - Parmentier (-12 points) et La Goutte d'Or (-10 points). Cette évolution s'observe dans l'ensemble des quartiers, exception faite des quartiers Plaisance (14^e) et Nationale (13^e) où elle reste stable (respectivement -0,2 point et +1 point).

Un taux d'activité plus élevé qu'en moyenne à Paris

Dans les quartiers de veille active, le taux d'activité est très légèrement supérieur au taux parisien (78 % contre 77 %). Entre 2009 et 2014, ce taux progresse plus rapidement dans les quartiers de veille active qu'en moyenne à Paris (+1,4 point contre +1,1 point à Paris). Il est particulièrement élevé dans les quartiers centraux tels Saint-Maur - Parmentier (10^e), Fontaine-au-Roi (11^e) avec 82 % et Les Portes Ouest (10^e) où le taux d'activité atteint 84 %.

Le taux d'activité des habitants (78 %) progresse plus dans les quartiers de veille qu'en moyenne à Paris

TAUX D'ACTIVITÉ DES HABITANTS ÂGÉS DE 15 À 64 ANS



Source : Insee, recensement de la population 2009 et 2014

Note de lecture : Le nuage de points représente le taux d'activité des habitants âgés de 15 à 64 ans en 2014, en abscisse, et son évolution entre 2009 et 2014, en ordonnée. Les quartiers dans lesquels le taux d'activité est le plus élevé sont également ceux dans lesquels les évolutions sont les plus marquées (La Goutte d'Or, Les Portes Ouest, 140 Ménilmontant, Fontaine-au-Roi, Saint-Maur - Parmentier).

Un taux de chômage qui progresse légèrement moins qu'à Paris

Les quartiers de veille active enregistrent un taux de chômage de 15 %, inférieur à celui des quartiers prioritaires (19 %) mais supérieur au taux parisien (12 %). **Entre 2009 et 2014, le taux de chômage a légèrement augmenté dans les quartiers de veille active, à un rythme moins rapide qu'en moyenne dans les quartiers prioritaires (+0,9 point contre +1,3 point dans les QP et +1 point à Paris).**

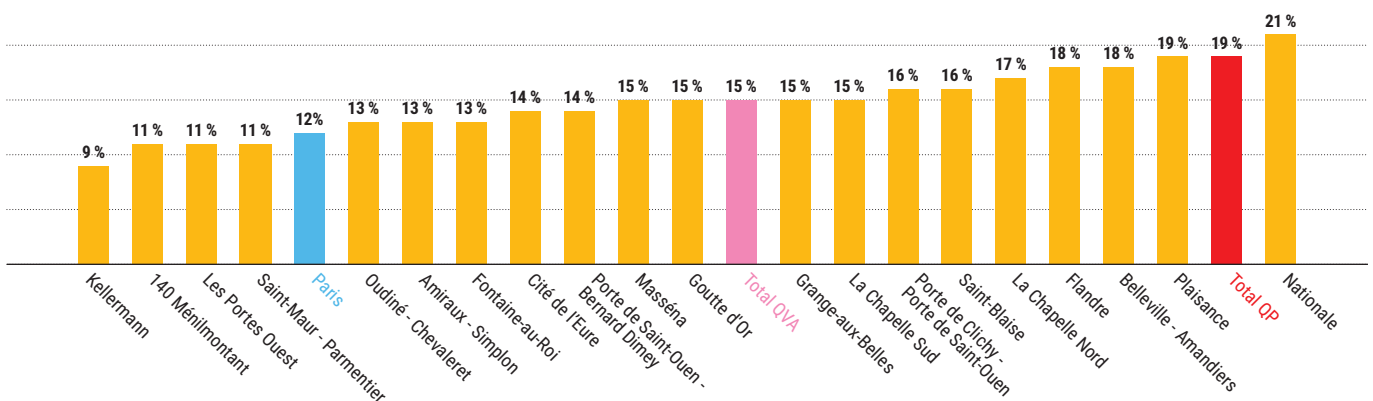
Certains quartiers de veille active connaissent une baisse du taux de chômage sur la période : c'est le cas de Saint-Maur - Parmentier, Grange-aux-Belles (10^e) et du 140 Ménilmontant (20^e), deux quartiers où le taux de chômage est aussi largement inférieur à la moyenne, à 11 %.

Le quartier Nationale dans le 13^e arrondissement et les quartiers de veille active du 14^e se démarquent avec des hausses du chômage plus marquées sur la période.

Sur la période la plus récente, entre 2014 et 2017, la progression du nombre de demandeurs d'emploi est moins marquée dans les quartiers de veille active qu'à Paris. En 2017, 25 140 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi résident dans un quartier de veille active. Depuis 2014, le nombre de demandeurs d'emploi (catégorie ABC) a augmenté moins dans les quartiers de veille (+1 %) qu'en moyenne à Paris (+4 %), notamment les demandeurs d'emploi de catégorie A (-4 % dans les QVA contre -1 % à Paris).

En termes de profils, les demandeurs d'emploi ont plus souvent un niveau de formation supérieur au Bac dans les quartiers prioritaires (48 % contre 32 %), et leur part augmente (+1,6 point entre 2014 et 2017 contre +1,1 point à Paris). Les demandeurs d'emploi d'une ancienneté d'un an ou plus sont également plus nombreux (50 % dans les QVA contre 49 % à Paris), et leur part augmente davantage sur la même période (+1,3 point dans les QVA contre +0,9 point à Paris).

TAUX DE CHÔMAGE



Source : Insee, recensement de la population 2014

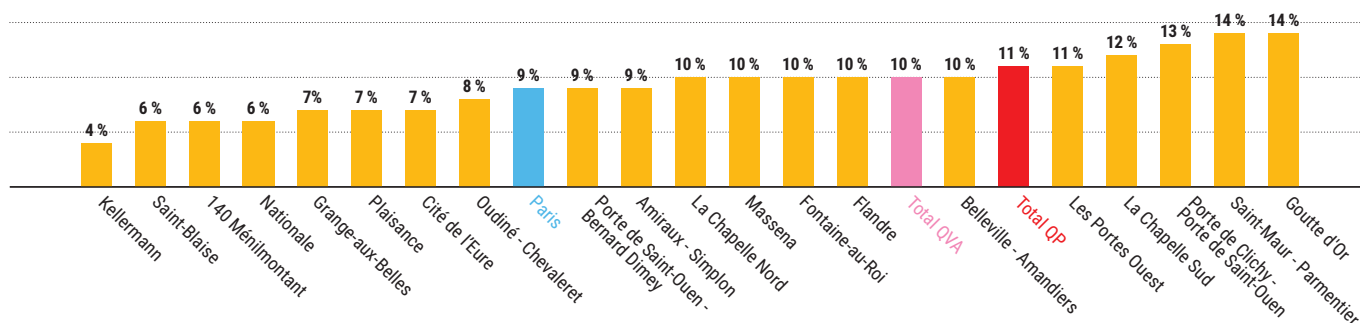
Un recul du mal-logement marqué dans les quartiers de veille

La proportion de logements sociaux SRU par rapport à l'ensemble du parc de logements est deux fois moins importante dans les quartiers de veille active que dans les quartiers réglementaires (33 % contre 67 %) mais reste bien supérieure à celle observée en moyenne à Paris (21 %).

Comme pour les quartiers réglementaires, la hausse observée entre 1999 et 2009 est proche de celle observée à Paris (+2 points) puis progresse plus qu'en moyenne à Paris sur la pé-

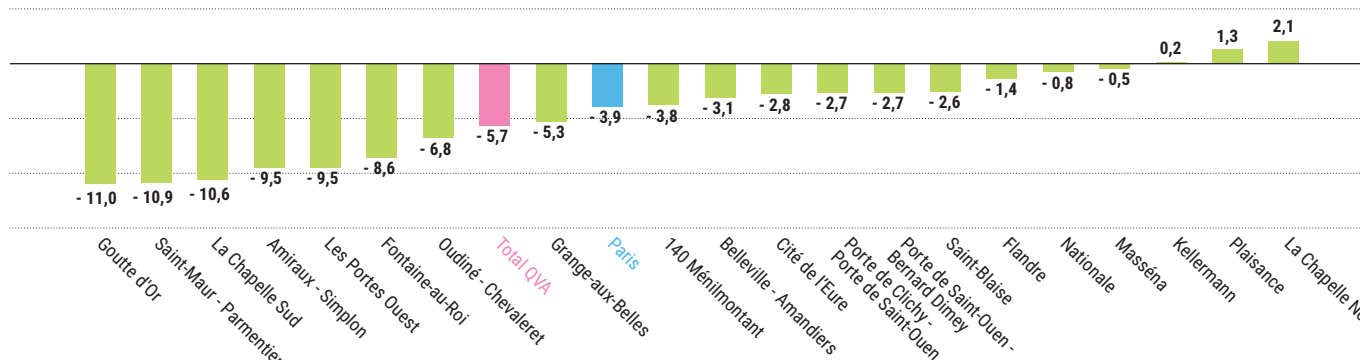
riode 2009-2017 (+7 points contre +5 points à Paris). Des écarts importants s'observent toutefois entre les différents quartiers de veille active, avec des quartiers dans lesquels la part de logements sociaux est traditionnellement limité comme pour les Portes Ouest (10^e) avec moins de 9 % de logement sociaux pendant que d'autres quartiers concentrent un parc social particulièrement développé comme le secteur Plaisance (14^e) dont le parc est composé à 89 % de logements SRU.

PART DES MÉNAGES MAL-LOGÉS



Source : Insee, recensement de la population 2014

ÉVOLUTION DE LA PART DES MÉNAGES MAL-LOGÉS (EN POINTS), 1999-2014

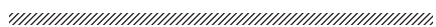


Source : Insee, recensement de la population 2009-2014



© Apur - Arnauld Duboys Fresney

RUE VERCINGÉTORIX (PLAISANCE, 14^e)



Par rapport aux quartiers prioritaires, le recul du mal logement est deux fois plus rapide dans les quartiers de veille active, particulièrement concernés par un parc privé ancien dégradé. La part de ménages en situation de mal-logement passe de 16 % en 1999 à 10 % en 2014, soit -6 points contre -3 points à l'échelle des quartiers prioritaires et -4 points en moyenne à Paris.

Les quartiers de veille active dans lesquels les baisses sont les plus fortes sont La Goutte d'Or (18^e), Saint-Maur - Parmentier (10^e) et La Chapelle Sud (18^e) avec une part de ménages mal logés qui recule de 11 points sur la période 1999 et 2014, montrant l'impact des politiques de résorption de l'habitat indigne menées dans ces secteurs.

Le recul du mal logement est deux fois plus rapide dans les QVA qu'en moyenne dans les QPV

De meilleurs résultats scolaires dans les établissements des quartiers de veille

Des résultats scolaires en hausse

Comme pour les quartiers prioritaires, l'analyse des résultats scolaires des quartiers de veille active a porté sur les établissements implantés au sein de ces périmètres mais également sur ceux localisés dans une zone de 300 mètres autour.

Entre 2013 et 2017, le taux de réussite au Brevet des collèges des établissements situés dans ou aux alentours d'un quartier de veille active a connu une forte hausse. Ce taux passe de

72 % en 2013 à 84 % en 2017, soit 12 points de plus sur la période.

L'évolution du taux de réussite au Brevet des collèges dans les quartiers de veille active connaît ainsi une tendance similaire à celle observée dans les quartiers prioritaires avec un gain supérieur à 10 points entre 2013 et 2017. Ce taux est très légèrement plus élevé que celui calculé dans les quartiers prioritaires (84 % dans les QVA contre 83 % dans les QP). De plus, le taux de réussite dans les établissements situés en dehors des QVA est supérieur de 8 points à

celui des établissements situés dans les quartiers de veille active, un écart inférieur à celui observé pour les quartiers prioritaires.

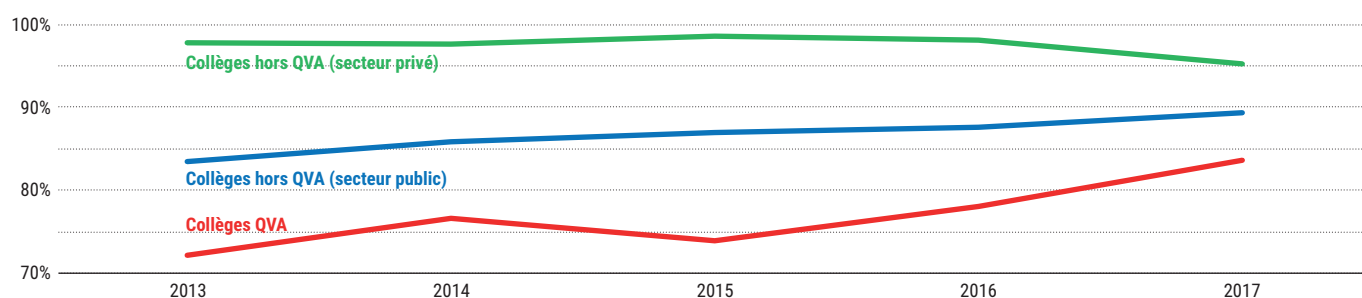
La part d'élèves en retard à l'entrée en 6^e dans les quartiers de veille active est la même que dans les quartiers prioritaires et connaît la même évolution, diminuant de 14 % en 2013 à 9 % en 2017. En dehors des établissements situés en quartier de veille active, le retard scolaire est également en diminution, de 6 % en 2013 à 4 % en 2017.

TAUX DE RÉUSSITE AU BREVET DES COLLÈGES ET RETARD DES ÉLÈVES À L'ENTRÉE EN 6^e DANS LES COLLÈGES DES QUARTIERS DE VEILLE ACTIVE

	Collèges QVA		Collèges hors QVA (secteur public)		Collèges hors QVA (secteur privé)		Collèges hors QVA public + privé	
	Taux réussite au brevet des collèges	Retard des élèves à l'entrée en 6 ^e	Taux réussite au brevet des collèges	Retard des élèves à l'entrée en 6 ^e	Taux réussite au brevet des collèges	Retard des élèves à l'entrée en 6 ^e	Taux réussite au brevet des collèges	Retard des élèves à l'entrée en 6 ^e
2013	72%	14%	83%	8%	98%	3%	89%	6%
2014	77%	13%	86%	8%	98%	3%	91%	6%
2015	74%	11%	87%	7%	99%	3%	92%	5%
2016	78%	10%	88%	7%	98%	3%	92%	5%
2017	84%	9%	89%	6%	95%	2%	92%	4%
Évolution 2013-2017 (en point)	+11	-5	+6	-2	-3	-1	+3	-2

Source : Rectorat de Paris, SSA

ÉVOLUTION DU TAUX DE RÉUSSITE AU BREVET DES COLLÈGES DANS LES QUARTIERS DE VEILLE ACTIVE



Source : Rectorat de Paris, SSA

Une structure commerciale qui se rapproche de la structure parisienne

Une densité commerciale plus faible qu'en moyenne à Paris

Les quartiers de veille active comptabilisent en 2017 plus de 5 300 locaux en rez-de-chaussée dont plus des deux tiers sont des commerces et services commerciaux (69 %, soit près de 3 700). Ils représentent 6 % de l'ensemble des commerces et services recensés à Paris. **La densité commerciale dans les quartiers de veille active, avec 18 commerces pour 1 000 habitants, est inférieure à celle observée à Paris (28 pour 1 000 habitants) mais plus élevée que celle des quartiers prioritaires (11 pour 1 000 habitants).**

Une structure commerciale plus proche de la structure parisienne

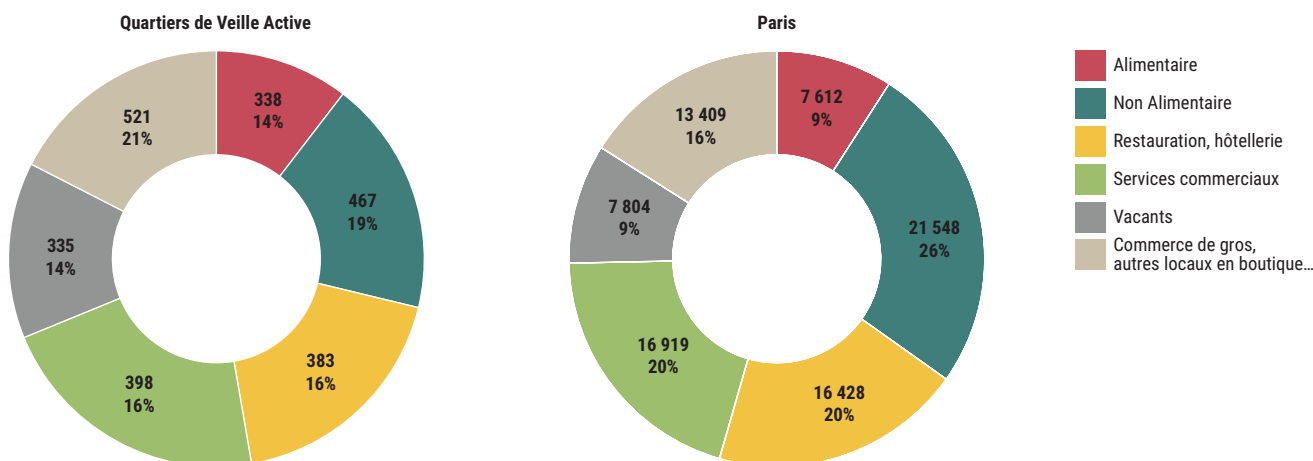
La structure commerciale des quartiers de veille est proche de la structure parisienne, excepté pour le secteur « non alimentaire » (habillement, santé-beauté, décoration de la maison...), dont la part est inférieure de 8 points à celle observée en moyenne à Paris. 14 % des locaux commerciaux sont vacants, contre 9 % en moyenne à Paris, signe d'un dynamisme commercial moins important au sein de ces territoires. Le taux de vacance est le même que celui observé dans les quartiers prioritaires.

Dans un rayon de 300 mètres autour des périmètres¹², les écarts sont marqués entre les quartiers à dominante résidentielle tels que La Chapelle Nord (6 commerces pour 1 000 habitants) ou Chevaleret (8 commerces pour 1 000 habitants) et les quartiers plus centraux qui se caractérisent par des densités commerciales très élevées comme Les Portes Ouest (10^e) avec 49 commerces pour 1 000 habitants ou la Goutte d'Or (18^e) avec 32 commerces pour 1 000 habitants.

En tendance, les quartiers de veille active connaissent une hausse de la part de commerces liés à la restauration sur la dernière période (de 20 % à 22 % entre 2014 et 2017) à l'image de la progression observée à Paris en moyenne.

12 - Afin de mieux appréhender la situation des quartiers de veille, le choix a été fait d'observer à la fois les locaux implantés au sein même des périmètres des quartiers et les locaux situés dans une frange de 300 mètres autour des périmètres officiels, ces derniers accueillant souvent des populations qui vivent dans les quartiers.

LA STRUCTURE COMMERCIALE DES QUARTIERS DE VEILLE ACTIVE



Source : Apur, BDCOM 2017

Des situations et des évolutions différenciées selon les quartiers

Si en moyenne les écarts se réduisent entre les quartiers de veille active et l'ensemble du territoire parisien au regard des indicateurs analysés, **les situations de chaque quartier et leurs évolutions sont contrastées**. La plupart des quartiers de veille active connaissent une situation moins

défavorisée que celles des quartiers prioritaires au regard des indicateurs socio-économiques retenus. Certains quartiers voient leur situation s'améliorer mais rencontrent des enjeux spécifiques. Pour d'autres, la situation socio-démographique est proche de celle des quartiers prioritaires.

Catégorie	Quartiers	Situation	Évolution	Caractéristiques
7 quartiers à la situation moins défavorisée où les écarts socio-démographiques baissent	<ul style="list-style-type: none"> - Les Portes Ouest (10^e) - Saint-Maur - Parmentier (10^e) - Grange-aux-Belles (10^e) - Fontaine-au-Roi (11^e) - Amiraux - Simplon (18^e) - 140 Ménilmontant (20^e) - Saint-Blaise (20^e) 	++	+	Certains quartiers ont un taux d'emploi précaire relativement élevé
9 quartiers à la situation moins défavorisée qui conservent des enjeux particuliers	<ul style="list-style-type: none"> - Oudiné - Chevaleret (13^e) - Masséna (13^e) - Porte de Saint-Ouen - Bernard Dimey (18^e) - Goutte d'Or (18^e) - La Chapelle Sud (18^e) - Belleville Amandiers (20^e) - Kellermann (13^e) - Cité de l'Eure (14^e) - Porte de Clichy - Porte de Saint-Ouen (17^e) 	+	Évolutions diverses	Différentes enjeux selon les quartiers : emploi, populations fragiles, vacance commerciale, mal logement
4 quartiers dont les indicateurs montrent des situations proches de celles des quartiers prioritaires	<ul style="list-style-type: none"> - Nationale (13^e) - Plaisance (14^e) - La Chapelle Nord (18^e) - Flandre (19^e) 	-	-	De nombreux indicateurs indiquent une situation similaire à celle des quartiers prioritaires : sans diplômes, NEET, taux d'activité, populations fragiles, foyers à bas revenus

Note : Pour certains quartiers, l'analyse est contrainte par les périmètres statistiques, plus larges que les périmètres réglementaires : Kellermann (13^e), Cité de l'Eure (14^e) et Porte de Clichy - Porte de Saint-Ouen (17^e). L'analyse est contrainte pour le quartier Rosa Parks (19^e) en raison d'une faible fiabilité statistique (Label des IRIS 2 et 3).

7 QUARTIERS À LA SITUATION MOINS DÉFAVORISÉE OÙ LES ÉCARTS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES BAISSENT

Sept quartiers à la situation moins défavorisée qu'en moyenne où les écarts socio-démographiques baissent avec le territoire parisien : Portes Ouest (10^e), Saint-Maur - Parmentier (10^e), Grange-aux-Belles (10^e), Fontaine-au-Roi (11^e), Amiraux - Simplon (18^e), 140 Ménilmontant (20^e) et Saint-Blaise (20^e)

Ces quartiers connaissent une situation moins défavorisée au regard de nombreux indicateurs : une hausse de la part de cadres et une diminution de celle d'employés et d'ouvriers parmi la population active, une faible part de familles fragiles (familles monoparentales, foyers à bas

revenus et allocataires du RSA), une faible part de personnes sans diplôme dans la population et un recul du mal logement. Aucune problématique ne se distingue particulièrement au regard des indicateurs, à l'exception de la situation de certains quartiers dans lesquels la part de personnes en

emploi précaire est relativement élevée. Certains quartiers de ce groupe connaissent aussi d'autres difficultés, comme le mal logement à Saint-Maur-Parmentier, ou l'insertion professionnelle des jeunes à Grange-aux-Belles.

9 QUARTIERS À LA SITUATION MOINS DÉFAVORISÉE QUI CONSERVENT DES ENJEUX PARTICULIERS

Neuf quartiers à la situation moins défavorisée qu'en moyenne qui conservent des enjeux particuliers : Masséna (13^e), Kellermann (13^e), Oudiné - Chevaleret (13^e), Cité de l'Eure (14^e), Porte de Clichy - Porte de Saint-Ouen (17^e), Porte de Saint-Ouen - Bernard Dimey (18^e), Goutte d'Or (18^e), La Chapelle Sud (18^e) et Belleville - Amandiers (20^e)

Ces quartiers connaissent une réduction générale des écarts socio-démographiques avec le territoire parisien, mais conservent des enjeux particuliers, notamment **d'emploi et d'insertion professionnelle**. La part des demandeurs d'emploi est plus élevée à la Goutte d'Or, Porte de Saint-Ouen - Bernard Dimey, la Chapelle Sud et Belleville - Amandiers et en hausse à Kellermann et Porte de Clichy - Porte de Saint-Ouen. Si pour l'ensemble des quartiers la proportion de seniors parmi les demandeurs d'emploi augmente fortement, pour certains le chômage des étrangers est élevé (Porte de Clichy - Porte de Saint-Ouen, La Goutte d'Or, La Chapelle Sud).

Dans certains quartiers le taux d'activité est faible (Masséna, Kellermann), et dans d'autres les difficultés d'insertion professionnelle des jeunes et la précarité des emplois sont plus fréquentes (Belleville - Amandiers, Oudiné - Chevaleret, Cité de l'Eure).

Certains quartiers accueillent des populations fragiles plus nombreuses : une population senior nombreuse et en hausse dans les quartiers Masséna, Kellermann et Porte de Saint-Ouen - Bernard Dimey, une proportion de familles monoparentales élevée et en hausse à Belleville - Amandiers, Cité de l'Eure et Porte de Saint-Ouen -

Bernard Dimey. Dans les quartiers Masséna, Porte de Clichy - Porte de Saint-Ouen, La Goutte d'Or et La Chapelle Sud, la part d'habitants de nationalité étrangère est particulièrement élevée.

Certains quartiers ont une vacance commerciale importante qui augmente (Kellermann, Porte de Clichy - Porte de Saint-Ouen, La Goutte d'Or et Belleville - Amandiers), **et d'autres une proportion de personnes en situation de mal logement élevée** (Goutte d'Or et Porte de Clichy - Porte de Saint-Ouen).

4 QUARTIERS DONT LES INDICATEURS MONTRENT DES SITUATIONS PROCHES DE CELLES DES QUARTIERS PRIORITAIRES

Quatre quartiers dont les indicateurs montrent des situations proches de celles des quartiers prioritaires : Nationale (13^e), Plaisance (14^e), La Chapelle Nord (18^e) et Flandre (19^e)

Au regard de nombreux indicateurs, leur situation est similaire à celle de la moyenne des quartiers prioritaires : tous les quatre ont une part de personnes sans diplôme très élevée, un taux d'activité faible (Plaisance, la Chapelle Nord, Flandre) ou en baisse (Nationale), une part d'habitants de nationalité étrangère élevée ou en hausse, ainsi qu'une part élevée d'ouvriers et

d'employés parmi les actifs et une proportion limitée de cadres. La part de demandeurs d'emploi seniors et celle de demandeurs d'emploi étrangers est aussi soit très élevée, soit en hausse. À l'exception du quartier Plaisance, la part de jeunes ni en emploi ni en études est aussi similaire à la moyenne des quartiers prioritaires et en augmentation. Dans les quartiers Nationale et

Plaisance s'ajoutent des enjeux de vieillissement de la population ainsi qu'une hausse de la part de familles monoparentales et une part des demandeurs d'emploi en forte augmentation. À Flandre et La Chapelle Nord, ce sont les familles nombreuses qui sont en très forte proportion tout comme la part de jeunes de moins de 25 ans.

CONCLUSION

Tandis que l'analyse des tendances dans les quartiers prioritaires montrait le maintien voire un accroissement des écarts sur la période précédente, les données les plus récentes témoignent d'évolutions positives. Plusieurs indicateurs montrent une réduction des écarts avec les moyennes parisiennes : part des sans diplômes qui diminue plus rapidement dans les quartiers prioritaires qu'en moyenne à Paris, part des foyers à bas revenus qui progresse également moins rapidement dans les quartiers qu'à Paris. Les indicateurs montrent aussi des évolutions positives concernant l'éducation prioritaire et le cadre de vie des quartiers, qui a connu de nombreuses améliorations sur la période. **Certaines évolutions récentes observées semblent néanmoins être moins favorables dans les quartiers prioritaires, notamment celles liées à l'emploi.** Le taux de chômage augmente à un rythme légèrement plus rapide qu'en moyenne à Paris tandis que le taux d'activité progresse à l'inverse moins rapidement dans les quartiers qu'en moyenne parisienne. En outre, malgré certaines tendances favorables, les indicateurs de précarité demeurent nettement supérieurs aux taux parisiens. **Au-delà des analyses statistiques, d'autres enjeux sont remontés des échanges avec les acteurs locaux** tels que les enjeux liés à l'occupation de l'espace public, la montée de la grande pauvreté (sans-abrisme) et le non recours des publics aux dispositifs, notamment à l'offre de santé physique et mentale.

Les quartiers de veille active connaissent des évolutions différentes de celles des quartiers prioritaires, qui montrent un rapprochement de leur situation de celle de Paris dans son ensemble. Leur démo-

graphie évolue : moins de jeunes, moins d'habitants de nationalité étrangère et de personnes sans diplôme et plus de personnes âgées. La part des foyers à bas revenus augmente moins dans ces quartiers qu'en moyenne à Paris. En termes d'activité, le taux d'activité des quartiers de veille active est plus important qu'à Paris et le taux de chômage augmente mais à un rythme moins rapide. Le mal-logement recule fortement dans les quartiers de veille active, plus rapidement qu'à Paris ou qu'en moyenne dans les quartiers prioritaires.

Au-delà des moyennes, les quartiers de la politique de la ville parisiens sont marqués par de fortes disparités et évoluent de manière différenciée. Certains quartiers voient leur situation démographique se rapprocher des moyennes parisiennes. D'autres à l'inverse voient les écarts socio-démographiques se creuser avec le reste du territoire. C'est le cas des quartiers prioritaires qui regroupent des logements sociaux à bas loyer accueillant **une population aux difficultés économiques et sociales marquées : Oudiné - Chevaleret (13^e), Didot - Porte de Vanves (14^e), Porte de Saint-Ouen - Porte Pouchet (17^e), Porte de Montmartre - Porte des Poissonniers - Moskowa (18^e), Porte de la Chapelle - Charles Hermite (18^e), Algérie (19^e), Stalingrad Riquet (19^e), Portes du 20^e (20^e).**

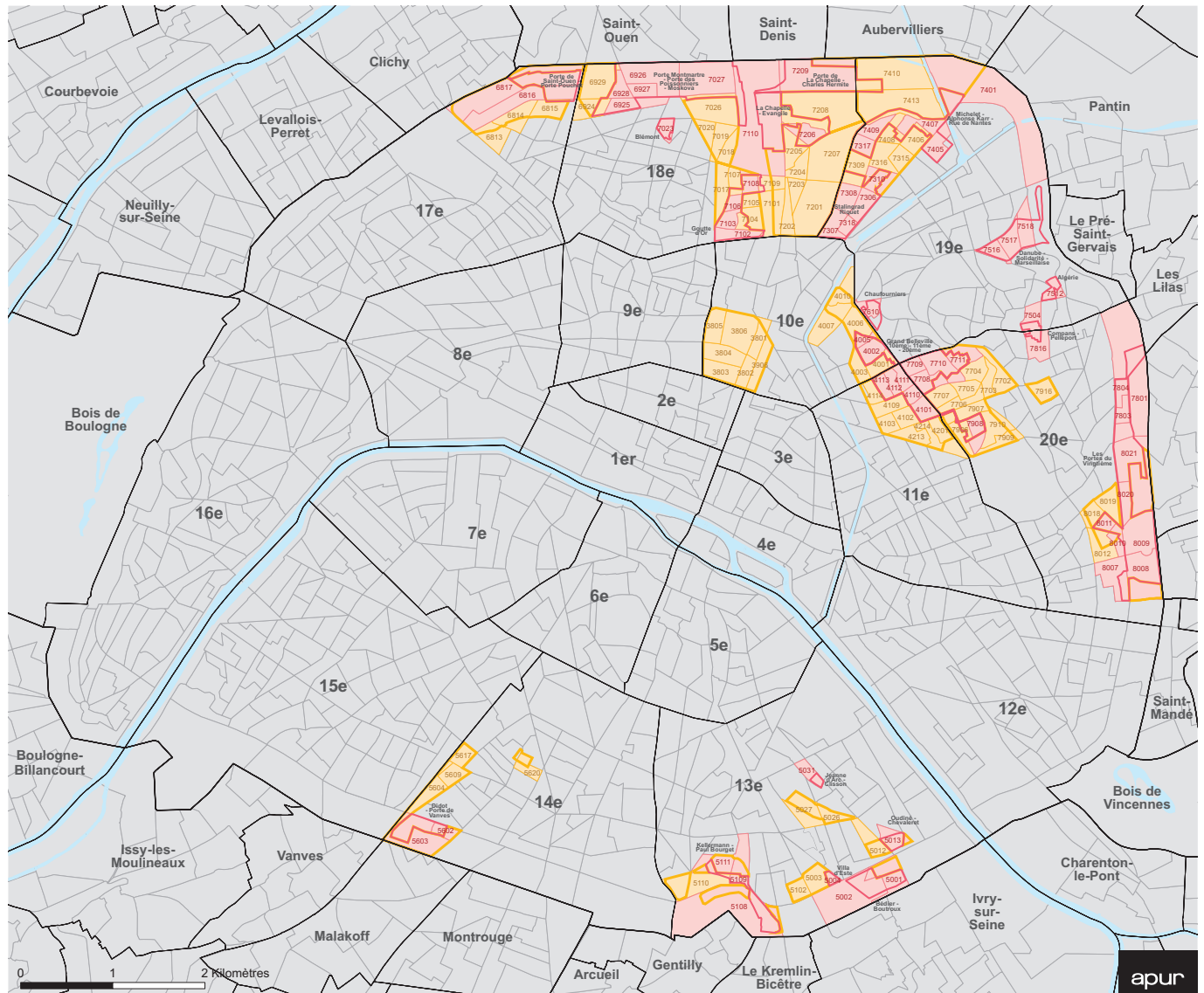
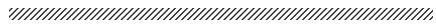
Par ailleurs, les indicateurs montrent que certains quartiers de veille se trouvent dans une situation économique et sociale proche de celle de quartiers prioritaires : **Nationale (13^e), Plaisance (14^e), La Chapelle Nord (18^e), Flandre (19^e).**

ANNEXES

Périmètres statistiques au niveau des IRIS

Arrondissement	Quartiers de la politique de la ville	IRIS
10 ^e	QP Grand Belleville 10 ^e (Buisson Saint Louis - Sainte-Marthe)	751104002; 751104005
	QVA Saint-Maur - Parmentier	751104001; 751104003
	QVA Grange-aux-Belles	751104006; 751104007; 751104010
	QVA Les Portes Ouest	751103801; 751103802; 751103803; 751103804; 751103805; 751103806; 751103906
11 ^e	QP Grand Belleville 11 ^e	751114101; 751114110; 751114111; 751114112; 751114113
	QVA Fontaine-au-Roi	751114102; 751114103; 751114109; 751114114; 751114201; 751114213; 751114214
13 ^e	QP Jeanne d'Arc - Clisson	751135031
	QVA Nationale	751135026; 751135027
	QPV Oudiné - Chevaleret	751135013
	QVA Oudiné - Chevaleret	751135012
	QP / QVA Bédier - Broutoux	751135001; 751135002
	QP Villa d'Este	751135004
	QVA Masséna	751135003; 751135102
	QP Kellermann - Paul Bourget	751135108; 751135109; 751135111
14 ^e	QVA Kellermann	751135111; 751135110
	QP Didot - Porte de Vanves	751145602; 751145603
	QVA Plaisance	751145604; 751145609; 751145617
17 ^e	QVA Cité de l'Eure	751145620
	QP Porte Saint-Ouen - Porte Pouchet	751176816; 751176817
18 ^e	QVA Porte de Clichy - Porte Saint-Ouen	751176813; 751176814; 751176815
	QP Porte de Montmartre - Porte de Poissonniers - Moskowa	751186925; 751186926; 751186927; 75118692; 751187027
	QVA Porte de Saint-Ouen - Bernard Dimey	751186924; 751186929
	QP Blémont	751187023
	QP Porte de la Chapelle - Charles Hermite	751187209
	QP La Chapelle - Évangile	751187110; 751187206
	QVA La Chapelle Nord	751187208
	QPV Goutte d'Or	751187102; 751187103; 751187106; 751187108
	QVA Goutte d'Or	751187017; 751187104; 751187105; 751187107
	QVA Amiraux - Simplon	751187018; 751187019; 751187020; 751187026
19 ^e	QVA La Chapelle Sud	751187101; 751187109; 751187201; 751187202; 751187203; 751187204; 751187205; 751187207
	QP Stalingrad Riquet	751197306; 751197307; 751197308; 751197310; 751197318
	QVA Flandre	751197309; 751197315; 751197316; 751197406; 751197408
	QP Michelet - Alphonse Karr - Rue de Nantes	751197317; 751197401; 751197405; 751197407; 751197409
	QVA Rosa Parks / QP Emile Bollaert	751197410; 751197413
	QP Danube Solidarité	751197516; 751197517; 751197518
	QP Algérie	751197512
QP Chauffourniers	751197610	
20 ^e	QPV Portes du 20 ^e	751207801; 751207803; 751207804; 751208007; 751208008; 751208009; 751208010; 751208011; 751208020; 751208021
	QVA Saint Blaise	751208010; 751208011; 751208012; 751208018; 751208019
	QPV Grand Belleville 20 ^e	751207708; 751207709; 751207710; 751207711; 751207908
	QVA Belleville Amandiers	751207702; 751207703; 751207704; 751207705; 751207706; 751207707; 751207906; 751207907; 751207909; 751207910
	QVA 140 Ménilmontant	751207916
QP Grand Belleville (10 ^e , 11 ^e , 20 ^e)		751104002; 751104005; 751114101; 751114110; 751114111; 751114112; 751114113; 751207708; 751207709; 751207710; 751207711; 751207908
QP Compans - Pelleport (19, 20 ^e)		751197504; 751207816

LES QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE, 2018



Politique de la ville

- Quartier prioritaire
- Quartier de Veille Active
- Iris touché NQP
- Iris touché QVA
- Iris

Sources : Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, Ville de Paris - 2018

Cahier 2 : Tendances récentes des quartiers de la politique de la ville

ÉVALUATION À MI-PARCOURS DU CONTRAT DE VILLE DE PARIS 2015-2020 – VOLET 1

Prévue par la loi, l'évaluation du contrat de ville 2015-2020 comprend deux étapes, à mi-parcours et en fin de parcours. L'évaluation à mi-parcours du contrat de ville de Paris avait pour objectif de mettre à jour l'état des lieux des quartiers prioritaires parisiens, de remobiliser l'ensemble des partenaires signataires du contrat, d'orienter les interventions sur les problématiques les plus essentielles, et de se donner les moyens à l'issue du contrat de mesurer les avancées en y associant les habitants.

La mise en œuvre de l'évaluation à mi-parcours s'est déclinée en deux volets : l'analyse de l'évolution des quartiers prioritaires et de leurs enjeux (volet 1) et la construction d'un référentiel d'évaluation (volet 2). Dans le cadre du volet 1, plusieurs travaux ont été menés, dont une analyse des tendances récentes dans les quartiers prioritaires et les quartiers de veille active par rapport à l'évolution du territoire parisien, présentée dans ce document.

Dans l'ensemble des quartiers de la politique de la ville, les écarts sociaux entre la population et celle de Paris se réduisent légèrement sur la période récente. Des améliorations sont constatées en termes d'indicateurs sociaux, de réussite scolaire, de dynamisme économique et de cadre de vie. Les niveaux de précarité demeurent élevés, et les écarts en matière d'emploi et d'insertion professionnelle se renforcent. De nouveaux enjeux émergent en lien avec l'occupation de l'espace public, la grande pauvreté (sans-abrisme) et le non-recours aux dispositifs. Au-delà des moyennes, les quartiers sont marqués par de fortes disparités : certains quartiers voient leur situation se rapprocher des moyennes parisiennes, d'autres voient à l'inverse les écarts sociaux se creuser avec le reste du territoire.

D'autres travaux ont été menés dans le cadre du volet 1 de l'évaluation à mi-parcours : une analyse des spécificités des quartiers parisiens de la politique de la ville par rapport aux quartiers prioritaires d'Ile-de-France et de France (cahier 1), une analyse des quartiers en difficulté situés en dehors de la géographie prioritaire (cahier 3) ainsi que des analyses territoriales par arrondissement.

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association loi 1901 qui réunit autour de ses membres fondateurs, la Ville de Paris et l'État, les acteurs de la Métropole du Grand Paris. Ses partenaires sont :

